DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12993 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – JEUDI 6 NOVEMBRE 1986

Ayant « reconquis » le Sénat et gagné des sièges à la Chambre

Les démocrates sont désormais majoritaires au Congrès américain

Les démocrates dominent désormais les deux Chambres du Congrès. Ils ont reconquis, à l'occasion des élections du mardi 4 novembre, la majorité au Sénat, et gagné des sièges à la Chambre des représentants, qu'ils contrôlaient déjà. En revanche, les républicains ont enlevé plusieurs postes de gouverneurs à leurs adversaires.

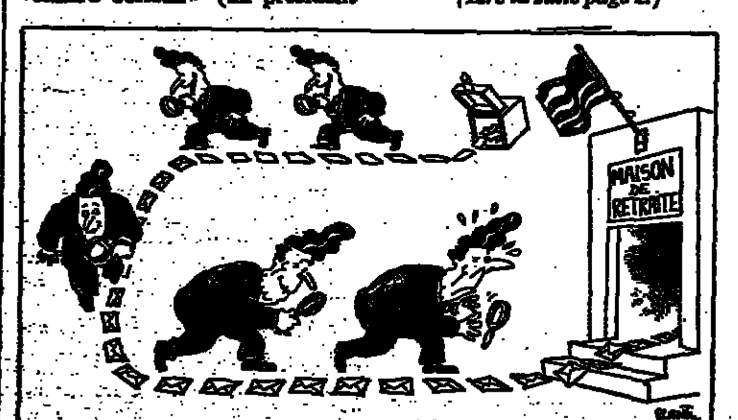
WASHINGTON
de notre correspondant

A deux ans de la fin de sa carrière politique, M. Reagan a perdu, mardi 4 novembre, le contrôle du Sénat, la seule des deux Chambres du Congrès où ses amis républicains étaient jusqu'à présent majoritaires. Ainsi, menacé de devenir ce que l'argot politique américain appelle un « canard boiteux » (un président sans pouvoir), il devait passer à la contre-offensive dès ce mercredi après-midi en exposant devant ses collaborateurs – et bien sûr aussi devant la presse – ses principaux objectifs pour la seconde moitié de son second et dernier mandat.

Il s'agissait pour lui de montrer à l'opinion qu'il n'avait nullement jeté le gant.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)



Le verbe brisé

Le charme de M. Reagan cette fois n'a pas joué. Le président le plus populaire que les Etats-Unis aient connu depuis longtemps n'a pas réussi le miracle que son parti attendait de lui. Les républicains, majoritaires au Sénat depuis son élection à la Maison Blanche en 1980, ont perdu, mardi 4 novembre, le contrôle de la Chambre haute. Même si cet échec doit être relativisé par les gains enregistrés par le parti du président pour la désignation des gouverneurs d'Etat, c'est dans l'immédiat ce revers que l'opinion retiendra. C'est à une fin de règne plus difficile que prévu que doit se préparer désormais M. Reagan.

Dans cette campagne sans passion et dans laquelle les deux grands partis n'ont pas pris le risque de lancer des idées nouvelles, les républicains disposaient au départ de trois atouts : l'argent, l'organisation et M. Reagan. Aucun n'a été décisif. Malgré des ressources cinq fois plus importantes que leurs adversaires, le recours massif aux techniques de communication les plus modernes et le verbe du « Grand Communicateur », les amis du président n'ont pas réussi à consolider durablement les positions qu'ils avaient conquises à la faveur de la vague reaganienne.

Faut-il pour autant célébrer la fin de l'« ère Reagan », comme s'empressent de le faire certains démocrates ? La prudence pour le moins s'impose. Tous les sénateurs démocrates ne sont pas, loin s'en faut, des adversaires farouches de la « révolution reaganienne ». Après tout, quelques-unes des réformes les plus importantes souhaitées par M. Reagan, telle celle de la fiscalité, ont été votées au Congrès par une coalition de démocrates et de républicains. La marque laissée sur le plan social et dans le domaine économique par les républicains conservateurs ne s'effacera pas de sitôt.

En faisant par ailleurs jeu égal avec les démocrates dans l'attribution des postes de gouverneur, les républicains peuvent espérer établir dans les prochaines années, notamment dans le Sud, des espaces de pouvoir qui dans certains cas, comme l'Alabama, leur étaient refusés depuis la guerre de Sécession.

Si disposés soient-ils à la conciliation et au compromis, les démocrates ne devraient pas moins exercer demain leur influence dans le débat budgétaire par une pression plus forte sur M. Reagan pour réduire l'imposant déficit accumulé depuis des années. Les lobbies protectionnistes vont être, par l'issue des élections, encouragés à donner davantage de la voix.

Mais c'est assurément à propos du projet de « guerre des étoiles » que les démocrates devraient s'employer à tailler des croupières au président. Déjà le futur leader de la nouvelle majorité au Sénat, M. Byrd, a donné le ton en appelant de ses vœux « un meilleur équilibre entre les forces classiques et stratégiques ». Après le curieux pas de deux de Reykjavik, le rêve de M. Reagan de désarmement nucléaire total et de défense spatiale s'éloigne encore davantage. Peut-être était-ce là, pendant le rendez-vous islandais, le secret espoir de M. Gorbatchev ?

La défense au conseil des ministres

M. Mitterrand a imposé la priorité des sous-marins nucléaires

Au cours du conseil des ministres consacré à la loi de programmation militaire, M. Mitterrand a rappelé les principes de la stratégie de la France. Il a notamment souligné la priorité qu'il donnait à la force océanique stratégique, c'est-à-dire aux sous-marins nucléaires lance-missiles.

Trois semaines après avoir réaffirmé, le 13 octobre dernier au camp militaire de Caylus, son autorité de chef des armées, M. François Mitterrand a obtenu satisfaction du gouvernement sur deux points qui lui tenaient à cœur en matière de défense. D'abord, le chef de l'Etat demeure, sans ambiguïtés possibles, le responsable suprême de l'emploi éventuel des forces nucléaires, y compris pour ce qui concerne les armes préstratégiques, ou tactiques, comme les missiles Hadès de l'armée de terre. Ensuite, dans le calendrier de mise en place des prochaines générations d'armements stratégiques, la priorité demeure en faveur du sous-marin lance-missiles et, s'il doit y avoir modernisation des systèmes d'armes terrestres pour succéder au plateau d'Albion, le développement d'un nouveau missile ne devra pas retarder, comme il avait été envisagé à l'origine, la « composante » navale.

Entre le discours, le 12 septembre dernier, du premier ministre à l'Institut des hautes études de défense nationale et la ferme mise en garde du président de la République à Caylus, un mois après, il y a eu comme une partie de bras-de-fer très discrète et très souterraine, entre Matignon et l'Elysée, sur les conceptions stratégiques, et donc le choix des matériels, à adopter pour la France. A la présidence de la République, on soupçonnait le premier ministre de se laisser entraîner par les « dérives » de doctrine. A Matignon, on parlait de malentendus.

Le réalignement des thèses en présence a eu lieu au fil des réunions, partielles, puis plénières, du conseil de défense. Le coup d'arrêt marqué à Caylus a permis un rapprochement autour des premières orientations dessinées par le président de la République. C'est en se battant dur, sur le montant de ses crédits que le ministre de la défense, M. André Giraud, a permis de retrouver une certaine convergence. La loi de programmation militaire 1987-1991 n'abandonne, en effet, aucun des programmes majeurs qu'il s'agissait de financer et, dans la mesure où elle a pour ambition de conserver l'essentiel de la dissuasion, elle participe de la cohabitation.

JACQUES ISNARD.

(Lire nos informations pages 9 et 28.)

Le sort des otages

Un émissaire américain se serait rendu à Téhéran.

PAGE 6

Répression du terrorisme

La France va ratifier la convention européenne de 1977.

PAGE 12

Formation professionnelle

M. Soisson demande au gouvernement de se ressaisir.

PAGE 25

Remous à Usinor

Les petits porteurs s'insurgent contre l'annulation de leurs titres.

PAGE 23

Audiovisuel : M. de Broglie président

Ancien membre de la Haute Autorité, il a été élu par ses pairs à la tête de la Commission nationale de la communication et des libertés.

PAGE 20

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

MUSIQUE
André Boucourechliev parle de Franz Liszt
EXPOSITION
Les Grands Prix de Rome aux Beaux-Arts
VARIÉTÉS
Paul Lederman et le disque des « Records »
CINÉMA
Diane Kurys tourne à Rome

Pages 13 à 15

Le sommaire complet se trouve page 28

La reprise à Vienne du dialogue soviéto-américain

Les ambiguïtés de l'après-Reykjavik

L'entretien que M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, a, le mercredi 5 novembre après-midi, en marge de la conférence de Vienne, avec son homologue soviétique, M. Chevardnadze, marque la reprise des contacts à un haut niveau entre les deux grandes puissances après la fin « abrupte » du sommet de Reykjavik, le 12 octobre. M. Shultz aura un second entretien avec M. Chevardnadze jeudi, avant de gagner Paris où il sera reçu, vendredi, par M. Mitterrand.

Par Michel Tatu

Faute d'avoir débouché sur un franc succès ou sur un échec patent, mais précisément parce qu'elle s'est située entre les deux, la rencontre de Reykjavik donne lieu depuis sa conclusion il y a trois semaines à toutes sortes de contestations et de récriminations. Un déluge d'explications est venu du côté américain, mais les Soviétiques n'ont pas été à la traîne. M. Gorbatchev en personne a prononcé à ce sujet trois discours télévisés, la presse publie quasi quotidiennement de nouveaux commentaires, enfin – et c'est une nouveauté pour le traitement des événements « à chaud » – des « tables rondes » sont organisées à Moscou à l'intention des journalistes étrangers (1).

Pour une fois, donc, l'information ne manque pas sur les positions des uns et des autres, mais bien des contradictions subsistent, qui ne sont pas toutes délibérées. Si la rencontre avait été planifiée longtemps à l'avance du côté soviétique, elle a été largement improvisée du côté américain et, de toute manière, le goût de la précision n'est pas le fort de Ronald Reagan. Ainsi, le président américain semble bien être allé jusqu'à promettre la liquidation de toutes les armes nucléaires, et non pas des seuls missiles balistiques, comme le veut la position officielle d'aujourd'hui à Washington.

De même on ne sait toujours pas très bien comment la rencontre a pris fin. Selon M. Poindexter, conseiller du président américain pour la politique étrangère, c'est M. Reagan qui a pris l'initiative de ramasser ses papiers, de se lever et de sortir, suivi par M. Gorbatchev. Mais M. Poindexter a été contredit depuis lors sur d'autres points par d'autres responsables américains présents à Reykjavik, et l'un de ceux-ci, s'exprimant en privé, nous a donné une version différente.

Selon lui, c'est M. Gorbatchev qui a, le premier, posé sa serviette sur la table et commencé d'y ranger ses affaires. M. Reagan a fait de même, après quoi les deux hommes se sont regardés et se sont levés ensemble. Les Soviétiques sont muets sur cet aspect des choses, mais l'on peut supposer que, si la rupture avait été le fait du président américain, ils n'auraient pas manqué de le faire savoir.

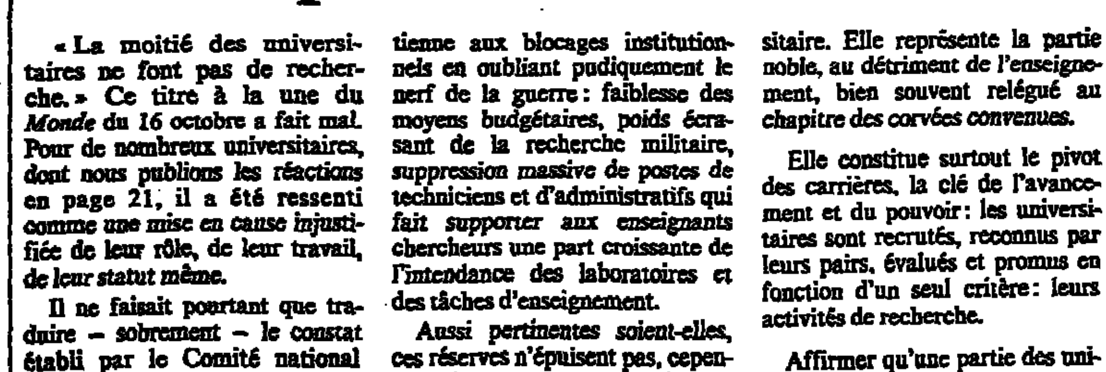
Ces détails ne sont pas sans importance, car tout le monde se retrouve d'accord pour qualifier la fin des entretiens d'« abrupte » : autrement dit, tout s'est terminé en queue de poisson. Or bien des malentendus actuels auraient pu être évités si les deux hommes s'étaient accordé, même après la constatation de l'impasse, et précisément pour en limiter les effets – une petite heure d'entretien supplémentaire.

(Lire la suite page 3.)

(1) Celle à laquelle nous avons participé a mis en présence, sous les auspices de l'agence Novosti, six journalistes de pays différents et une dizaine de responsables soviétiques, dont MM. Faline, président de l'agence et ancien ambassadeur à Bonn, Chakhanazarov, premier chef adjoint d'un département du comité central du parti, le général Lebedev, représentant l'état-major de l'armée rouge, un académicien, un écrivain et même un évêque de l'Eglise orthodoxe...

La recherche à l'Université

Le pavé dans la mare



« La moitié des universitaires ne font pas de recherche. » Ce titre à la une du *Monde* du 16 octobre a fait mal. Pour de nombreux universitaires, dont nous publions les réactions en page 21, il a été ressenti comme une mise en cause injustifiée de leur rôle, de leur travail, de leur statut même.

Il ne faisait pourtant que traduire – sobrement – le constat établi par le Comité national d'évaluation dans son rapport récent sur les universités et la recherche.

On peut certes chipoter sur le chiffre, contester la méthode employée pour parvenir à ce sévère état des lieux, regretter que le Comité d'évaluation s'en tienne aux blocages institutionnels en oubliant pudiquement le nerf de la guerre : faiblesse des moyens budgétaires, poids écrasant de la recherche militaire, suppression massive de postes de techniciens et d'administratifs qui fait supporter aux enseignants chercheurs une part croissante de l'intendance des laboratoires et des tâches d'enseignement.

Aussi pertinentes soient-elles, ces réserves n'épuisent pas, cependant, le sentiment que le Comité d'évaluation a tapé juste et soulevé publiquement un problème dont on ne débattait jusque-là qu'en famille, au point de l'occulter.

Car la recherche est en réalité la clé de voûte du système universitaire. Elle représente la partie noble, au détriment de l'enseignement, bien souvent relégué au chapitre des corvées convenues.

Elle constitue surtout le pivot des carrières, la clé de l'avancement et du pouvoir : les universitaires sont recrutés, reconnus par leurs pairs, évalués et promus en fonction d'un seul critère : leurs activités de recherche.

Affirmer qu'une partie des universitaires ne font pas de recherche revient donc à ébranler tout l'édifice. Une évaluation sérieuse de la recherche universitaire est d'autant plus nécessaire et urgente.

GÉRARD COURTOIS.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

Les résultats des élections aux Etats-Unis

Le nouveau Congrès ne compte plus dans ses rangs plusieurs grandes figures politiques de l'après-guerre

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour un parti, c'est la victoire ; pour l'autre, l'échec, mais pour beaucoup d'hommes politiques, démocrates ou républicains, l'élection du centième Congrès des Etats-Unis ne se résume pas à d'aussi simples mots.

On ne verra plus à la tribune de la Chambre trôner l'énorme Tip O'Neill (démocrate) et l'on n'entendra plus, dans les couloirs du Sénat, l'imprévisible Barry Goldwater (républicain) menacer de *« botter le cul »* à la moitié de Washington. A 74 ans, pour le premier et à 77 pour le second, tous deux avaient décidé de ne pas se représenter. C'est la classe politique de l'après-guerre qui s'efface avec eux, celle qui avait gagné ses premières élections il y a quarante ans et qui emporte dans sa retraite la mémoire d'un siècle.

Parmi ceux qui arrivent, tout en muscles et en ambition, la figure de proue imposée a pour nom Kennedy, Joe, 33 ans, fils de Robert et neveu du président assassiné. Pour lui, c'est le début d'une carrière, et, pour l'Amérique qui n'avait pas 40 ans dans les années 60, celle dont l'adolescence a été marquée par le meurtre des Kennedy, son entrée à la Chambre marque une ère nouvelle – celle de la maturité.

Les jeunes se sont faits sages. Dans sa quête de la présidence, M. Gary Hart, 50 ans ce mois, ne fait plus, comme il y a deux ans encore, figure d'étudiant insolent ravissant la vedette aux caciques. Il est désormais considéré comme l'un des candidats les plus naturels à l'investiture démocrate pour 1988, et chacun sait bien – même si rien n'a été officiellement dit – qu'en ne se représentant pas à son siège de sénateur du Colorado il a voulu économiser le temps et l'argent dont il a besoin pour 1988.

Le sénateur Laxalt, soixante-quatre ans et *primus inter pares* dans le premier cercle des amis personnels du couple Reagan, ne cache pas non plus le plaisir qu'il aurait, bien que ses chances soient presque nulles, à être le prochain président des Etats-Unis. C'est donc pour cette raison aussi qu'il avait laissé vacant le siège du Nevada, Etat du sable, du soleil et des casinos, planté de biais entre la Californie de M. Reagan et l'Arizona d'où M. Goldwater avait lancé en 1964 le premier assaut de la reconquête de l'Amérique par les conservateurs.

Comme de règle pour les précurseurs, Goldwater avait échoué, et lamentablement, puisqu'il n'avait alors pu remporter que cinq Etats contre Lyndon Johnson, successeur de John Kennedy, président démocrate sortant et grand artisan, dans le même temps, de l'engrenage vietnamien et de l'arsenal législatif contre la ségrégation raciale. Amateur de mots qu'on ne dit d'ordinaire pas dans les micros, Barry Goldwater s'était rendu fameux par sa justification de l' *« extrémisme dans la defense de la liberté »*, de l'emploi de la force militaire, des valeurs morales traditionnelles et par son anti-étatisme militant. *« J'ai peu d'intérêt à rationaliser le fonctionnement de l'Etat ou à le rendre plus efficace*, aimait-il à dire, *car c'est à réduire son poids que j'entends m'employer, et mon but n'est pas de faire voter des lois mais d'en abroger. »*

Un chantre de l'Etat-providence

Ce programme avait tant plu à un certain Ronald Reagan que, avant de se faire élire seize ans plus tard sur un projet de même inspiration, il l'avait passionnément défendu devant la convention républicaine qui avait investi M. Goldwater et s'était ainsi gagné sa première notoriété nationale. Autant dire que, pour l'ancien sénateur de l'Arizona, le président Reagan n'était jamais qu'un petit gars auquel il avait tout appris et qui n'allait pas l'intimider.

A partir de 1981, M. Goldwater était, au ravissement des libéraux, devenu l'enfant terrible du conservatisme triomphant. Il détestait les amis fondamentalistes de M. Reagan qui veulent imposer par la loi leur morale à l'Amérique et se disait *« écœuré et fatigué »* de cette *« utilisation de la religion à des fins politiques »* et de ces *« prêcheurs politiciens venant me dire que si je veux avoir de la morale, je dois croire en « A », « B », « C » et « D »*. Non content de ce blasphème, il avait ensuite fait carrément sensation en décrétant, en 1984, que le niveau atteint par le budget militaire était *« plus que suffisant »*, qu'il était temps de le geler et de mettre un peu d'ordre dans les dépenses du Pentagone.

M. Goldwater était aussi sincère et entier dans son anti-étatisme que l'était Tip O'Neill dans sa fidélité à la philosophie de l'Etat-providence. Fils de maçon et politicien professionnel depuis 50 ans, le « speaker » (président) de la Chambre était un démocrate d'une espèce en voie de disparition, libéral et pragmatique, idéaliste dans les aspirations et réaliste dans l'appréciation des rapports de forces, totalement attaché au New Deal de sa jeunesse et parfaitement conscient que cette page était tournée. Rêve de caricaturiste avec ses cheveux blanc neige en bataille, le cigare vissé aux lèvres, 140 kilos pour 1,85 mètre, le visage couperosé et le nez aplati, il incarnait si bien le « boss » de la politique washingtonienne que la propagande républicaine l'avait pris pour cible privilégiée.

Au lieu de devenir le repoussoir qu'avaient espéré les amis de M. Reagan, le « speaker » avait été élevé au rôle de porte-parole d'un Parti démocrate démoralisé et en pleine crise d'identité. Au vieil Irlandais charmeur de la Maison Blanche, répondait le vieil Irlandais bougon de la Chambre, qui tenait bon, s'emportait et bataillait jusqu'au bout, même quand la cause était perdue, même quand ses propres troupes votaient avec le président.

S'il n'y en avait plus qu'un seul pour dire que ce n'était pas pour tout le monde *« le matin en Amérique »*, c'était bien lui, l'un des derniers hommes politiques américains à oser fumer en public, qui ne trouvait pas démodé de défendre les laissés-pour-compte et lançait tel jour à M. Reagan : *« Décidément, vous n'avez rien appris. »* Ce n'était pas un penseur, encore moins un stratège, mais un homme qui honorait la politique.

Il laisse un grand vide à la Chambre des représentants, où le siège de la huitième circonscription du Massachusetts que lui avait cédé John Kennedy lorsqu'il s'était, en 1952, présenté au Sénat revient aujourd'hui dans le clan Kennedy, en la personne de Joe, élu avec plus de 70 % des voix.

B. G.

Les démocrates ont reconquis le Sénat et gagné des sièges à la Chambre

(Suite de la première page.)

Le président Reagan va essayer de contraindre le Congrès à se prononcer sur ses propres propositions avant qu'il n'ait lui-même à le faire sur celles des démocrates. Encore aléatoire, l'entreprise n'est pas désespérée car M. Reagan continue à bénéficier d'une immense popularité personnelle. Surtout, ses adversaires n'ont pas triomphé jusqu'à l'écraser. Sur les 34 sièges de sénateurs qui étaient en jeu dans cette élection, les démocrates n'en avaient en effet que 12 à défendre contre 22 pour les républicains, qui souffraient de surcroît d'avoir à renvoyer devant les électeurs 15 bénéficiaires directs du mouvement de rejet dont M. Carter avait été victime en 1980.

Ces élus n'étaient pas toujours d'une indiscutable qualité et leur base politique demeurait fragile. Les chances des démocrates de revenir aux commandes du Sénat – qu'ils avaient tenues pendant vingt ans avant que la première élection de M. Reagan ne les leur arrache – étaient dans ces conditions bonnes, et, bien que *nette*, la majorité qu'ils ont obtenue (au dernier décompte 55 voix contre 45 au lieu de 53 contre 47) ne signale pas de raz de marée en leur faveur.

Parallèlement, les élections pour le renouvellement des postes de gouverneurs des différents Etats dans lesquelles, c'était au contraire les démocrates qui étaient handicapés par l'arithmétique (27 à défendre sur les 36 sièges en jeu) ont été, elles, marquées par des victoires républicaines, en particulier au Texas, en Caroline du Sud, en Oklahoma, en Floride et même en Alabama, qui sera gouverné, pour la première fois depuis la guerre de Sécession, par un membre du Grand Old Party d'Abraham Lincoln.

A la Chambre des représentants enfin, les démocrates ne semblaient pas devoir accroître leur confortable majorité dans d'aussi larges proportions que de règle dans un scrutin de milieu de second mandat présidentiel, qui profite d'ordinaire très massivement à celui des deux partis qui n'occupe pas la Maison Blanche.

S'il n'y donc pas eu de renversement spectaculaire du rapport des forces politiques dans le pays, M. Reagan n'en est pas moins arrivé à la plus délicate étape de sa carrière, car sa légende et, par voie de conséquence, le charisme sur lequel se fonde l'essentiel de son autorité en ont pris un coup. Au moment même où les démocrates reprennent, avec le Congrès, confiance en eux-mêmes et où les républicains sont, eux, comme le disait, mardi soir, le vice-président Bush, *« un peu découragés »*, il faudra beaucoup d'habileté à la Maison Blanche pour maîtriser la situation.

> *Il n'y a pas de renversement spectaculaire du rapport des forces politiques, mais le charisme du président en a pris un coup...*

Le basculement du Sénat a en effet de redoutables conséquences concrètes pour M. Reagan puisqu'il dressera sur son chemin non seulement deux chambres du Congrès au lieu d'une mais aussi plusieurs personnalités démocrates de premier plan qui vont maintenant prendre la tête de commissions sénatoriales, dont le poids est considérable dans la vie politique américaine. Les démocrates vont, autrement dit, retrouver des porte-parole à même de formuler des alternatives à la politique de la Maison Blanche, de la critiquer et d'ébaucher par là la définition d'un identité dont leur parti est en quête.

De nouveaux porte-parole

La commission des forces armées devrait par exemple revenir à M. Sam Nunn, le jeune sénateur de Georgie qui a pour lui le double avantage d'une compétence indiscutée en matière stratégique et d'une réputation d'homme parfaitement conscient que le pacifisme souriant n'est pas forcément le chemin le plus sûr vers la paix. Il avait ainsi été, dans la totale confusion de l'après-Rejkjavik, le seul responsable américain à sortir des fausses questions pour poser la plus sérieuse : est-il si souhaitable que le président des Etats-Unis propose l'abandon des armes nucléaires ?

Avec M. Num en poste, M. Reagan ne pourra plus – sans danger du moins – se laisser aller à des approximations improvisées. Il sera, ce qui est une nouveauté de taille, sous contrôle comme le seront, autre exemple, ses nominations aux différents échelons de l'appareil judiciaire qu'il a systématiquement, à chaque vacance, peuplés d'hommes connus pour un conservatisme militant et parfois outrageux. Sauf remaniement des cartes, c'est M. Ted Kennedy qui devrait présider demain la commission des affaires judiciaires et y apporter la fougue qu'il avait, hier, vainement mise à s'opposer aux choix les plus discutables de la Maison Blanche.

L'un dans l'autre, ce n'est aucunement à un virage en épingle à cheveux des orientations des Etats-Unis qu'il faut s'attendre, car la discipline de vote n'existe pas dans les partis américains, particulièrement au Sénat, et qu'ils sont tous deux divisés sur la plupart des grands dossiers. Pour ne citer que les plus discutés, l'aide aux « contras » nicaraguayens (qui a de nombreux et influents partisans démocrates) et la poursuite du programme d'initiative de défense stratégique ne sont pas automatiquement condamnées.

« Recentrer » le parti démocrate

Elles ne sont que menacées, car M. Reagan sera contraint d'exposer maintenant plus complètement la logique de ses démarches et de convaincre l'opinion, les démocrates mais aussi les républicains, qui avaient déjà, en imposant à M. Reagan des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, fait montre d'indépendance. Or cela devrait être désormais plus que jamais le cas puisqu'il est prouvé qu'il ne suffit plus de se réclamer du président pour être élu, que cela nuit parfois, au contraire (on vient de le voir dans plusieurs des Etats agricoles), et que les profondes divisions de ce parti vont s'aiguiser entre les vestiges de la fraction libérale, la masse composite des modérés et les radicaux d'obédience fondamentaliste, anti-étatiste ou antisoviétique.

Bref, le jeu s'ouvre et les seules certitudes sont que personne n'a perdu d'avance et qu'on ignore sur quoi il va déboucher. Sur des législations protectionnistes ? Très vraisemblablement, mais il n'est pas certain qu'elles soient de réelle ampleur et encore moins qu'il se trouve des majorités suffisantes pour passer outre au veto qu'y opposerait M. Reagan. Sur des augmentations d'impôt ? Elles sont indispensables et les démocrates les souhaiteraient pour ne pas avoir à couper plus encore dans les dépenses civiles, mais la nouvelle majorité du Congrès choisira sûrement d'autres terrains que celui-ci pour une épreuve de force avec la Maison Blanche.

Sur une prolongation du respect des accords SALT II ? Presque à coup sûr, mais cela n'impliquerait pas un abandon de la fermeté vis-à-vis de l'URSS que des hommes comme M. Nunn défendront. Sur l'apparition d'une nouvelle génération de dirigeants démocrates ? Cela ne prête pas à discussion puisqu'on va compter dès cette semaine non seulement avec M. Nunn ou M. Joseph Biden, sénateur du Delaware, et autre jeune talent démocrate modéré, mais aussi avec l'ensemble de la génération des quarante-cinquante ans qui rêve de prendre en main le parti, de le « recentrer », dirait-on en France, et de le rétablir dans sa position de force dominante des Etats-Unis en tenant compte des signaux d'alerte envoyés par le phénomène reaganien.

Sans exception, tous ces hommes pensent à la Maison Blanche, pour 1988 ou 1992, et représenteront de sérieux rivaux pour M. Gary Hart et surtout pour M. Mario Cuomo, l'intellectuel, chaleureux et habile gouverneur de l'Etat de New-York qui vient d'être réélu avec 66 % des voix, un pourcentage jamais vu et qui conforte ses notoires ambitions présidentielles.

Mais de toutes les interrogations qui pèsent maintenant sur l'évolution des Etats-Unis la plus sérieuse, car la plus lourde de conséquences, porte sur la *situation économique*. L'échec essuyé mardi par M. Reagan peut être légitimement expliqué de mille manières, mais sa cause première est l'érosion de la confiance en la poursuite du redressement.

A en croire les sondages effectués par la chaîne ABC, à la sortie des bureaux de vote, 40 % seulement des Américains considèrent maintenant que leur situation matérielle est meilleure aujourd'hui qu'en 1980. Ce pourcentage était supérieur de neuf points en 1984, lorsque M. Reagan avait été triomphalement réélu, et ce changement d'état d'esprit est largement justifié par le ralentissement de la croissance, les dangers d'une reprise de l'inflation, la persistance désormais d'un chômage de quelque 7 %, la disparition des emplois industriels bénéficiant de garanties sociales au profit d'emplois sous-payés et sans protection d'aucune sorte...

L'économie américaine supporte aujourd'hui les fardeaux d'une dette publique de plus de 2 000 milliards de dollars et de déficits commercial et budgétaire qui ne seront pas significativement réduits de sitôt. La confiance intérieure et extérieure demeurait néanmoins entière grâce à la personnalité de M. Reagan. On savait que l'heure de vérité viendrait avec son retrait des affaires, mais la possibilité est désormais réelle qu'elle sonne plus tôt.

Pour l'instant, le président américain a su réagir avec hauteur : après s'être fait déclarer *« optimiste »*, il est allé se coucher tôt – ce qu'il y avait de mieux à faire à l'issue d'une épuisante et vaine campagne dans laquelle il s'était mis en première ligne et à la veille de deux années difficiles. Si la logique existe en politique, les perspectives d'accord soviéto-américain sur la réduction des armements sont meilleures que jamais.

BERNARD GUETTA.

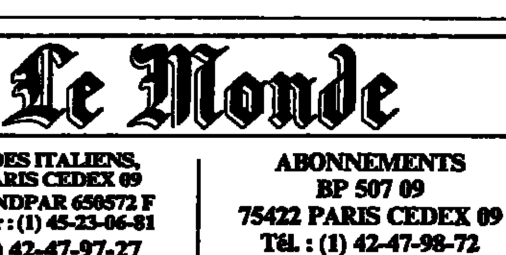
NICARAGUA

Livraisons d'armes américaines à la Contra

Tegucigalpa. – Les premières livraisons d'armes et de munitions des Etats-Unis à la Contra (opposition armée au régime nicaraguayen), prévues dans le programme d'aide de 100 millions de dollars, sont arrivées au Honduras, ont indiqué, mardi 4 novembre, des militaires honduriens liés aux opérations. *« Nous allons assister à une intensification des opérations militaires »* de la Contra a, pour sa part, déclaré samedi à Montevideo le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines, M. Elliot Abrams, qui a souligné que cette aide allait *« contribuer à la coopération »* entre les différents groupes de la guérilla. Les dirigeants de la Contra ont, eux, indiqué mardi qu'ils avaient entamé avec une « tierce partie » non identifiée des négociations pour un échange de prisonniers avec les autorités de Managua, afin de faire libérer Eugène Hasenfus, le mercenaire américain actuellement jugé au Nicaragua. – *(AFP, Reuter.)*

● **CHILI : le sort des auteurs présumés de la tentative d'attentat contre le général Pinochet.** – La famille de l'un des cinq auteurs présumés de l'attentat manqué contre le chef de l'Etat chilien conteste la version officielle selon laquelle Victor Diaz Caro, vingt-sept ans, aurait tenté de se suicider dans sa prison le 25 octobre. La mère et les deux sœurs de l'accusé sont, au contraire, persuadées que *« sa sécurité est menacée »* et ont intenté, mardi 4 novembre, un recours judiciaire afin que celle-ci soit assurée. – *(AFP.)*

● **M. Gorbatchev envisagerait une tournée en Amérique latine.** – Selon des responsables américains, M. Mikhail Gorbatchev envisage une tournée officielle au Mexique et dans plusieurs autres pays d'Amérique latine au printemps prochain. Le numéro un soviétique irait à Cuba, au Brésil, en Argentine, et peut-être dans d'autres pays de la région. Aucune confirmation officielle n'a encore été donnée par Moscou ni par les différents pays concernés par cette tournée. – *(AFP.)*



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

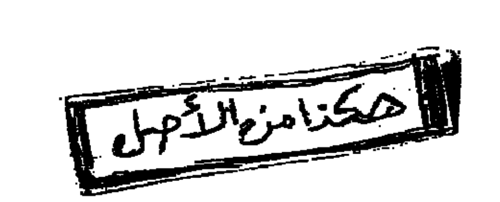
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°
OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street. L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Diplomatie

La reprise, à Vienne, du dialogue soviéto-américain

Les ambiguïtés de l'après-Reykjavik

(Suite de la première page.)

Venons en maintenant aux problèmes de fond qui ont motivé la rupture. Selon le témoin américain déjà cité, l'entourage de M. Reagan, qui n'avait eu pendant les premières vingt-quatre heures que de bonnes surprises, en eut deux moins bonnes le second jour, notamment dans l'après-midi du dimanche 12 octobre. La première portait sur la position soviétique à propos de l'initiative de défense stratégique (IDS), la seconde sur le lien qui s'établissait désormais entre les divers dossiers du désarmement.

A propos de l'IDS, ce n'est qu'au cours de cette dernière séance du dimanche que fut lâché le mot qui allait symboliser aux yeux des Américains l'*« amendement tueur »* : celui de *« laboratoire »*. Jusque là, le débat avait été dur sur l'IDS, tant entre les chefs de délégation qu'au niveau des groupes de travail, mais il portait surtout *sur le délai* pendant lequel les deux parties auraient à respecter le traité de limitation des antimissiles (ABM) : dix ans, demandaient avec insistance les Soviétiques, cinq ans, puis dix tout de même, avait fini par concéder Ronald Reagan.

Or en précisant, dans la journée de dimanche, que Washington devrait confiner ses travaux *sur* l'IDS aux seuls essais en laboratoire, M. Gorbatchev avançait une revendication qui, *dixit* M. Shultz, *« allait bien au-delà de ce dont nous étions convenus, nous et les Soviétiques, lorsque le traité fut signé en 1972. »* Cela équivalait à amender le traité pour le rendre encore plus contraignant. M. Poindexter croit pouvoir affirmer que cette demande d'amendement était claire dès le début de la rencontre, mais il est là encore démenti par M. Perle, pour qui *« la position soviétique sur l'IDS était plutôt différente, à la fin de la journée de dimanche, de ce que nous pensions avoir entendu auparavant »*.

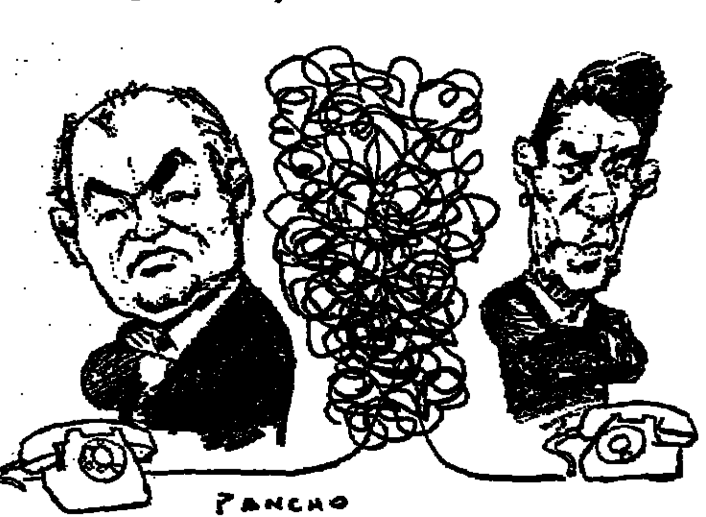
A Moscou, les experts rencontrés ne s'attardent pas sur la question du calendrier, mais ils justifient leur fermeté sur le problème-clef du laboratoire sans dissiper certaines ambiguïtés. Non, disent-ils, nous ne demandons pas une révision du traité, mais nous contestons formellement l'interprétation qu'en donnent les Américains ; pour nous, précise par exemple M. Faline, l'article 5 interdit formellement tout essai *« d'arme ou de composant d'arme antimissile destinée à être déployée dans l'espace »*. C'est donc déjà *« une concession à Ronald Reagan »* que d'autoriser des essais en laboratoire.

On peut conclure de tout cela que le traité doit être sinon amendé, du moins complété par un nouvel accord d'interprétation, ce que M. Gorbatchev confirme d'ailleurs implicitement lorsqu'il parle de *« renforcer »* le traité. Depuis lors il *est vrai*, certaines indications données à Genève laissent à penser que le terme de laboratoire pourrait être à son tour interprété au sens large, en couvrant par *exemple deux points* fort éloignés du territoire des Etats-Unis et pas *forcément sous abri*. Mais un accord sur ce point reste problématique.

Le « paquet indissoluble »

La seconde grande difficulté, celle d'un « paquet » de propositions à prendre ou à laisser, a surgi, elle, beaucoup plus tardivement. Là encore, M. Poindexter est seul dans son genre lorsqu'il affirme que, *« dès samedi après-midi »* (donc le premier jour), M. Gorbatchev *« liait un progrès dans tous les domaines à un accord sur l'IDS et le traité ABM »*. Mais il ajoute aussitôt que cela *« n'était pas clair dans les propos »* tenus ce jour-là par le numéro un soviétique et n'est apparu *« qu'avec le recul du temps »*. Autrement dit, le lien n'était pas mentionné dans le document de quatre pages remis dès le début de la rencontre par M. Gorbatchev à M. Reagan, et qui contenait toutes les propositions soviétiques.

En outre, les autres participants américains ne sont pas d'accord avec M. Poindexter. Celui que nous avons rencontré affirme qu'il a entendu parler pour la première fois du fameux lien au cours d'une session préparatoire que MM. Shultz et Chevardnadze ont eue à 14 heures le dimanche, avant la dernière rencontre des Deux Grands. Le ministre soviétique aurait alors averti que, faute d'un accord sur le traité ABM (encore ne s'agissait-il alors que du délai de dix ans exigé pour le maintien du traité, pas encore de l'*« amendement tueur »* sur la recherche en laboratoire), les autres ententes réalisées jusque-là ne pourraient être conclues.



Pour M. Perle, secrétaire adjoint à la défense américaines et présent lui aussi à Reykjavik, ce problème a été soulevé si tardivement que les Deux Grands n'en ont même pas discuté *« Lorsque nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur la défense stratégique,* raconte-t-il à la presse le 14 octobre, *la rencontre prit fin, et les deux dirigeants quittèrent les lieux. Il n'y a pas eu d'occasion de revenir et d'explorer la question de savoir si les Soviétiques, contrairement aux accords antérieurs et à leur position affirmée précédemment, affirmaient l'existence d'un lien qu'ils avaient auparavant accepté de ne pas établir. »*

Autrement dit, la *« fin abrupte »* évoquée plus haut est la première source d'ambiguïté à ce sujet. Mais il y en aura d'autres, y compris à Moscou, où l'idée d'un *« paquet indissoluble »* n'est affirmée que progressivement, avec de surcroît une argumentation variable d'une source à l'autre.

Dans sa première conférence de presse à Reykjavik, M. Gorbatchev n'affirme pas explicitement un lien entre toutes ses propositions, même si l'absence d'accord parle d'elle-même. Il est un peu plus précis dans son allocution télévisée du 14 octobre, lorsqu'il affirme que, sans accord sur l'IDS, *« il était impossible de parvenir à un accord général »* et que *« tout ce que nous avions tenté de créer s'écroulait »*.

Des précisions tardives

Mais ses propos restent encore sujets à interprétation, d'autant que dans le même temps, et le lendemain 15 octobre encore, M. Karpov, le négociateur soviétique à Genève, *réaffirme à Londres et à Bonn que* le problème des forces nucléaires intermédiaires (FNI) *« peut toujours faire l'objet d'un accord en tant que sujet séparé »*.

M. Karpov rectifie le tir le 17 octobre : c'est la négociation d'un accord, précise-t-il au cours d'une conférence de presse à Moscou, qui peut être menée séparément, non pas sa conclusion, laquelle doit couvrir *« tous les aspects principaux du désarmement »*. M. Gorbatchev, lui, a mis les points sur les « i » en parlant de *« paquet »* au président argentin Alfonsin dès le 15 octobre. Et pourtant le doute reste permis, car les médias soviétiques se gardent bien de publier toutes ces précisions et *mises au point, dans un sens* comme dans l'autre. Et M. Faline, *interrogé au cours de la même* semaine par l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, évite de répondre directement à de multiples questions sur l'impossibilité de conclure un accord séparé sur les FNI.

Le vrai tournant ne sera pris que le 21 octobre, soit dix jours après la rencontre de Reykjavik. Ce jour-là, la *Pravda* choisit de s'en prendre à MM. Perle et Regan (le secrétaire général de la Maison Blanche), qui s'étaient dits surpris de découvrir sur le tard l'existence d'un *« paquet »*. S'abritant derrière M. Poindexter, le quotidien soviétique s'attache à démontrer que le *lien avait été affirmé dès le début* par la partie soviétique. Le même *jour, et toujours sous le prétexte de* démentir des commentateurs occidentaux, l'agence Tass affirme pour la première fois explicitement que *« les assertions selon lesquelles il existe des perspectives d'accord séparé sur les missiles à moyenne portée sont dénuées de tout fondement. Les négociations de Genève peuvent déboucher sur la préparation d'accords séparés, mais leur mise en vigueur devra intervenir simultanément »*.

Le 22 octobre enfin, au cours d'une nouvelle intervention télévisée, M. Gorbatchev est on ne peut plus catégorique : *« Le paquet représente un équilibre d'intérêts, de concessions, une interdépendance des intérêts de sécurité (...). Pas de paquet, pas de concessions »* (soviétiques).

Le secrétaire général introduisait par là un nouvel argument. Dans son intervention du 14 octobre, l'existence, encore implicite d'ailleurs, d'un lien entre les divers volets du désarmement avait été justifiée par le fait qu'en commençant à réduire les arsenaux *« les deux parties doivent être sûres que personne ne créera pendant ce temps de nouveaux moyens qui mineraient la sécurité et la parité »*. Six jours plus tard, l'accent est mis sur le caractère relatif des concessions soviétiques : quel que soit leur domaine d'application, celles-ci deviennent dépendantes d'un geste américain qui était fort peu probable dès le départ, et qui effectivement ne s'est pas produit.

C'est d'ailleurs bien ainsi que se prononcent aujourd'hui les responsables rencontrés à Moscou. Selon le général Lebedev, les concessions soviétiques étaient si importantes qu'il a été décidé de les présenter en paquet. Un accord FNI conclu isolément, par exemple, permettrait aux Etats-Unis d'acquérir *« une certains supériorité unilatérale »*, et de toute façon l'Union soviétique est en droit d'attendre de Washington des concessions *sur l'IDS* en réponse à tant de gestes de sa part.

M. Faline pousse *la* dialectique plus loin en affirmant que la constitution d'un paquet n'est pas un pas en arrière, comme le disent les Occidentaux, *mais que, si ces derniers* veulent revenir à la situation d'avant Reykjavik et à la possibilité d'accords séparés, ils le peuvent. Simplement, les positions soviétiques seront elles aussi celles d'avant Reykjavik : pas de réductions de l'arsenal de SS-20 en Asie, pas de plafonnement des missiles à courte portée, pas de renonciation à la prise en compte des forces françaises et britanniques, toutes choses concédées par M. Gorbatchev lors de la rencontre des 11 et 12 octobre.

A la limite, et comme les choses n'allaient pas si mal à la négociation FNI de Genève jusqu'à ces dates, on est tenté de penser qu'un peu moins de concession, mais pas de paquet *aurait été plus profitable...*

Un durcissement imposé ?

Au total, la surprise n'est pas l'opposition de M. Gorbatchev à l'IDS, un projet que l'Union soviétique combat depuis le début et auquel elle a quelques solides arguments à opposer. Dans tous les cas de figure, les Américains devront convaincre le Kremlin que ce système est purement défensif et ne se transformera pas en un *« arsenal cosmique de frappe »* capable d'attaquer d'autres objectifs que les missiles en vol, comme on le prétend à Moscou. Elle n'est pas non plus *dans l'établissement d'un lien entre* divers dossiers du désarmement, car chaque partie a tendance à soulever d'autes problèmes secondaires au fur et à mesure que l'on s'approche d'un accord concret dans quelque *domaine que ce soit. Les Européens* font-ils autre chose lorsqu'ils demandent *qu'un accord FNI englobe* les missiles à courte portée ainsi que les déséquilibres conventionnels et chimiques ?

La surprise est plutôt que M. Gorbatchev ait établi un lien « vers le haut », entre l'IDS et tous les autres sujets, et ait ainsi renoncé à la méthode du « pas à pas ». Appliquée à des problèmes d'une telle complexité, cette approche globale a évidemment pour résultat de rendre un accord quasiment impossible et de reprendre d'une main ce que l'on a offet de l'autre. Elle est aussi que le dirigeant soviétique semble être venu à cette approche en quelque sorte à reculons, évitant d'en parler nettement aux Américains au début de la rencontre et *ne laissant* confirmer publiquement et nettement l'existence d'un « paquet » qu'une dizaine de jours après celle-ci.

Une hypothèse est que le Politburo, qui a surveillé de près le déroulement des événements avant comme pendant les entretiens de Reykjavik (*on sait que Brejnev lui-même*, pendant son « grand sommet » de 1972 avec Nixon, s'absentait fréquemment pour consulter ses pairs), a imposé ce raidissement dans la journée du dimanche 12 octobre, puis l'a confirmé après le retour de M. Gorbatchev à Moscou.

Une hypothèse qui est celle de M. Perle : *« Je dois conclure,* dit ce dernier, *que les Soviétiques ont décidé dimanche qu'ils ne voulaient plus d'un accord dans les termes qu'ils avaient auparavant présentés comme acceptables (...). On doit se demander s'ils n'ont pas cherché à ce moment un moyen d'éviter l'accord. Leur réponse a été d'avancer une demande déraisonnable, invérifiable et inacceptable, allant bien au-delà de ce qu'ils nous avaient demandé jusque-là. »*

M. Perle faisait allusion à l' « amendement tueur » sur les recherches en laboratoire, mais sa remarque s'applique aussi au retour à l'approche *« en paquet »*. Il n'est pas interdit de voir dans ce retournement la main de M. Gromyko, le grand ancien de la diplomatie soviétique, qui avait défendu lui-même cette approche pendant toute la première moitié de 1985, lors de la reprise des conversations avec Washington. Même après son remplacement à la tête du ministère soviétique des affaires étrangères, de longs mois d'efforts avaient été nécessaires, entre octobre 1985 et février 1986, pour que M. Gorbatchev réussisse à délier le paquet et fasse admettre enfin publiquement la possibilité d'un accord séparé sur *les armes à moyenne portée.*

Ce rappel et cette hypothèse permettent peut-être d'éclairer l'avenir. Si l'approche « globaliste » a été imposée à M. Gorbatchev par un Politburo ou des militaires récalcitrants, il est probable que le secrétaire général reviendra à la charge tôt ou tard pour faire prévaloir son point de vue et débloquer, par le retour à l'approche du « pas à pas », un dialogue qui lui paraît toujours aussi nécessaire. C'est d'ailleurs bien ce qu'escomptent les Américains, qui considèrent comme *« empochées » les concessions faites* aussi bien à Reykjavik qu'avant, et espèrent toujours *signer un accord* séparé sur les FNI. A moins que M. Gorbatchev, affaibli par ce qui a tout de même été pour lui un revers sur le plan intérieur, ait perdu pour une longue période sa liberté d'initiative.

MICHEL TATU.

« La sécurité de l'Europe n'aurait pas été nécessairement renforcée » par un accord entre les Deux Grands

déclare M. Jean-Bernard Raimond

VIENNE
de notre envoyé spécial

Les Soviétiques sont toujours résolus à établir un lien entre les différentes négociations sur le désarmement. Ils ne sont donc pas prêts à conclure un accord sur les forces nucléaires intermédiaires (à moyenne portée) tant qu'ils n'auront pas obtenu de garanties des Américains concernant l'IDS « guerre des étoiles ». C'est ce qu'a confirmé mardi 4 novembre à Vienne, en marge de la première journée de la conférence, le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, au cours d'entretiens bilatéraux avec les chefs des diplomaties de plusieurs des principaux pays *ouest-européens.*

Les propositions soviétiques doivent bien être considérées comme un *« paquet », « compte tenu des circonstances actuelles »*, a ainsi expliqué le ministre soviétique au cours d'un entretien de cinquante minutes avec M. Jean-Bernard Raimond. Ces circonstances sont-elles durables, en d'autres termes, les Soviétiques sont-ils décidés à maintenir longtemps cette exigence à laquelle ils avaient renoncé avant le sommet de Reykjavik ? M. Chevardnadze n'a pas été très explicite. Peut-être en dira-t-il plus au secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qu'il doit rencontrer ce mercredi, après que ce dernier et lui-même auront prix la parole devant la conférence.

La question du terrorisme

Mardi, c'est le ministre ouest-allemand M. Genscher qui s'est entretenu le plus longuement avec M. Chevardnadze : pas moins de deux heures. Mais il lui fallait du temps pour se livrer à un exercice passablement désagréable : présenter à l'intention de M. Gorbatchev les excuses du chancelier Kohl qui s'était laissé aller à comparer l'art de la propagande de l'actuel chef du Kremlin à celui pratiqué naguère par Goebbels, spécialiste nazi en la matière. Des excuses qui furent aussi plates qu'il est possible, M. Kohl expliquant que ses propos avaient été mal compris...

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, aborda, lui, avec M. Chevardnadze, la question du terrorisme. L'URSS a ainsi donné son accord à la tenue, vraisemblablement à Londres, avant le fin de cette année, de *« consultations d'experts »* sur ce sujet. Cela n'a pas empêché Sir Geoffrey de se montrer fort déçu par la réaction très négative de Moscou à la mise en cause de la Syrie par la Grande-Bretagne dans l'affaire de l'attentat manqué contre un avion d'El Al. Le ministre soviétique a ainsi réclamé des *« preuves supplémentaires »* de l'implication syrienne.

Sir Geoffrey expliqua aussi que en Europe, l'actuel déséquilibre au profit de l'URSS en matière d'armements conventionnels, chimiques et nucléaires tactiques, poserait problème en cas d'accord sur les forces nucléaires intermédiaires. Le ministre français M. Jean-Bernard Raymond fut, lui, encore plus catégorique, déclarant dans son discours devant la conférence : *« Nous avons le sentiment que l'on a été très près d'aboutir à Reykjavik à une certaine réduction de l'écart entre les positions* [soviétiques et américaines], *mais que la sécurité de l'Europe n'en aurait pas été nécessairement renforcée. Une négociation qui aboutirait à une disparition totale des armes nucléaires américaines en Europe sans que les déséquilibres conventionnels et chimiques aient également été réduits, serait dangereuse pour la sécurité de notre continent. »* La conclusion qu'en tire la France est simple : *« Il n'y a pas, à vue humaine, d'alternative à la disuasion nucléaire. »* M. Raimond a donc plaidé pour *« une approche progressive et mesurée du désarmement : savoir ce qui est possible mais aussi reconnaître ce qui, pour longtemps encore, demeure hors de portée »*.

Le secrétaire au Foreign Office qui avait la charge de s'exprimer au nom des douze pays de la CEE, fut particulièrement vigoureux sur le thème des droits de l'homme, citant le nom d'Andrei Sakharov parmi ceux qui *« gardent allumée la flamme de l'esprit humain »*. M. Jean-Bernard Raimond s'est demandé pour sa part *« comment un jeune, né à Dresde* [RDA] *ou à Bratislava* [Tchécoslovaquie] *(...) pourrait comprendre et a fortiori admettre qu'à l'intérieur de ce que l'on désigne comme la* « maison commune de l'Europe », *il ne lui soit toujours pas possible de passer d'un pays à l'autre, de communiquer, d'échanger librement des idées ? »*. M. Raimond a évoqué dans son discours la nécessité de procéder, dans le domaine des droits de l'homme, à *« un saut qualitatif »*. Dans la réalité, les espoirs des Occidentaux semblent plus modestes, mais ceux-ci paraissent bien décidés à ne pas lâcher prise. Les divers groupes de défenseurs des droits de l'homme sont d'ailleurs très actifs à Vienne pour les encourager dans cette voie. Même si certains parmi eux ne sont pas forcément très bien inspirés, sacrifiant un peu trop légèrement, pour un sujet aussi grave, aux *tentations du spectaculaire* pour ne pas dire du cirque. Les bonzes qui battent du tambour à la sortie des délégués et le « juif en cage » gardé par un « ours » soviétique, aux côtés de manifestants protestant contre l'asservissement du Tyrol du Sud sous le *« joug italien »*, tout cela n'est peut-être pas du meilleur effet pour donner une juste idée de ce qu'est le vrai combat pour les droits de l'homme.

Même des manifestations beaucoup plus *sérieuses et respectables* comme le « Miroir d'Helsinki » organisé par l'Internationale de la Résistance et l'Institut Sakharov de Paris, échapperaient difficilement à une critique peu charitable. La présence de certains membres du « jet set » des droits de l'homme, l'intervention par téléphone d'Yves Montand, annoncé mais retenu à Paris, tout comme Françoise Sagan, elle aussi annoncée mais absente, d'étranges voisinages à la tribune (Eugène Ionesco à *côté de Daniel* Cohn-Bendit) et puis ces micros qui défaillent *subitement au moment où* M. Marek Halter croit utile de regretter l'élection de M. Waldheim à la présidence de l'Autriche, tout cela *pourrait prêter à sourire.*

Pourtant le sujet est sérieux, *comme le rappellent éloquemment* des hommes comme Youri Orlov et *d'autres rescapés des prisons* et des camps. Le chancelier Kohl a d'ailleurs adressé un *message de sympathie* à cette manifestation, et le chef de la délégation *américaine* à la CSCE, M. Warren Zimmermann, est venu en personne lui rendre hommage. Le matin même, il avait d'ailleurs fait en sorte que Youri Orlov puisse assister en tant qu'invité de la délégation américaine à la séance d'ouverture de la CSCE. Sans que cela provoque d'incident de la part des Soviétiques.

JAN KRAUZE.

Diplomatie

Le quarantième anniversaire de l'UNESCO

M. Chirac rend hommage à M. M'Bow

Inaugurant, mardi 4 novembre, au siège de l'UNESCO, à Paris, une exposition intitulée « Un grand dessein en action » et consacrée aux quarante années d'activité de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, M. Jacques Chirac a déclaré à l'adresse de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO : « *Vous avez été le pilote avisé de cette grande entreprise. Vous avez tenu fortement le gouvernail. Sous votre direction, l'UNESCO a su pleinement jouer son rôle.* » Commentant la décision de M. M'Bow de ne pas briguer l'an prochain un troisième mandat à la tête de l'UNESCO, le premier ministre a indiqué qu'il y voyait « *le témoignage d'avoir courageusement fait face à une tâche immense* ».

« *L'idéologie est une tentation dangereuse et sans cesse renaissante* », a poursuivi le premier ministre. « *Nulle croissance, bien sûr, sans crise : l'opinion s'est alarmée très exagérément de la dernière. Elle a déploré certains abandons, s'est préoccupée de certaines critiques, généralement disproportionnées avec les réalités* », a-t-il conclu.

Dazibaos

Comme chacun sait, l'UNESCO est bourrée de défauts... Le moindre n'est pas de n'avoir jamais su bien mettre en valeur ses réalisations sur le terrain. Aussi faut-il se réjouir de l'exposition, inaugurée par MM. Chirac et M'Bow, sorte de « journal mural », conçu notamment par le critique d'art français Michel Conil-Lacoste, et retraçant quarante ans, sinon de la vie culturelle et scientifique du monde, du moins de la vision large qu'en a retenue et donnée l'UNESCO.

On pourrait sans doute discuter le choix de certains des « grands témoins » chargés de définir, en un « dazibao » géant, l'essence de l'UNESCO. Mais la citation du spécialiste brésilien d'Auguste Comte, Paulo de Berredo Carneiro (1901-1982), peut mettre tout le monde d'accord : « *La vocation de l'UNESCO est d'être une question permanente.* »

Après les panneaux, à la fois concis et détaillés, sur les grandes étapes d'une institution quadragénaire, une autre partie de l'exposition retiendra sans doute le chaland : le mur où sont montrés la trentaine de sites archéologiques mondiaux, à la pérennité desquels l'UNESCO a contribué ou contribue. Car il n'y a pas eu que les opérations spectaculaires de sauvetage des temples de Nubie (Egypte, 1960-1980) ou de Borobudur (Indonésie, 1972-1983).

L'incroyable Manhattan arabique de l'Hadramout, la cité de l'âge de bronze pakistanais de Moenjodaro, le délicat palais impérial de Hué, la formidable citadelle La Ferrière d'Haïti, les villes ensablées de Mauritanie, sont ou vont être arrachées à la décrépitude et à l'oubli, grâce à l'UNESCO, qui n'attend que crédits ou amélioration de l'environnement politique local pour aller panser Tyr au Liban, Hérat en Afghanistan ou les missions jésuites du Paraguay. La liste du patrimoine universel confié à la vigilance de l'Organisation atteint aujourd'hui le chiffre de deux cent seize monuments ou sites.

Ne figurent toutefois pas au tableau les Grandes Pyramides. Et pourtant, c'est grâce à une intervention personnelle, aussi pressante que discrète, de M. M'Bow – l'UNESCO en tant que telle ne pouvait intervenir, sous peine d'ingérence dans les affaires de l'Etat égyptien – auprès de Sadate, que le raïs renonça à son projet, pourtant déjà entamé sur le terrain, de construire vingt-quatre villages touristiques sur le plateau sacré de Guizeh.

Ne serait-ce que pour des actions de ce type – ou pour continuer l'œuvre de traduction (sept mille œuvres en soixante-dix langues), – l'UNESCO, comme le proclame Jean-Paul II sur un « dazibao » doit pouvoir « *continuer, continuer toujours* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Outre l'exposition du quarantième anniversaire (jusqu'au 31 décembre), se déroulent au siège de l'UNESCO plusieurs autres manifestations, dont une exposition internationale de peinture « Quarante peintres de quarante ans ». Tél. : (1) 45-68-10-00.

● **Message de M. Chirac au président irakien.** – M. Saddam Hussein a reçu un message de M. Chirac portant sur les moyens de développer les relations bilatérales « *pour servir la paix et la stabilité dans la région* », a indiqué mardi 4 novembre l'agence irakienne d'information INA. Ce message a été remis au chef de l'Etat irakien par le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce extérieur, M. Michel Noir, qu'il a reçu mardi à Bagdad. – *(AFP.)*

● **Tournée asiatique de M. Le Pen.** – Le président du Front national, en visite aux Philippines, a été reçu mardi 4 novembre par la présidente Mme Cory Aquino. Arrivé samedi à Manille, M. Le Pen a également rencontré le vice-président M. Salvador Laurel, et le ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, ainsi que le cardinal Jaime Sin. Il a quitté Manille mercredi pour Tokyo, et se rendra ensuite en Corée du Sud. – *(AFP.)*

● **Prochain sommet du COMECON.** – Les dirigeants des pays du COMECON se réuniront dans les jours qui viennent à Moscou, a annoncé, mardi 4 novembre, un Roumain, M. Nicolas Ceaucescu. Le dirigeant roumain a communiqué cette information dans un discours prononcé devant les chefs de gouvernement des pays de la communauté économique socialiste actuellement réunis dans la capitale roumaine et dont le texte a été publié par l'agence Agerpress. – *(Reuter).*

Le conflit des Malouines

L'Argentine sollicite les « bons offices » de M. Perez de Cuellar

L'Argentine a accusé la Grande-Bretagne, mardi 4 novembre, devant les Nations unies, de violer l'intégrité de son territoire et a sollicité les « *bons offices* » de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, en vue de « *négociations bilatérales sur tous les problèmes* [entre les deux pays], *et notamment celui de la souveraineté sur les îles Malouines* », a indiqué le ministre argentin des affaires étrangères. Dans une note transmise à M. Perez de Cueller, l'Argentine estime que la décision britannique d'instituer autour de l'archipel des Malouines une zone d'exclusion maritime « *constitue une nouvelle violation de son intégrité territoriale* ».

L'établissement d'un dialogue entre les deux pays a été encouragé par le président Reagan lors d'un entretien téléphonique que le président américain a eu avec son homologue argentin. M. Reagan a déclaré que les Etats-Unis soutiendraient tout ce qui peut contribuer à l'établissement d'un dialogue. Le secrétaire d'Etat argentin aux affaires étrangères, M. Jorge Sabato, a rappelé, de son côté, aux responsables de la CEE, mardi à Bruxelles, la position de son pays en affirmant que la zone exclusive de pêche décrétée par la Grande-Bretagne « *constitue un nouvel obstacle à une solution pacifique* ».

Le gouvernement canadien, qui s'est toujours refusé à prendre parti dans ce conflit, a cependant considéré l'établissement de cette zone de pêche comme un « *geste inopportun* » du gouvernement britannique « *qui complique une situation déjà délicate dans l'Atlantique sud* », a indiqué, mardi à Ottawa, un porte-parole du secrétariat d'Etat aux relations extérieures.

La position de la Grande-Bretagne a été une nouvelle fois rappelée devant la Chambre des communes par le premier ministre, Mme Margaret Thatcher : « *Nous avons essayé d'obtenir un accord multilatéral sur la pêche par l'intermédiaire de la FAO* » [Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture]. « *Mais,* a-t-elle ajouté, *l'Argentine a conclu depuis des accords bilatéraux avec d'autres pays par lesquels elle s'arroge le droit de réglementer la pêche dans les eaux des Malouines.* » – *(AFP, Reuter.)*

Haut fonctionnaire roumain à l'ONU

M. Liviu Bota est accusé d'espionnage par Bucarest

New-York *(AFP)*. – La Roumanie a pour la première fois accusé d'espionnage M. Liviu Bota, le plus haut fonctionnaire roumain en poste aux Nations unies, qui est depuis près d'un an retenu contre son gré dans son pays.

M. Bota dirigeait l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) dont le siège est à Genève. Les autorités roumaines l'avaient empêché de regagner son poste en décembre 1985 et ont depuis soumis au secrétaire général une lettre de démission de M. Bota.

Depuis qu'a éclaté cette affaire, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a été en contact fréquent avec les autorités roumaines pour obtenir le retour de M. Bota à son poste, ou au moins sa venue à New-York pour qu'il puisse confirmer lui-même et sans pressions d'aucune sorte sa décision de démissionner (*le Monde* des 28 mars et 10 mai 1986). La famille de M. Bota est restée à Genève.

Mardi 4 novembre, en prenant la parole devant la première commission (désarmement) de l'Assemblée générale, l'ambassadeur roumain à l'ONU, M. Teodor Marinescu, a indiqué que M. Bota avait violé les lois de son pays et s'était livré « *aussi à certaines activités d'espionnage* » pendant sa mission à la tête de l'UNIDIR.

Dans les milieux officiels de l'ONU, on considère que la Roumanie, en accusant maintenant M. Bota d'espionnage, entend ainsi signifier son mécontentement devant la publicité donnée à l'affaire par le syndicat du personnel des Nations unies qui a pris fait et cause pour le directeur de l'UNIDIR, et protester contre le fait que son sort est maintenant évoqué devant la première commission.

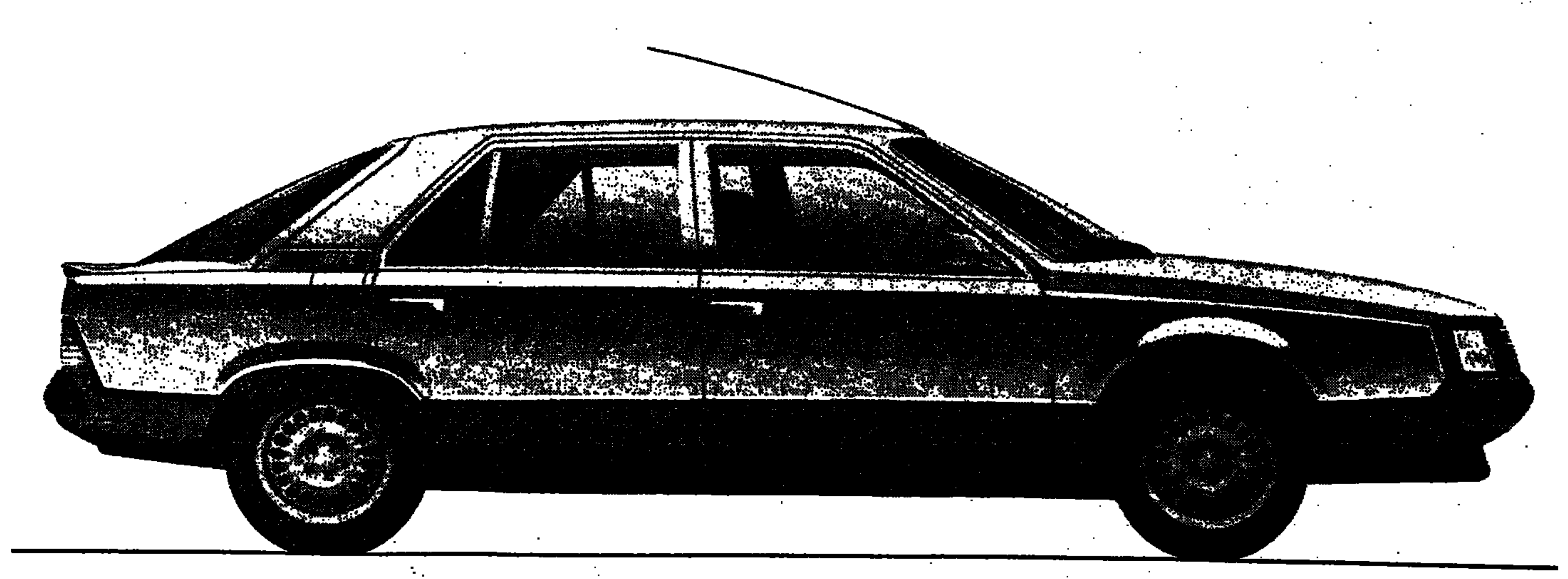
● **DANEMARK : vers un accord d'indemnisation avec la RDA.** – Les négociations que le gouvernement danois menait depuis treize ans avec la RDA pour obtenir des indemnisations en contrepartie des confiscations des biens de ses ressortissants sont sur le point d'aboutir. Une délégation d'Allemands de l'Est est venue ces jours-ci à Copenhague pour discuter avec les représentants du ministre des affaires étrangères les ultimes modalités d'un accord à ce sujet – accord qui sera sans doute très voisin de celui que la RDA a signé le mois dernier avec la Suède. Les négociations portent sur cent cinquante-cinq dossiers. La valeur des biens concernés est évaluée à une centaine de millions de francs. – *(Corresp.)*

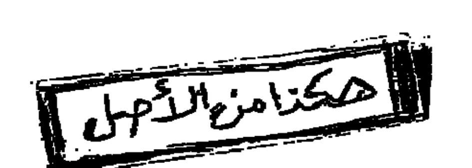
DÉCLARATION D'ABSENCE

Cabinet RICHARD avocat, 8, square de Port-Royal, 75013 Paris.

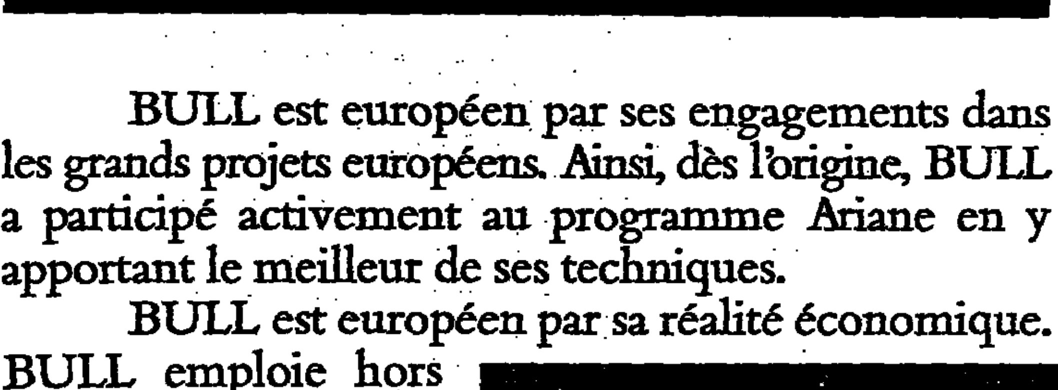
Messieurs COMBE, Mesdames TRIPONNEY et MILLET ont déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, une requête pour voir déclarer l'absence de

Madame Jeanne BOYER épouse DESCHAMPS, née à Paris 6e, le 20-7-1896 dont le dernier domicile était à Noisy-le-Sec, 93 – 2, rue de la Dhuys – qui n'a pas reparu à son domicile depuis 1933.





EN EUROPE UN ARBRE CREE UN NOUVEL ESPACE DE LIBERTE.



BULL est européen par ses engagements dans les grands projets européens. Ainsi, dès l'origine, BULL a participé activement au programme Ariane en y apportant le meilleur de ses techniques.

BULL est européen par sa réalité économique. BULL emploie hors de France 6000 professionnels. Sur plus de 16 milliards de francs de chiffre d'affaires, le Groupe réalise 6 milliards hors de France, dont 80 % en Europe.

BULL est européen par son activité. Dans chaque pays, BULL coopère avec les meilleurs partenaires locaux pour enrichir son offre et l'adapter aux marchés nationaux.

BULL est européen par sa volonté de construire une Europe technologique. Avec d'autres industriels européens, BULL participe à 35 projets du programme "Esprit" (European Strategic Program on Research in Information Technologies). BULL participe également à plusieurs projets retenus dans le cadre d'Eurêka.

BULL est européen par sa détermination dans la promotion d'un espace européen de communication. Avec onze constructeurs européens, BULL a contribué à la définition des standards O.S.I. (Open System Interconnection) qui offrent la possibilité de relier entre eux des matériels d'origines différentes. Adoptées en janvier 1986 par dix-sept constructeurs américains, ces normes sont aujourd'hui universellement reconnues. BULL a adopté ces standards pour son architecture de réseaux de communications ISO/DSA dont l'efficacité et la souplesse sont reconnues dans le monde entier.

BULL est européen car il organise, à l'échelle de l'Europe, une informatique plus ouverte, plus flexible, plus communicante. Une informatique donnant aux entreprises davantage de liberté d'évolution et de communication pour leur permettre d'être plus compétitives.

D. Ruffat
Directeur Général
des Réseaux
Commerciaux



Proche-Orient

Le sort des otages occidentaux au Liban

• L'Iran pose ses conditions pour aider à leur libération
• Un émissaire américain de haut rang se serait rendu à Téhéran

L'affaire des otages occidentaux du Liban entre-t-elle dans une nouvelle phase qui pourrait être le prélude à la libération de certains d'entre eux, français et américains notamment ? La question doit être posée avec prudence, tant les déceptions ont été fréquentes dans le passé ; mais, incontestablement, des développements nouveaux paraissent être intervenus. Pour la première fois, mardi 4 novembre, peu après la libération de l'Américain David Jacobsen, le président du Parlement iranien a publiquement reconnu que son pays pouvait obtenir l'élargissement des Occidentaux retenus au Liban par les extrémistes chiites proches de la République islamique.

C'est un aveu sans précédent depuis le début de la crise des otages. Il est d'autant plus important que l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani a indiqué dans le même temps que les Etats-Unis avaient récemment tenté de se rapprocher de l'Iran et délégué pour ce faire un émissaire à Téhéran en la personne de M. Robert McFarlane, ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité.

Dans un discours prononcé devant plusieurs milliers de personnes devant le siège du Parlement, M. Rafsandjani, qui passe pour être le numéro deux du régime, a énuméré les conditions d'une aide de l'Iran à la libération des otages.

« *Les deux Etats* (la France et les Etats-Unis) *doivent prouver qu'ils ne sont pas en guerre contre l'Iran et ne nous trompent pas ; les Etats-Unis ne doivent pas confisquer nos biens et la France notre argent ; les demandes des musulmans opprimés du Liban doivent être satisfaites (...) notamment la libération des prisonniers détenus en Israël, en France, au Koweït et ailleurs.* » Si ces conditions sont satisfaites, a-t-il poursuivi, « *l'Iran fera connaître son point de vue à ses amis au Liban ; ceux-ci sont libres mais s'ils nous écoutent, les otages seront libérés.* »

Jamais aucun dirigeant de Téhéran n'avait signalé avec tant de franchise que l'Iran était susceptible d'exercer une pression aussi directe et décisive sur les ravisseurs des otages. Il reste que les conditions énoncées par M. Rafsandjani paraissent difficilement acceptables pour les Occidentaux.

La France a toujours souligné qu'un rapprochement avec l'Iran – et notamment le règlement du contentieux financier opposant les deux pays – ne se ferait pas aux dépens des relations qu'elle entretient avec l'Irak. Si, en principe, il n'y a plus de véritable différend financier entre Téhéran et Washington, les Etats-Unis ont, en revanche, toujours soutenu qu'ils n'exerceraient aucune pression sur le Koweït pour que ce pays relâche les dix-sept extrémistes chiites qu'il détient et que réclame le Djihad islamique. Le Koweït a réaffirmé, mercredi, qu'il n'a avait aucun « marchandage » à ce sujet. Enfin, les dirigeants français maintiennent qu'il ne saurait y avoir de négociation quant à l'élargissement de certains détenus en France, tels que Georges Ibrahim Abdallah ou Anis Naccache.

Une version rocambolesque

M. Rafsandjani, qui prenait la parole à l'occasion d'une manifestation organisée pour l'anniversaire de la prise d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran, le 4 novembre 1979, a, d'autre part, laissé entendre que les Etats-Unis cherchaient à se rapprocher de l'Iran. Il a affirmé que M. McFarlane s'était rendu « *récemment* » à Téhéran, en compagnie de quatre autres Américains, et avait été refoulé sans avoir pu rencontrer les dirigeants iraniens.

La version de M. Rafsandjani est assez rocambolesque. M. McFarlane serait arrivé dans la capitale iranienne porteur d'un message du président Reagan en se faisant passer pour un membre de l'équipage d'un avion venu livrer d'Europe des pièces détachées d'armement. Les cinq hommes ont été conduits dans un hôtel et y ont été maintenus cinq jours en détention avant d'être renvoyés du pays. A leur arrivée, « *il nous a fallu trois heures et demie pour tenir une réunion en toute hâte, prendre une décision et informer l'imam* [Khomeiny] *qui nous a dit de ne pas leur parler et de ne pas recevoir leur message* », a déclaré M. Rafsandjani.

« *Ils avaient aussi apporté un gâteau en forme de clé, censé représenter la reprise des contacts* [entre les Etats-Unis et l'Iran], *mais les gamins de la sécurité avaient faim et ils ont mangé le gâteau* », a poursuivi le président du Parlement. Selon lui, M. McFarlane aurait été « *furieux* » de voir ainsi ses avances repoussées.

A Washington, la Maison Blanche a refusé de confirmer ou de démentir d'éventuels contacts américano-iraniens, conseillant à la presse de « *faire attention* », afin de ne pas nuire à la situation des otages. Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, s'est abstenu de commenter les informations de M. Rafsandjani sur le périple qu'aurait effectué M. McFarlane à Téhéran. En revanche, le porte-parole a catégoriquement démenti que les Etats-Unis aient décidé de remettre en cause l'embargo qu'ils se sont imposé sur toute vente d'armes ou de pièces détachées à l'Iran comme à l'Irak depuis le début de la guerre du Golfe.

Seulement, l'étonnant discours de l'hodjatoleslam Rafsandjani a été suivi ou accompagné d'une avalanche de « révélations » de presse, notamment aux Etats-Unis, laissant entendre que Washington et Téhéran avaient bel et bien entamé un processus de rapprochement – dont une des premières manifestations aurait été la libération, dimanche dernier, de M. David Jacobsen. Pour la chaîne de télévision ABC, citant des « *sources gouvernementales bien informées* », M. McFarlane a bien effectué une mission secrète à Téhéran, afin de proposer à l'Iran des pièces de rechange d'armes américaines. La même information est publiée par l'hebdomadaire libanais *As Shiraa* (prosyrien), qui précise que la visite de M. McFarlane a eu lieu « *en septembre* » que l'émissaire américain était logé à l'Hôtel Independance à Téhéran (ancien Hilton) et avait pu s'entretenir avec plusieurs hauts responsables iraniens, notamment le chef du département politique au ministère des affaires étrangères, M. Mohamed Lavassani.

Les rumeurs vont bon train...

Le Times de Londres assure, pour sa part, mercredi, citant des « *sources diplomatiques arabes* », que les Etats-Unis et l'Iran ont conclu un accord secret destiné à assurer la libération des otages américains et devant déboucher sur une reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Enfin, le *New York Times* croyait savoir, mardi, que des responsables iraniens, soucieux d'améliorer les relations avec Washington, avaient contribué à la libération de M. Jacobsen.

Ce dernier est d'ailleurs optimiste. Hospitalisé à l'hôpital américain de Wiesbaden (RFA), il a déclaré, mardi, qu'il avait bon espoir que ses compagnons de captivité, Terry Anderson et Thomas Sutherland, « *se trouveraient bientôt à sa place* ». « *Terry et Thomas sont en bonne santé et ont le sentiment que leur libération est proche* », a poursuivi M. Jacobsen. Toujours à Wiesbaden, M. Terry Waite, l'émissaire de l'archevêque de *Cantorbéry*, qui a, semble-t-il, joué un rôle déterminant dans la libération de M. Jacobsen, a indiqué qu'« *il attendait d'être contacté dans les prochaines vingt-quatre heures pour savoir s'il repartait pour le Liban* ».

A Damas aussi, les rumeurs vont bon train. A en croire certaines sources, les dirigeants syriens auraient exercé le maximum de pressions sur le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati – en visite à Damas la semaine dernière – pour le convaincre de favoriser la libération des otages – américains et français. Il s'agirait pour la Syrie de pouvoir se prévaloir d'un « geste » à l'égard des Occidentaux avant la réunion que les Douze de la Communauté européenne doivent tenir le 10 novembre à Londres pour décider d'éventuelles sanctions à l'encontre de la Syrie. – (*AFP, Reuter, AP.*)

Les tensions politiques à Téhéran

La répression s'intensifie contre les proches de l'ayatollah Montazeri

Tandis que l'hodjatoleslam Rafsandjani, le tout-puissant président du Parlement iranien, paraît multiplier les efforts en vue de normaliser les relations de l'Iran avec l'Occident, la répression contre les proches de l'ayatollah Montazeri, le dauphin de l'imam, se poursuit sans relâche. Près de trois semaines après l'arrestation des frères Mahdi et Hadi Hachemi, les principaux dirigeants de la section des pasdarans chargée de superviser l'action en faveur des mouvements de libération islamiques à travers le monde, les mesures de perquisition et de détention arbitraires se multiplient.

On estime à plusieurs centaines le nombre des responsables – commandants des pasdarans, sous-préfets et autres dirigeants locaux – arrêtés dans la région d'Ispahan qui a toujours été le fief de l'ayatollah Montazeri et de ses proches.

La radio iranienne participe à cette véritable chasse aux sorcières *en diffusant depuis* plusieurs jours à intervalles réguliers un communiqué du ministre des renseignements, l'hodjatoleslam Ray-Chahri invitant la population à dénoncer ceux qui ont collaboré de près et de loin avec les frères Hachemi et la section des pasdarans chargée des mouvements de libération islamiques.

Une « machination » ?

Cette campagne rappelle par son intensité celle qui avait été menée en 1985 contre les membres du parti Toudeh et qui avait abouti rapidement au démantèlement total de l'appareil clandestin du parti communiste. L'hodjatoleslam Ray-Chahri qui avait été le principal artisan de la liquidation du Toudeh, après avoir successivement décimé les rangs des partisans de l'ancien *ministre* des affaires étrangères M. Ghotbzadeh et de l'ayatollah Ozmah Chariat Madhari, semble avoir reçu carte blanche pour en finir rapidement avec les amis de l'ayatollah Montazeri.

La plus grande incertitude règne sur le sort de ce dernier. Selon certains, il serait assigné à résidence dans sa maison de Qom, sous la surveillance étroite de pasdarans nouvellement nommés à ces fonctions *par* le ministre des renseignements. D'autres affirment qu'il s'est retiré dans sa maison natale de Nadjafabad.

Ce qui est certain, c'est que depuis cinq jours, il n'a été aperçu nulle part. On sait cependant qu'il a pris énergiquement position en faveur des frères Hachemi, qui sont à la *fois* ses plus proches collaborateurs et ses parents, en affirmant que « *quels que soient les reproches que l'on peut formuler à leur égard, la manière dont ils ont été arrêtés, ainsi que la façon cavalière avec laquelle toute cette affaire est instruite, démontre qu'il s'agit d'une machination dirigée contre la révolution islamique* ».

La thèse d'une machination contre la révolution islamique est partagée par une partie des Religieux combattants de Téhéran, la plus puissante association des mollahs d'Iran, qui s'est pratiquement scindée en deux autour de cette affaire. Lundi, ceux qui appuient les frères Hachemi ont distribué des tracts à Téhéran dans lesquels ils laissent entendre que le « *complot en cours* » a pour objectif d'affaiblir les « *valeurs islamiques* » du régime iranien. Entre-temps, les charges qui pèsent contre les personnes arrêtées s'aggravent de jour en jour.

On laisse maintenant entendre que les frères Hachemi étaient à l'origine des attentats qui, au début de la révolution, ont coûté la vie aux ayatollahs Moutahari et Mouffatah, deux dignitaires religieux proches de l'imam Khomeiny. Ces attentats avaient, à l'époque, été revendiqués par le Forghan, un groupuscule religieux extrémiste opposé à la hiérarchie religieuse. Aujourd'hui, on commence à affirmer qu'il existait une « connivence » entre les frères Hachemi et le Forghan.

Tout semble indiquer que les autorités iraniennes sont décidées à *mettre les bouchées doubles en vue* de liquider une fois pour toutes les réseaux mis en place par les frères Hachemi en vue d'aider les mouvements de libération islamiques à travers le monde et de neutraliser les derniers tenants d'une « *révolution islamique mondiale pure et dure* ». Ce qui favoriserait singulièrement les efforts de l'hodjatoleslam Rafsandjani en vue de normaliser les relations avec l'Occident.

JEAN GUEYRAS.

A Beyrouth violents combats autour du camp palestinien de Bourj-Barajneh

De violents duels d'artillerie autour du camp palestinien de Bourj-Barajneh, dans la banlieue chiite au sud de Beyrouth, ont fait, mardi 4 novembre, plus de soixante victimes, en majorité civiles.

Le mouvement chiite Amal et le Front national palestinien (FNSP, coalition prosyrienne hostile au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat) se sont accusés mutuellement de la reprise des combats, après une accalmie relative de quarante-huit heures, pendant laquelle quatre personnes ont été tuées et douze autres blessées.

Le bombardement du camp par des chars, des fusées et des mortiers a fait sept morts et quatorze blessés, selon un bilan provisoire donné par le porte-parole du FSNP.

Parmi les victimes figurent trois enfants qui ont été tués et dix autres blessés, la plupart grièvement, par la chute d'obus sur un terrain de jeu, en début d'après-midi, alors que régnait un calme relatif dans ce secteur.

Par ailleurs, le bombardement des quartiers résidentiels chiites de Bourj-Barajneh, Bir-Al-Abed, Haret Hreik et Roueiss a fait trois morts et quarante-sept blessés. Un grand nombre de victimes, qui se trouvent dans un état critique, ont été transférées à l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth (AUH).

Dans un communiqué, le bureau militaire d'Amal a accusé « *les bandes de toutes les organisations palestiniennes d'avoir déclenché les hostilités* ». Il s'est engagé « *devant la population* (chiite) *de la banlieue à ne pas se contenter d'exiger des représailles contre les Palestiniens armés. Nous saurons comment riposter le moment opportun* », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le FSNP a mis en garde, dans un communiqué contre le « *complot exécuté par des dirigeants locaux au sud du Liban et dans la banlieue sud de Beyrouth, qui ont des liens suspects et exécutent les ordres donnés par des services de renseignements stipendiés* », sans mentionner leur identité. – (*AFP*).

Passant outre à l'interdit gouvernemental

Une trentaine de pacifistes israéliens vont rencontrer à Bucarest des représentants de l'OLP

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une trentaine seulement de pacifistes israéliens, au lieu de plus d'une centaine prévus initialement, ont quitté ce mercredi 5 novembre Tel-Aviv pour Bucarest où ils doivent rencontrer, cette semaine, une délégation de l'OLP à l'invitation de l'Association des écrivains roumains, organisme dont le président d'honneur est le chef de l'Etat, M. Ceausescu. Un profond désaccord parmi les invités sur les circonstances de cette rencontre a, en effet, provoqué la défection des groupes de juifs orientaux (sépharades) de gauche, favorables à un dialogue avec les Palestiniens.

Le départ des pacifistes a été mouvementé. A l'aéroport de Tel-Aviv, des familles de victimes du terrorisme palestinien ont tenté d'empêcher physiquement l'embarquement de la délégation, qui a finalement pris l'avion sous la protection de la police. Tout contact entre des Israéliens et des responsables de l'OLP étant depuis août dernier passible de trois ans de prison, le fait même que des dizaines de politiciens, d'intellectuels et d'artistes sépharades choisissent de se rendre en Roumanie avait l'allure d'un défi lancé au gouvernement. En changeant d'avis, ils ont privé la rencontre d'une partie de son intérêt.

Deux raisons essentielles les ont *incités à faire machine* arrière. D'une part, ils ont eu, au fil des jours, le sentiment d'avoir été récupérés, voire manipulés, par certaines formations politiques d'extrême gauche, dont le Parti communiste israélien, lequel participera en bonne place à la rencontre de Bucarest. D'autre part, ils n'ont pas reçu de l'OLP les assurances politiques qu'ils espéraient, peut-être un peu naïvement.

La délégation israélienne s'entretiendra avec une trentaine de représentants de l'OLP dont deux membres du comité exécutif, M. Mahmoud Abbas et M. Mohamed Milhem, ancien maire de Tulkarem, une ville de Cisjordanie. Ces contacts ont été quasi unanimement condamnés par la classe politique et les commentateurs. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, les a qualifiés mardi d'« *inutiles* » et de « *dangereux* ». Le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a souligné leur futilité. La presse juge pour le moins innoportun de paraître cautionner les positions de l'OLP quelques semaines à peine après l'attentat revendiqué à Jérusalem par la centrale palestinienne. Le gouvernement a néanmoins évité un incident avec la *Roumanie, seul* pays d'Europe de l'Est qui entretient des relations diplomatiques avec Israël.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Tchad

M. Aurillac à N'Djamena

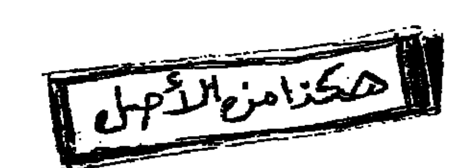
M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, est attendu ce mercredi 5 novembre à N'Djamena, où il s'entretiendra avec le président Hissène Habré des derniers développements de la situation au Tchad. Cette visite impromptue intervient une semaine avant le sommet franco-africain de Lomé où se rendent le président François Mitterrand et le premier ministre Jacques Chirac, et quatre jours après que M. Hissène Habré eut lancé un appel indirect à une intervention militaire française pour libérer le nord du Tchad

On peut penser à cet égard que M. Aurillac prodiguera quelques conseils de prudence au président tchadien et lui renouvellera la volonté de la France de ne pas s'engager au-delà du 16ᵉ parallèle. M. Aurillac s'informera aussi de la situation exacte qui règne dans le nord du pays alors que des sources dignes de foi laissent entendre que l'ancien président Goukouni Oueddeï serait dans le coma à Tripoli. Ce dernier aurait été blessé lors d'un accrochage avec les forces de sécurité libyennes.

Chine

Première visite de navires de guerre des Etats-Unis depuis 1949

Trois navires américains de la flotte du Pacifique sont arrivés, ce mercredi 5 novembre, à Quigdao, en Chine du Nord, pour la première escale dans un port chinois de bâtiments de guerre battant pavillon des Etats-Unis depuis la fondation de la République populaire en 1949. Cette visite de six jours des navires – le croiseur *Reeves*, le destroyer *Oldendorf* et la frégate *Rentz* – résulte d'un accord, annoncé le mois dernier à Pékin par le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, aux termes duquel Pékin et Washington s'abstiennent d'aborder publiquement la question des armements nucléaires dont seraient éventuellement porteurs les bâtiments (*le Monde* du 11 octobre). Le *Rentz* et l'*Oldendorf* peuvent être dotés de têtes nucléaires de 20 mégatonnes. La visite est présentée par les Etats-Unis comme une « *preuve visible* » du renforcement de la coopération militaire sino-américaine. C'est du même port, quartier général de la flotte des Etats-Unis en Asie *pendant la* seconde guerre mondiale, qu'était parti, en mai 1949, le *Dixie*, dernier navire à évacuer les ressortissants américains de Chine lors de la chute du régime nationaliste. – (*AFP, UPI.*)



La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Recherche et enseignement supérieur : vive querelle de chiffres

L'Assemblée nationale a adopté le mardi 4 novembre les crédits du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PCF contre, le FN s'abstenant). L'enveloppe de ce budget s'élève à 42,7 milliards de francs (3,67 % du budget général). Il se décompose ainsi : 21,7 milliards de francs pour l'enseignement supérieur, 21 milliards de francs pour la recherche. Le ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, a annoncé au cours du débat qu'*« un supplément de 10 millions de francs serait débloqué en faveur de l'enseignement supérieur privé »*.

« Maquillé et gonflé artificiellement » pour M. Jean-Pierre Chevènement (PS, Territoire de Belfort), *« ambitieux et sérieux »* pour le ministre, M. Alain Devaquet, le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur a été, de tous les budgets examinés depuis le 21 octobre, celui qui a suscité dans l'hémicycle l'empoignade la plus vive. La divergence d'analyse entre l'opposition et la majorité était irréductible puisque chacun se fondait sur des chiffres différents pour comparer les budgets 1986 et 1987. Pour M. Chevènement, le gouvernement a beau jeu d'invoquer une augmentation de ces crédits puisqu'il ne prend pas en compte dans sa comparaison le budget 1986, initialement voté par la majorité socialiste, mais son montant revu à la baisse dans la loi de finances rectificative votée après le 16 mars par l'UDF et le RPR. L'entourage de M. Devaquet avait estimé, en avril, que les sommes prévues *« avaient été surévaluées »* et qu'il convenait donc de comparer le budget 1987 au budget 1986 *« rectifié »* (*le Monde* du 21 août).

« C'est un tour de prestidigitateur indigne d'un homme de qualité sympathique comme vous l'êtes », devait dire M. Chevènement. *« Il faut recomposer bien des lignes et des chapitres pour arriver à comparer 1986 et 1987 »*, se plaignait à son tour M. Robert Chapuis (PS, Ardèche). Le rapporteur pour avis de la commission estimait, avec M. Jean Giard (PC, Isère), rapporteur spécial, que les dépenses ordinaires avaient diminué, en fait, de 20,33 points, quand le ministre ne concédait qu'un recul de 1 point. M. Giard s'est également inquiété de l' *« abandon progressif »* de la notion de budget civil de la recherche et du développement (BCRD) au profit d'un agrégat intitulé *« effort budgétaire de recherche et de développement »* (EBRD) (1) dont le sens lui échappe : *« Ce changement de terminologie ne sert-il pas à masquer le recul du BCRD, en passe de devenir une coquille vide ? »*, s'est interrogé le député communiste.

M. Devaquet a, à la tribune, sur un ton très posé, presque ému, réfuté cette *« querelle »* de chiffres. *« On ne peut pas prendre en compte un seul indicateur pour bien définir la recherche en France. Il y en a toute une pyramide, du plus vaste au plus étroit »*, a-t-il expliqué, en citant la part du PIB en augmentation de 5 %, l'effort national de recherche et de développement (public et privé) qui représente en 1987 127 milliards de francs (+ 8,5 %), l'effort budgétaire de recherche civile et militaire de l'Etat avec 80 milliards de francs (+ 8,6 %), le budget civil de la recherche, tous ministères confondus, 39 milliards (+ 0,6 %) et enfin le budget de la recherche lui-même, enregistrant, selon M. Devaquet, une progression de 6,1 %. *« C'est cette progression que nous devons avoir devant les yeux pour juger globalement l'effort de recherche de notre pays (...). La recherche est le socle sur lequel se construit l'avenir,* a poursuivi le ministre, *et le socle du socle, c'est la recherche fondamentale. »*

L'ironie de M. Chevènement

M. Devaquet a souligné le fait que les crédits des établissements publics, scientifiques et techniques étaient en progression de 9 %. Il a également rappelé que la recherche fondamentale pouvait aujourd'hui, dans certains domaines comme la biologie, déboucher sur des applications à moyen terme (trois à cinq ans). Mais pour autant, le gouvernement n'entend pas *« délivrer de chèque en blanc »* aux organismes de recherche, a prévenu le ministre. Il s'est également défendu de vouloir sacrifier la recherche industrielle sur l'autel de la recherche fondamentale. Tout en reconnaissant la baisse ponctuelle des crédits de recherche industrielle pour certains ministères, il a estimé à 20 % une progression globale des crédits de recherche industrielle, qui prend en compte notamment une augmentation de 5 milliards de francs des crédits de recherche militaire (30 milliards en tout). Pour le ministre, 70 % de ces 5 milliards de francs supplémentaires irrigueront la recherche industrielle. *« C'est une jusfification pernicieuse »*, a estimé pour sa part M. Giard. *« On sait combien les retombées sur la recherche civile sont incertaines »*, a rappelé, quant à lui, M. Chapuis.

M. Chevènement devait, pour sa part, faire sourire les députés en se demandant, *« laissant errer* [son] *regard sur les bancs, où se trouvait le ministre de la recherche ? » « Je veux dire M. Giraud... C'est bien lui, le ministre de la défense, n'a-t-il pas le droit à 30,8 milliards de francs, alors que vous vous contentez de 21 milliards ? »*, a-t-il ironisé, en regardant M. Devaquet. *« Je ne partage pas le dédain de certains orateurs pour la recherche militaire,* a répliqué le ministre. *Elle a beaucoup apporté à de nombreuses industries de pointe. »*

Répondant ensuite aux critiques de l'opposition, qui avait protesté contre la réduction des crédits de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), le ministre a déclaré que cette agence retrouverait sa mission première, à savoir celle de donner des subventions publiques aux programmes d'investissement à haut risques. S'agissant du programme Eurêka, M. Devaquet a confirmé l'intérêt qu'il portait à ce projet européen de coopération spatiale en rappelant que ses crédits, d'environ 700 millions de francs, marquaient un *« doublement de l'effort »*. *« Comment seront répartis ces 700 millions?* a demandé M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), *nous l'ignorons. Faut-il alors douter de votre volonté de mettre en œuvre le programme tel qu'il a été conçu initialement ? »* Pour sa part, le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, M. Jean-Pierre Dubernard (RPR, Rhône), a estimé que le gouvernement avait *« choisi l'avenir »* avec ce budget, qu'il a résumé en faisant sienne une phrase du ministre : *« Plus de chercheurs travaillant sur des équipements plus nombreux et plus sophistiqués, avec un peu moins d'assistance technique et un peu plus de contraintes de gestion. »*

Tutelle ou pénurie ?

Les députés ont alors abordé l'examen de l'enveloppe budgétaire de l'enseignement supérieur, tout en semblant cependant se réserver pour la discussion prochaine de la loi Devaquet sur l'enseignement supérieur. *« Budget de sagesse et de confiance »* pour M. Yves Fréville (UDF, Ille-et-Vilaine), rapporteur spécial, il est apparu aux yeux de M. Jean-Claude Cassaing (PS, Corrèze), rapporteur pour avis, comme celui *« du renoncement et du repliement »*. Quant à M. Roger-Gérard Schwartzenberg (PS, Val-de-Marne), il a estimé que le ministre, par sa politique excessive de compression d'effectifs, allait désorganiser le fonctionnement de bon nombre d'universités : *« Vous êtes leur ministre de tutelle, ne soyez pas le ministre de leur pénurie. »* Les élus du Front national ont, quant à eux, proposé à M. Devaquet que soit versée directement aux étudiants *« aptes à suivre un enseignement supérieur »* la plus grande part du financement public de l'enseignement. *« Les étudiants eux-mêmes remettraient ce fonds à l'établissement de leur choix, exerçant ainsi un contrôle de qualité »*, a expliqué M. François Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis).

En réponse à une question de MM. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise) et Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), le ministre a annoncé que les subventions en faveur des facultés catholiques et des écoles de la FESIC (Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres) seraient portées de 55 millions à 65 millions de francs. Une mesure qui donne satisfaction aux députés de la majorité qui avaient demandé au gouvernement un geste significatif.

PIERRE SERVENT.

(1) Il comprend le budget civil de recherche, la recherche universitaire, la contribution du budget annexe des PTT et les crédits destinés à la recherche militaire.

Jeunesse et sports : les malheurs de M. Bergelin

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 4 novembre, le bubget du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. D'un montant de 2 174,2 millions de francs il représente 0,19 % de l'ensemble des crédits de l'Etat et est en baisse de 0,87 % sur l'an dernier (*le Monde* des 4, 11 et 31 octobre). Les députés du PS et du PC ont voté contre ; ceux du FN se sont abstenus ; ceux du RPR et de l'UDF ont voté pour.

M. Christian Bergelin doit parfois regretter d'avoir été l'orateur principal du groupe RPR chargé de critiquer les budgets de la gauche pour la jeunesse et les sports. Aujourd'hui, devenu membre du gouvernement, ayant en charge ce secteur, il doit défendre des crédits en diminution. Sa position n'est pas commode, d'autant que son prédécesseur, M. Alain Calmat (app. PS, Cher) n'a pas manqué de lui rappeler ses déclarations passées. Certes le nouveau ministre répond que l'accroissement des ressources espérées du Loto sportif permettra de fournir aux sports plus de crédits que les années passées.

Mais l'ancien ministre est plus que dubitatif sur la réalité de cette augmentation attendue des résultats du concours de pronostics, qu'il a lui-même créé malgré les réticences de certains socialistes. Une fois encore il apparaît qu'un mode de financement nouveau institué pour augmenter les ressources ne sert finalement qu'à compenser la baisse des crédits fournis par l'Etat lui-même.

Les rapporteurs n'ont pu que constater cette diminution des crédits publics : M. Jacques Roux (PC, Hérault), au nom de la commission de la production, l'a critiqué ; M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), au nom de la commisson des finances, l'a regretté mais s'est félicité de la nouvelle politique sportive.

M. Bergelin est aussi le tuteur des associations s'occupant des jeunes. Là aussi les crédits sont sévèrement réduits alors que ceux attribués au fonctionnement de l'administration du ministère augmentent légèrement. M. Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne) comme M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) ont souligné cette *« curieuse conception du moins d'Etat »* d'autant qu'elle prive des associations, telles que celles qui gèrent des centres de vacances, de crédits dont elles ont besoin. En dehors de M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), tous les orateurs de la majorité se sont félicités de cette évolution. Comme le ministre, ils estiment qu'il ne faut plus aider des associations *« sans discernement »* mais simplement des projets précis.

Pour le Front national cette sélection n'est pas encore assez sévère. M. Jean-François Jalkh (FN, Seine-et-Marne) a demandé (mais la majorité ne l'a pas suivi) que soient supprimées des subventions à des associations accusées d'être *« d'obédience communiste »*, comme les Francs et franches camarades et le *MRAP*.

Th. B.

L'Acte unique européen

Le RPR attend des apaisements du gouvernement

M. Jacques Chirac a reçu, mardi 4 novembre, à dîner à l'hôtel Matignon certains parlementaires de la majorité directement concernés par le projet de ratification de l'Acte unique européen dont la discussion est prévue pour le 20 novembre à l'Assemblée nationale. Parmi les convives se trouvaient notamment M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement et président du CDS, et M. Jean de Lipkowski, député RPR, rapporteur du projet de loi. Celui-ci avait indiqué le matin dans une interview à *Libération* » : *« Il est impossible d'amender l'Acte unique européen lui-même, sauf à vouloir le renégocier. En revanche, rien n'empêche d'accompagner le projet d'une déclaration interprétative. Mais il faut savoir qu'une telle déclaration n'aurait vis-à-vis des tiers aucune valeur juridique. »*

M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, à l'issue de la réunion de celui-ci a admis que *« certains députés RPR ont exprimé leur volonté, mais pas leur décision, de s'opposer à cette ratification s'ils n'obtenaient pas l'assurance du ministre des affaires étrangères ou du premier ministre que l'Acte unique n'annulerait pas le « compromis de Luxembourg »* (1). *Une telle requête,* selon M. Messmer, *est d'autant moins abusive que plusieurs Etats ont déjà assorti leur ratification d'une procédure comparable »*. Les députés UDF ont également examiné ce projet lors de leur réunion de mardi. M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes les a facilement convaincus de la portée symbolique de l'acte de ratification. Ces élus, qui refusent tout amendement au projet de loi, accepteraient cependant une déclaration gouvernementale qui en préciserait les limites.

En fait, giscardiens, léotardiens et barristes ne sont pas mécontents de voir que, pour une fois, les difficultés pour le gouvernement n'apparaissent pas chez eux mais chez leurs alliés du RPR : *« C'est à Jacques Chirac de s'arranger avec ses amis les plus proches »*, disent-ils. Pour eux, affirment-ils, il n'est pas question de céder. M. Jean-Claude Gaudin l'a dit très clairement mardi : *« Le RPR ne peut pas tout avoir. Il dirige la mécanique gouvernementale, il faut qu'il s'extraie un peu de ses réflexes de parti. »* Tout à la fois conciliant et menaçant, il prévient : *« Que le gouvernement ne vienne pas provoquer les centristes de l'UDF sur une affaire somme toute banale. »* C'est M. Valéry Giscard d'Estaing qui sera le porte-parole de l'UDF à la tribune de l'Assemblée nationale lors du débat de ratification.

(1) Le « compromis » permet à un Etat d'exciper de ses « intérêts vitaux » pour s'opposer à une décision acquise à la majorité.

Un « espace sans frontières »

L'Acte unique, adopté au conseil européen de Luxembourg en décembre 1985, constitue la plus importante réforme apportée au traité de Rome. Son titre veut symboliser la volonté des Douze d'établir dans un même document une osmose entre l'économique, le social, le monétaire et la politique étrangère. Les dispositions souvent très techniques de l'Acte unique concernent pour l'essentiel la création d'un grand marché intérieur européen d'ici à 1992. Ce grand marché, qui comptera 350 millions de consommateurs, est défini comme *« un espace sans frontières dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée »*.

L'Acte unique prévoit d'autre part que bon nombre des mesures prévues — environ les deux tiers — pourront être adoptées à la majorité, et non pas à l'unanimité. La règle de l'unanimité continuera cependant à s'appliquer pour les dispositions concernant l'harmonisation fiscale et la circulation des personnes.

● **Le RPR à Brest : une décharge publique.** — Plutôt que de se rendre devant la commission nationale des conflits du RPR, M. Jacques Berthelot, qui s'était démis de son mandat de maire de Brest, en juillet 1985, a préféré tenir, mardi 4 novembre, une conférence de presse dans la décharge publique municipale de Brest, *« image,* estime-t-il, *du* [RPR] *que l'incompréhensible comportement des dirigeants* [fédéraux] *transmet à nos électeurs »*. Menacé d'exclusion, M. Bertholot, qui est toujours conseiller municipal, assure ne pas être en opposition avec les orientations politiques du RPR. MM. René Baron et Jean-Michel Parhirin, respectivement secrétaire et président de la fédération finistérienne du RPR, accusés par M. Berthelot d'être à l'origine de sa demande d'exclusion, avaient remis leur démission pour amener les instances nationales à *« rétablir la discipline »* dans une fédération atteinte de dissidence endémique. Après avoir rencontré M. Franck Borotra, secrétaire général adjoint et porte-parole du mouvement, ils ont accepté de reprendre leurs fonctions.

La réforme du Code de la nationalité

Le RPR et l'UDF récusent le Conseil d'Etat

Le gouvernement ne doit pas suivre l'avis du Conseil d'Etat. Il doit réformer comme il l'entend le code de la nationalité. Telle est l'opinion des deux présidents de groupe de la majorité à l'Assemblée nationale, qui rejoignent ainsi celle que M. Jacques Toubon a exprimée dans nos colonnes (*le Monde* du 5 novembre).

M. Pierre Messmer, le mardi 4 novembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, a été on ne peut plus net : *« Si le gouvernement tient compte de l'avis du Conseil d'Etat, je ne conseillerai pas au groupe RPR de suivre la position du gouvernement. »* En clair, si les ministres décidaient d'atténuer leur projet, les députés RPR pourraient l'amender pour le faire coïncider avec la *plate-forme électorale de la* majorité. M. Jean-Claude Gaudin, le même jour, n'a pas dit autre chose : *« L'avis négatif du Conseil d'Etat ne m'a pas surpris car il penche plutôt à gauche. Il a fait preuve de son traditionnel conservatisme juridique. Mais son avis n'étant que consultatif, il ne doit pas nous empêcher d'appliquer notre programme. »*

Pour autant, la majorité, unie sur le principe, connaît quelques divergences sur son application. Le président du groupe RPR est pour un *« serment »* que devraient prononcer les candidats à la naturalisation. Le président du groupe UDF pense, lui, qu'un *« geste significatif »* moins solennel pourrait suffire. Ce n'est pas cet aspect de la réforme envisagée qui gêne les centristes mais la suppression de la naturalisation automatique par mariage. M. Jacques Barrot trouve que bousculer le droit de la famille simplement pour *mettre fin à l'utilisation des « mariages blancs »* est une méthode bien lourde pour l'objectif recherché.

Les uns et les autres sont parfaitement conscients que les arguments utilisés par le Conseil d'Etat (la référence aux principes républicains) pourraient nourrir une saisine du Conseil constitutionnel si le gouvernement maintenait son projet initial. Ils sont décidés à courir le risque. *« Nous n'avons pas à nous déterminer en fonction du Conseil constitutionnel,* dit M. Messmer, *mais simplement en fonction de notre conscience et de la conscience que nous avons des intérêts du pays. »* Quant à M. Gaudin, puisqu'il ne partage pas l'analyse juridique des conseillers d'Etat, il reconnaît : *« Ce sera au Conseil constitutionnel de dire si le code de la nationalité que nous voulons est conforme ou non aux principes de notre droit. »*

Th. B.

● **RECTIFICATIF.** — Plusieurs erreurs de transcription se sont glissées dans le compte rendu de la discussion budgétaire des Postes et télécommunications (*le Monde* du 4 novembre).

Les crédits de ce département s'élèvent à 181,821 milliards de francs, et non à 18,821. Les propos du ministre, M. Longuet, ont été déformés à la fin de l'article : il avait affirmé qu'il fallait *« veiller à ne pas abuser en baptisant missions de service public des missions qui appartiennent en fait au marché »*. Enfin, il fallait lire au dernier paragraphe : *« Ce budget marque une inflexion « modeste,* a estimé M. d'Aubert, *mais bien réelle, vers plus d'autonomie et de responsabilité. »*

● **Modification du mécanisme du « carry back ».** — La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 4 novembre, un amendement commun de son président et de son rapporteur général, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados) et M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), améliorant pour les entreprises le mécanisme du « carry back » (imputation des pertes sur les bénéfices antérieurs) mis en place par les socialistes. La période au terme de laquelle l'Etat remboursera à une entreprise une créance *constatée au titre du report en arrière* de ses déficits — si cette créance n'a pas été utilisée pour le paiement de l'impôt sur les sociétés — sera ramenée de 10 à 5 ans si l'Assemblée suit sa commission.

Un amendement Giscard contre le gouvernement

Devant un ministre des finances au budget serré, un ancien président de la République ne peut obtenir guère plus q'un député de base. M. Valéry Giscard d'Estaing avait proclamé qu'il demanderait à l'Etat d'aider les régions à faire face aux dépenses d'entretien et de construction des lycées, que la décentralisation a mis à leur charge.

Le dossier du président du conseil régional d'Auvergne ne manquait pas d'arguments : comme pour les autres secteurs transférés, l'Etat a calculé les crédits qu'il accorde aux régions en fonction des sommes que lui-même dépensait pour l'action désormais confiée à la collectivité locale. Or, depuis plus de dix ans, l'Etat ne consacre pas assez d'argent à l'entretien des lycées et n'en a pas prévu beaucoup pour faire face à la nécessité d'en construire de nouveaux.

Toutes les régions ont fait la même constatation. Le député du Puy-de-Dôme a donc pris la tête de la grogne. Mais la rigueur budgétaire n'a pas permis au gouvernement de lui donner les crédits qu'il souhaitait. Avec les autres députés membres de la majorité, présidents de région, il a donc simplement déposé un amendement demandant que la commission consultative sur l'évaluation des charges apprécie, dans un rapport officiel, pour chaque région le coût du transfert des lycées et l'état du patrimoine transféré. Cet amendement est venu en discussion le mardi 4 novembre, à la fin du débat sur le budget de l'éducation nationale, budget qui a été approuvé.

A priori il n'aurait pas dû poser de problème, puisqu'il n'implique aucune dépense supplémentaire en 1987. Mais personne n'est dupe : au vu du rapport demandé, l'Etat devra fournir de l'argent en 1988. Les services du ministère du budget ne tenaient donc pas à son adoption.

Le ministre de l'éducation fut chargé de confirmer l'opposition du gouvernement à l'amendement ; il annonça toutefois des facilités de prêt de la Caisse des dépôts aux régions. M. Gaudin s'en montra heureux, mais maintint l'amendement, dont il reconnut qu'il était un moyen de pression sur la Rue de Rivoli. Il reçut le soutien de tous les groupes, et son amendement fut voté à l'unanimité hors l'abstention de M. Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne).

Th. B.

Au Sénat

Modification des relations entre propriétaires et locataires

Les sénateurs ont poursuivi, mardi 4 novembre, la discussion du projet de loi présenté par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, relatif à l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux. Ce texte tend à remplacer la loi Quilliot de 1982 (*le Monde* du 1er novembre). Ils ont adopté l'article 8 qui laisse libre la fixation du prix de la sous-location assorti d'un amendement de M. Méhaignerie permettant aux propriétaires qui le souhaitent de renouveler leur bail pour une durée au moins égale à trois ans ainsi qu'un amendement de M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) précisant que le locataire peut intervenir au terme de chaque année pour résilier son contrat de location.

Une longue discussion s'est déroulée sur les articles relatifs aux charges et au loyer. Le projet rétablissant le principe de la libre négociation du bail, M. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) a défendu, sans succès, un amendement stipulant que la fixation des loyers se ferait après consultation d'un observatoire départemental du marché locatif, créé pour la circonstance.

En ce qui concerne le dépôt de garantie — l'adoption d'un amendement socialiste exclut ce dépôt dans le cas d'un loyer payable d'avance pour une période supérieure à deux mois, comme l'établissait la loi Quilliot, — M. *Charles Lederman* (PC, Val-de-Marne) a défendu, en vain, un amendement pour empêcher le bailleur de faire fructifier cet argent *« qui ne lui appartient pas »*.

A. Ch.

Politique

Evaluée à 474 milliards de francs

La programmation militaire maintient la priorité à la modernisation des sous-marins stratégiques

La priorité restera à la modernisation de la force nucléaire stratégique et, *notamment, aux sous-marins* lance-missiles de la Force océanique stratégique (FOST). A côté de *cette «composante» navale* de la dissuasion, la France maintient son projet d'un nouveau missile terrestre dont la mobilité devra être déterminée pour permettre une montée en puissance très rapide.

Cette double assurance est donnée par le premier ministre, M. Jacques Chirac, et par le ministre de la défense, M. André Giraud, qui cosignent le projet de loi de programmation militaire 1987-1991 soumis au conseil des ministres du mercredi 5 novembre. Ce texte de loi, qui devra être approuvé par le Parlement, annule la programmation militaire 1984-1988 préparée en 1983 par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et par le ministre de la défense M. Charles Hernu. A l'issue du conseil des ministres, il sera présenté aux commissions spécialisées (défense nationale et finances) de l'Assemblée nationale.

La nouvelle programmation militaire se présente en trois parties. D'abord, un exposé des motifs qui définit l'environnement international, en précisant les menaces potentielles, et fixe les missions et l'organisation des forces pour les cinq *années à venir. Ensuite*, une *série*, très courte, d'articles de loi qui précise l'enveloppe financière allouée aux armées durant cette période. Enfin, des annexes qui indiquent les références économiques du gouvernement à partir desquelles il garantit un pourcentage de croissance annuelle des crédits militaires. A la différence de la précédente loi, qui avait additionné les dépenses de fonctionnement et les crédits d'équipement pour donner une indication globale de chacun des cinq budgets annuels entre 1984 et 1988, le document présenté par MM. Chirac et Giraud se contente d'une estimation, en volume, des seuls crédits d'équipement, nucléaire et classique, des armées et de la gendarmerie. Le texte de loi ne fournit, donc, aucune évaluation des dépenses de fonctionnement (soldes et activités) en cinq ans.

Un double compromis

Entre 1987 et 1991, le gouvernement *actuel* propose de consacrer environ 474 milliards de francs à l'équipement des forces armées. Cette somme est présentée en francs constants, sur la base d'une valeur 1986, c'est-à-dire qu'elle est censée garantir un pouvoir d'achat exprimé en crédits de paiement et non, comme ce fut le cas antérieurement, en autorisations de programme.

De longues discussions ont opposé *le ministère de la défense* à l'administration des finances et à celle du budget, avant la fixation de cette somme selon les modalités retenues. Au début, M. Giraud souhaitait obtenir de l'ordre de 500 milliards de francs pour satisfaire les besoins recensés par les états-majors. Après une première contre-proposition de 400 milliards de francs, vite abandonnée, les services de MM. Edouard Balladur et Alain Juppé ont avancé l'estimation de 445 milliards de francs. Au fil de leurs conversations, les *différents* interlocuteurs impliqués se sont arrêtés, avec 474 milliards de francs, à mi-chemin des exigences, c'est-à-dire à un compromis.

On retrouve, du reste, ce sentiment d'un compromis, mais cette fois-ci entre la présidence de la République et le gouvernement, avec la liste des engagements de MM. Chirac et Giraud, en matière de choix des matériels nécessaires aux armées.

Aucun programme dit «majeur», dans le domaine nucléaire comme dans le secteur des armes classiques ou encore en matière spatiale, n'est *abandonné. L'armée de terre aura* son char de combat Leclerc (elle prévoit de commander mille quatre cents exemplaires à *22 millions* de francs pièce) et son nouveau missile préstratégique Hadès (le successeur du Pluton), sans que le mode d'emploi de cette dernière arme ait été infléchi (l'ordre d'engagement est réservé au président de la République). La marine nationale, qui devra financer le nouveau sous-marin stratégique lance-missiles (dit «nouvelle génération» ou NG) et *son porte-avions Richelieu à propulsion* nucléaire, verra son programme de construction de navires de sur*face étalé dans le temps. L'armée de* l'air s'équipera en avions-radars (8 milliards de francs leur son réservés) et elle devra choisir, l'an prochain, les caractéristiques définitives de son avion de combat Rafale, à partir des neuf versions proposées de l'appareil.

L'attitude des socialistes

Si le programme de sous-marins NG conserve sa priorité, comme le demandait le chef l'Etat, le gouvernement *ne renoncera pas*, pour autant, à prévoir la réalisation d'un missile terrestre, ce qu'on appelle la nouvelle «composante» de la dissuasion, dont le déploiement sera progressif au rythme des événements.

Dans le domaine spatial, enfin, la loi de programmation retient le projet de satellite Hélios d'observation militaire et celui du système Syracuse-2 de satellites de transmission.

Pour faire entrer tous ces programmes d'équipement au sein d'une enveloppe financière arrêtée autour de 474 milliards de francs, le ministère de la défense, qui ne renonce à aucun de ses projets initiaux, a dû en remanier ou ralentir *certains. Ainsi, la mobilité attendue* de la nouvelle «composante» terrestre de la dissuasion sera aménagée selon d'autres critères *que le* mode de déploiement primitivement retenu pour le missile SX. Le programme d'avion de combat Rafale sera étalé dans le temps.

Tel qu'il se présente, le projet de loi de MM. Chirac et Giraud sera en arrière-plan de la discussion, prévue pour le mercredi 12 novembre au Palais-Bourbon, du projet de budget militaire pour 1987 qui marque la *première étape de la programmation*. Au sein de l'opposition, les socialistes préfèrent attendre de connaître le contenu exact des deux textes – celui du projet de budget et celui du projet de loi de programmation – avant de se prononcer. Il existe, cependant, au PS une tendance, symbolisée par M. Charles Hernu, favorable au vote de ces deux textes dès lors que la loi de programmation militaire, adoptée en conseil des ministres, aurait reçu «l'imprimatur» du chef de l'Etat, chef des armées. Mais tous les députés socialistes ne sont pas de cet avis. Le groupe parlementaire a *prévu de se déterminer lors* d'une réunion préalable le matin du 12 novembre.

J. I.

Le gouvernement et les pieds-noirs

Ces chères promesses...

M. Jacques Chirac fuit-il M. André Santini ? Le secrétaire d'Etat *aux rapatriés est en tout* cas, en ce moment, le plus angoissé des membres du gouvernement. A quarante-huit heures de la discussion de son projet de budget à l'Assemblée nationale, il n'a toujours pas obtenu du premier ministre le rendez-vous qu'il sollicite depuis plusieurs semaines dans l'espoir de s'entendre dire qu'il disposera bien des crédits nécessaires pour pouvoir financer les très généreuses promesses qu'il a faites *aux rapatriés d'Afrique du Nord* dès son entrée en fonctions, sur la foi des engagements personnels de M. Chirac (*le Monde* du 29 avril).

De toute évidence, le doute assaille M. Santini, qui avait juré ses grands dieux aux pieds-noirs qu'ils disposeient enfin, depuis le changement de majorité, d'*«une chance historique»* de voir leur *contentieux* avec l'Etat *«vraiment clos»*; et, en particulier, que le gouvernement annoncerait, avant la fin de l'année, le règlement définitif de la question de l'indemnisation des biens perdus. Une question *«qui ne doit pas se réduire,* disait en avril le secrétaire d'Etat, *à un problème d'épicerie»*.

Or, si le premier ministre apparaît *aujourd'hui* embarrassé, c'est justement parce que le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, ainsi que le ministre du budget, M. Alain Juppé, trouvent déraisonnable l'addition que leur a *présentée M. Santini. Pourtant*, en réclamant 30 milliards de francs sur dix ans pour clore enfin de façon *aussi équitable* que possible cette question de l'indemnisation, le secrétaire d'Etat aux rapatriés ne s'est pas aligné sur les propositions maximalistes de certaines associations. Selon les estimations officielles, si l'Etat voulait vraiment, vingt-cinq ans après l'exode de 1962, indemniser totalement les pieds-noirs de tous leurs biens *perdus, il lui en coûterait encore* 80 milliards, au bas mot.

Mais rigueur oblige, MM. Balladur et Juppé se montrent inflexibles. Diverses indications autorisent même à penser que la décision a déjà été prise de ne pas donner suite aux promesses de M. Santini, *malgré* les *risques* politiques que les *réactions* des pieds-noirs déçus pourraient faire courir à M Chirac. Si ces informations se confirmaient, il n'y aurait pas de nouvelle loi d'indemnisation. Le secrétaire d'Etat aux rapatriés n'aurait alors d'autre *«choix»*, admet-on volontiers dans les milieux gouvernementaux, que d'accepter d'être totalement *déconsidéré aux yeux des* pieds-noirs ou de se démettre de sa charge. On comprend donc que M. Santini espère une intervention salvatrice, *in extremis*, du premier ministre. Suspense...

ALAIN ROLLAT.

A l'ONASEC

Liquidation avant dissolution

Le personnel de l'ONASEC (Office national à l'action sociale, *éducative et culturelle, chargé* d'aider à l'intégration des rapatriés de confession islamique) a été informé, au cours de plusieurs réunions avec les représentants de sa nouvelle direction (*le Monde* du 24 juillet), de la décision prise par le gouvernement de dissoudre cet organisme avant le 1er janvier 1987. Cela à la suite du rapport de l'inspection générale de l'administration, établi l'été dernier à la demande du secrétaire d'Etat aux rapatriés.

En attendant, les effectifs de l'Office sont réduits. Dix-sept cadres ont été ou vont être licenciés. Sur les cent soixante-cinq employés de l'établissement, *dont la gestion a été* très critiquée et a provoqué une controverse entre le secrétaire d'Etat et son prédécesseur *socialiste*, une quarantaine seulement conserveraient un emploi en devenant «correspondants départementaux» auprès des commissaires de la République dans les départements comptant beaucoup de rapatriés de confession islamique. En revanche, une centaine de contractuels, parmi lesquels de nombreux jeunes Français d'origine maghrébine, ne seraient pas reclassés.

Recherche, rôle de l'Etat, décentralisation

M. Mitterrand fait entendre sa différence

M. François Mitterrand s'est rendu, mardi 4 novembre, à Montpellier, municipalité socialiste dirigée par M. Georges Frêche. Il a visité le salon Euromédecine et prononcé, à l'hôtel de ville, une allocution consacrée essentiellement à la recherche et à la science.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

M. Mitterrand procède, vis-à-vis du gouvernement et dans les domaines qui reviennent à l'équipe de M. Chirac, par mises en garde successives qui sonnent comme autant d'alertes adressées à l'opinion. Le chef de l'Etat s'est ainsi clairement démarqué du gouvernement, mardi 4 novembre à Montpellier, faisant entendre sa différence, sur quatre thèmes : décentralisation, rôle de l'Etat, recherche, protection sociale et réforme hospitalière.

Après avoir visité le salon international Euromédecine, M. Mitterrand a notamment déclaré, à l'hôtel de ville ;

– **Décentralisation** : le dynamisme de Montpellier et de sa région dans le domaine des technologies nouvelles *«prouve qu'il ne s'agissait pas là d'une simple réforme administrative mais d'un changement profond qui donne à un projet de société cohérence, force et avenir. La décentralisation est devenue le principal creuset où s'opère l'alchimie du développement du pays et où se dessine le visage de la France du vingt et unième siècle»*. M. Mitterrand réaffirme ainsi une ferme volonté sur cette réforme qu'il a mise en œuvre et à laquelle M. Chirac, méfiant, veut imposer une *«pause»*.

– **Rôle de l'Etat** : *«La puissance publique doit être là, modeste, attentive, sans chercher à se substituer à l'initiative privée, accompagnant tous les efforts qui ne seraient pas accomplis sans elle.» «Rien ne se fera sans une volonté politique cohérente et organisée, sans une grande ambition pour le pays.»* M. Mitterrand, qui appliquait son propos essentiellement à la recherche et à la science, se place ainsi en contrepoint d'une action gouvernementale marquée par le désengagement de l'Etat.

– **Recherche** : *«Il y a peu de maîtres mots. J'en connais un, c'est la recherche.»* M. Mitterrand qualifie la recherche, *«sans esprit polémique»*, de *«devoir national»*. *«Le chômage, les difficultés d'insertion des jeunes, l'extension du chômage de longue durée, ne trouveront leurs réponses que par un effort résolu en faveur de la science (...). La solidarité nationale doit veiller à ce que ceux qui ne peuvent s'adapter à ces changements n'en soient pas exclus.» «Un pays qui fait de la recherche une priorité est sûr de préparer les décennies qui viennent.»* Le chef de l'Etat intervenait au moment même où l'Assemblée nationale débattait d'un budget de la recherche dont les crédits sacrifient à la rigueur budgétaire.

– **Protection sociale et structure hospitalière** : *«Nous devons garantir à chacun, riche ou pauvre, le droit d'accès au meilleur de la médecine. Notre système de protection sociale et notre organisation hospitalière l'ont permis jusqu'ici. Sachons les préserver.»* M. Mitterrand s'exprime sur ces sujets alors même que l'on craint pour la sauvegarde d'une protection sociale égale pour tous et que Mme Michèle Barzach, ministre délégué de la santé et de la famille, défend un projet de loi qui prévoit notamment le retour du secteur privé dans les hôpitaux publics.

Au terme de cette allocution, M. Mitterrand a convié Mme Barzach à regagner Paris, comme prévu, par le même avion que lui. Le ministre a décliné l'offre ainsi renouvelée.

Avant de s'exprimer à l'hôtel de ville, le chef de l'Etat avait parcouru à pied les quelques centaines de mètres qui séparent la place de la Comédie de la mairie. Plusieurs milliers de personnes s'étaient massées sur le parcours, dont bon nombre de militants socialistes porteurs de pancartes (*«avec François Mitterrand pour une France qui gagne»* ; *«La France moderne avec François Mitterrand»*). Pendant une quinzaine de minutes, le chef de l'Etat, serrant les mains à droite et à gauche, s'est volontiers prêté à cet accueil chaleureux.

J.-Y. L.

Un événement historique

La coutume canaque entre au Sénat

Un événement historique a eu lieu, mardi 4 novembre, en début d'après-midi au palais du Luxembourg : pour la première fois dans l'histoire de la haute assemblée la grande salle des conférences du Sénat a été le théâtre d'un échange coutumier entre Canaques. Porte-parole d'un groupe de Néo-Calédoniens en vacances en Europe, dans le cadre d'un voyage organisé par le comité d'entreprise de la société Le Nickel, un grand chef de l'île de Maré, M. Etoroï, a *honoré, suivant le rite mélanésien*, le parent qui le recevait en ces lieux, M. Dick Ukeiwé, sénateur *RPR de Nouvelle-Calédonie*. La scène s'est déroulée sous le grand lustre de cristal et à défaut des traditionnels coupons d'étoffe, paquets de cigarettes et racines d'ignames, ce grand chef a offert à son frère de race un billet de 100 F. Très ému, M. Ukeiwé a rendu la pareille à son invité, quelques instants plus tard, dans l'un des salons du restaurant du Sénat, tandis que les joyeux vacanciers calédoniens célébraient cette manifestation de fraternité en accompagnant de leurs chants un joueur de guitare tahitienne.

Alerté par les échos de cette fête familiale inattendue, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, qui déjeunait à côté, s'est joint au chœur en fin de repas, pour célébrer la Nouvelle-Calédonia tricolore : *«La Nouvelle-calédonie est partie intégrante de la République française et elle le restera»* a-t-il notamment lancé. Le grand chef Etoroï en a eu la larme à l'œil. M. Ukeiwé aussi, qui a affirmé, en particulier, que désormais les Néo-Calédoniens vont *«démontrer partout qu'il sont des hommes libres et majeurs»*.

A. R.

En Guadeloupe

L'Inspection générale de l'administration enquête sur la gestion des organismes régionaux

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Un enquêteur de l'Inspection générale de l'administration, M. André François – celui-là même qui avait dirigé l'enquête *sur la gestion*, en métropole, de l'ONASEC (Office national à l'action sociale, éducative et culturelle en faveur des rapatriés de confession islamique) – séjourne actuellement en Guadeloupe depuis trois semaines, a-t-on appris mardi 4 novembre. Il étudie la gestion des différents organismes installés ces dernières années autour du conseil régional et mis en cause dans un rapport commandé par le nouveau président de cette assemblée, M. Félix Proto, membre du Parti *socialiste* (*le Monde* du 23 septembre).

Après la première phase du rapport établi par un expert guadeloupéen, M. José Dicale, qui avait relevé de graves anomalies et conduit à s'interroger sur la destination réelle de plus de 6 millions et demi de francs au cours des années 1983 à 1985, un second rapport a été établi par un expert venu spécialement de métropole. Le préfet de région, M. Yves Bonnet, qui avait assuré qu'il s'exprimerait sur cette affaire après les élections sénatoriales, n'en a rien fait, continuant de garder le silence et affirmant qu'il n'avait pas reçu *le rapport établi par* M. Dicale, alors que M. Proto avait soutenu le contraire.

Bien que la plupart des élus locaux préfèrent éviter, eux aussi, d'évoquer ce scandale politico-financier, il n'est pas impossible qu'à la suite de l'enquête de M. François, l'affaire connaisse d'une manière ou d'une autre quelque rebondissement, le travail du président de l'association des *inspecteurs* généraux de l'administration étant jugé *«fructueux»* par plusieurs sources généralement bien informées.

ANDRÉ LÉGER

● **GUADELOUPE : un magistrat** *se constitue partie civile.* – A la suite de la mesure de mise en liberté dont a bénéficié le commanditaire présumé de la tentative d'assassinat de Robert Tchalian, (*le Monde* du 4 novembre), ce dernier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre, *devrait se constituer partie civile*, ce mercredi 5 novembre, a-t-on appris mardi de source judiciaire. Cette constitution de partie civile, commente-t-on dans les milieux judiciaires locaux, pourrait avoir pour conséquence le dessaisissement de M. Michel Lévy, actuellement saisi du dossier dans la mesure où MM. Lévy et Tchalian sont les deux seuls magistrats instructeurs du ressort de Pointe-à-Pitre. – (*Corresp.*)

PROPOS ET DÉBATS

M. Messmer : M. Barre

M. Pierre Messmer, président du *groupe RPR de l'Assemblée nationale*, a affirmé, le mardi 4 novembre, à propos des récents commentaires de *M. Raymond Barre (dans son bulletin Faits et arguments)*, qu'il ne voit *«pas d'élément nouveau»* dans les remarques hostiles à la cohabitation de l'ancien premier ministre, qui, selon lui, *«est fidèle à lui-même». «Il a, depuis maintenant deux ans passés,* a continué M. Messmer, *porté un pronostic qu'aujourd'hui il transforme en diagnostic. Il n'y a rien de nouveau ni dans le pronostic ni dans le diagnostic.»*

M. Gaudin : perseverare...

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, le mardi 4 novembre, à propos des nouvelles déclarations de M. Raymond Barre sur la cohabitation qu'il n'y a *«rien d'étonnant»*, de la part de l'ancien premier ministre, à associer *«la classe politique et la cohabitation dans la même réprobation d'une pratique qu'il juge contraire à l'esprit des institutions». «Il n'y a rien là,* a ajouté M. Gaudin, *de très nouveau ni de très étonnant. (...) Personne n'a jamais imaginé que Raymond Barre puisse un jour changer d'avis sur la cohabitation.* Perseverare humanum est...»

M. Rocard : le droit du président

M. Michel Rocard, qui a entamé, le mardi 4 novembre, une tournée de *plusieurs jours* dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), a remarqué, selon l'AFP, que *«le président de la République disposant du droit de se représenter, on ne connaîtra pas le nom du candidat socialiste avant février ou mars 1988»*.

[Le 19 octobre dernier, au *«Club de la presse, d'Europe 1»*, M. Michel Rocard avait affirmé : *«J'ai en effet annoncé ma candidature, il y a seize mois (...) et je l'ai tout récemment confirmée (...). 1988 (...) sera immanquablement l'occasion d'un grand débat des Français sur leur avenir (...). Dans ce débat, je serai présent de toute façon et quelles que soient les formes ou les circonstances, qui, elles, se préciseront le temps venu.»* L'ambiguïté de la formule pouvait laisser ouverte la porte *d'un retrait de M. Rocard*, face à une candidature de M. Mitterrand, avec, en perspective, l'hôtel Matignon pour M. Rocard (*le Monde* du 21 octobre).

De nouveau, M. Rocard a eu recours, à Sainte-Cécile-les-Vignes, à une formulation ambiguë. A prendre sa phrase au pied de la lettre, et sauf à jouer sur le mot «socialiste» (M. Mitterrand n'étant alors «que» le candidat socialiste face à un Michel Rocard œcuménique), l'ancien ministre n'annonce-t-il pas implicitement qu'il ne serait pas candidat face à M. Mitterrand ? – J.-L. A.]

M. Mermaz : gymnastique

M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblé nationale et député socialiste de l'Isère, affirme, dans une interview au quotidien *le Matin de Paris* du 5 novembre, à propos de M. Léotard, que M. Chirac *«aurait été bien inspiré de retenir son ministre de la culture à Francfort au lieu de le laisser partir, à peine arrivé, pour aller faire sa gymnastique à New-York»*. M. Mermaz juge que le premier ministre et son gouvernement ont essayé, *«sans succès jusqu'alors»*, d'empiéter sur les domaines du président.



Vison, marmotte, mouton :

« **L***A fourrure tourne bien* », affirme Georges Constant, secrétaire général de la fédération professionnelle. Il s'agit en effet, pour lui, du plus vieux métier du monde, la honte ayant habillé Adam et Eve de peaux de bêtes lorsque l'ange les chassa du paradis. Les élégantes d'aujourd'hui accordent leurs faveurs au mouton et au vison, aux deux extrêmes du luxe.

Quelque mille deux cents entreprises à travers la France emploient vingt mille personnes dans la fourrure, et ce, malgré l'augmentation à 33 % du taux de TVA, seuls le mouton et le lapin restant à 18,6 %. La plupart sont à la fois fabricants et détaillants, souvent depuis plusieurs générations. A Paris, ils ont pignon sur rue aussi bien dans les artères à vocation commerciale que dans les quartiers résidentiels où ils réussissent à maintenir des relations suivies avec leurs clientes à travers leur remarquable service après-vente. Ils gardent, nettoient et transforment les vêtements, notamment en morte saison, d'avril à juillet.

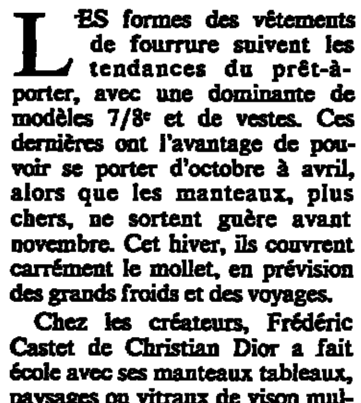
Si les pays scandinaves, le Canada, les Etats-Unis et l'URSS sont les plus importants producteurs de pelleteries, l'élevage de visons de Beauregard en Charente se classe troisième sur le plan

Formes carrées

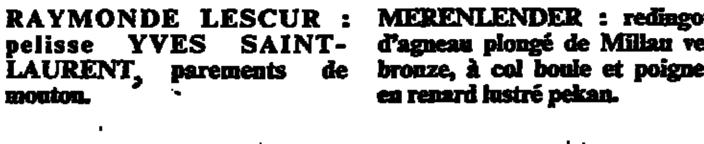
LES formes des vêtements de fourrure suivent les tendances du prêt-à-porter, avec une dominante de modèles 7/8e et de vestes. Ces dernières ont l'avantage de pouvoir se porter d'octobre à avril, alors que les manteaux, plus chers, ne sortent guère avant novembre. Cet hiver, ils couvrent carrément le mollet, en prévision des grands froids et des voyages.

Chez les créateurs, Frédéric Castet de Christian Dior a fait école avec ses manteaux tableaux, paysages ou vitraux de vison multicolores qu'on retrouve en graphismes de mouton dans les vitrines de fourreurs. Courts ou longs, ses visons et ses renards prennent les teintes du bourgogne, du bronze et du bleu vif, les dessins formant de précieuses marqueteries. Ses cuirs offrent toute une garde-robe d'agneau plongé de Millau ou de cuir d'autruche traité en cabans.

A côté des manteaux de visons femelle allongés, Alexandre propose une série de blousons de swakara gris ou bleu *jean*, bordeaux ou vert bouteille, et de longues vestes amples en *fin racoon* (marmotte de Finlande). Des visons réversibles remplaçent les pelisses.







RAYMONDE LESCUR : pelisse YVES SAINT-LAURENT, parements de mouton.

MERENLENDER : redingote d'agneau plongé de Millau vert bronze, à col boule et poignets en renard lustré pekan.

ALEXANDRE : veste épaulée de vison naturel, châtaigne foncé, chamoisé, lustré et imperméabilisé.

Mécène, collectionneur de tableaux modernes, Birger Christensen apporte de son Danemark natal une façon chaude et moelleuse de traiter la fourrure pour protéger du froid. Il réalise aussi les modèles de *Claude Montana* et de *Ralph Lauren* désormais accessibles à Paris. Ses longs pardessus de vison se distinguent par leurs cols bien ajustés et leur double boutonnage doré. Une originale parka en renard roux argenté naturel est ourlée de renard noir.

La somptuosité des visons s'étale sur un étage entier des fourrures George-V qui importent la collection canadienne Grosvenor. Des effets de bavolets aux grandes écharpes, tout est conçu pour – 30%.

Les visons lustrés en couleurs dégradées, c'est la spécialité de Lucien Flaud, travaillés de façon à éclairer le visage en gris, bleu ciel à acier, rouge, tabac ou champagne. Les vestes *dark* ou *lunaraine* sont traitées en classiques pour le jour comme le Swakara réversible.

Jeux de manches chez Maurice Kotler en grands manteaux de vison amples et carrés, qu'on vient chercher ici en tons *black glama* ou *lunaraine*, croisement le plus proche du carnassier naturel, sans oublier les chinchillas.

Merenlender, c'est la superqualité pour elle et lui. Fournisseurs en vêtements de cuir des couturiers parisiens en prêt-à-porter, les trois frères sont aussi fourreurs et réalisent, exclusivement, en sur-mesures tailleurs, manteaux, pelisses et imperméables, du porc velours à l'agneau plongé de Millau.

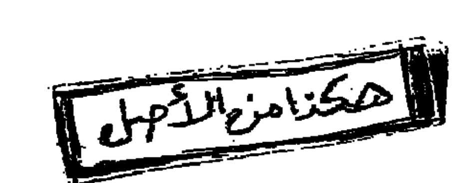
La Pava'nerie offre de nouveaux agneaux doubles, à dessins tachistes, frappés comme le cuir de Cordoue. Ils sont légers et souples, bénéficiant d'un traitement antipluie au tannage qui en facilite l'entretien.

Du manteau de cocher à la réussite sociale

LE vison était surtout connu au début du siècle pour sa solidité et on en doublait les pélerines de cocher, tandis que les élégantes des romans de Colette préféraient à l'astrakan solide la souplesse moelleuse de la zibeline.

Cependant, l'amélioration des procédés de tannage et d'apprêt de la fourrure permettent, dès avant 1914, sa démocratisation. Si les pelisses masculines s'apparentent aux manteaux de cavaliers et dégagent les bottes, les automobilistes s'enveloppent dans des houppelandes de pelages rustiques à poils longs, dont la marmotte, le putois et autres sauvagines, aujourd'hui reproduits à cet effet.

Le vison, symbole de réussite sociale, prend la relève de la zibeline, notamment aux Etats-Unis où les éleveurs réussissent, après la dernière guerre, les croisements stabilisés en teintes définies. Le plus répandu est le *dark*, le *lunareine* se rapprochant du sauvage, le *black glama* étant un des plus cotés. Pour leur part, les Scandinaves lancent le label *Saga*, de renards et de visons. Les Soviétiques utilisent la griffe *Bargouzine* pour les zibelines, et transforment en labels les noms russes des visons et des breitschwanz.



le tiercé 86 de la fourrure

mondial. Il est spécialisé dans le « demi-buff » (traduit *buffalo du sioux* : sauvage), teinte très appréciée, dont il exporte les étalons vers les Etats-Unis. Simon, du *côté* de Vannes, est aussi très connu. On commence à y élever des putois et des marmottes de Finlande, *appréciés* pour leur souplesse dans la catégorie des poils demi-longs.

Après une absence de quelques saisons, l'astrakan Swakara voit ses cours remonter, les éleveurs de Namibie ayant multiplié les croisements clairs supportant la teinture. Ils retrouvent ainsi la double rentabilité dont jouissent également les éleveurs de visons, la graisse fournissant les émollients de l'industrie cosmétique.

Sur le plan pratique, les manteaux d'agneau ou de mouton se situent, avec le lapin, dans les premiers prix : à partir de 5 000 F la veste, les astrakans griffés autour de 25 000 F. Les visons commencent à 15 000 F dans les grands magasins, notamment aux Galeries Lafayette, au Printemps et à La Samaritaine, qui multiplient leurs stands de marques. La plupart des fourreurs accordent des facilités de paiement, sur six à huit mois, voire un escompte au comptant.

NATHALIE MONT-SERVAN.

et longs manteaux



FOURRURES GEORGE-V : 7/8 en vison « Black Glama » à double bavolet et grande écharpe.

BIRGER CHRISTENSEN : manteau en tanuki, genre de marmotte dorée, à col moyen et manches à l'horizontale.

CHRISTIAN DIOR : manteau en renard « Saga » travaillé en chevrons contrastants noir et beige cristal.

Au centre Maine-Montparnasse, Raymonde Lescur représente le luxe. En vitrine, le manteau de mouton *tableau* dans les couleurs de Mondrian. C'est le royaume des griffes : *Pierre Balmain* en parka de mouton imprimé panthère, visons *Guy Laroche*, pelisses et manteaux *Yves Saint Laurent*.

Aux *Galeries Lafayette*, Chloe de Bruneton se concentre sur les blousons étirés de mouton doré, opossum de Tasmanie ou vison, et pare de manches en marmotte un duffle-coat d'agneau plongé noir.

Jean-Paul Avizou chez Revillon joue le quotidien, de la pelisse et du manteau de mouton lainé jusqu'à la veste de vison *violet* d'une ampleur carrée, les longues redingotes se réchauffent d'écharpes et de poignets de vison. La maison réalise pour Paco Rabanne des manteaux au relief de fleurs de vison sur vison rayé.

Affaire presque centenaire, Robert Marcus se transmet de mère en fille. Les peaux sont achetées directement à Leningrad, Montréal ou Londres pour maintenir de bons rapports qualité-prix.

Dans ce quartier résidentiel, les adolescentes se voient offrir à seize ans une veste de lapin imprimé castor ou panthère. Les *trois-quarts* de fouine marron et blanc rivalisent avec les pelisses de jean pour le jour.

Les pelleteries offrent un large éventail chez Thierry Muller, une boutique artisanale travaillant aux mesures et en prêt-à-porter : *fin racoon*, renard bleu, rat d'Amérique aux tons roux fondés et pétales de vison, un patchwork de ventres du carnassier en losanges, particulièrement chaud, léger et abordable.

Robert Beaulieu ganse en contraste ses manteaux sport de mouton naturel lainé et découpe en bandes fines des flancs de marmotte. Il reste fidèle aux visons réversibles *Saga* sur cuir noir ou châtaigne.

Léon Vissot lance, en avant-première du centenaire de sa maison en 1987, un rayon boutique de renards et de cuirs vifs, d'astrakans et de vestes de vison, réservant le chinchilla beige et les grands manteaux très élaborés à la haute fourrure.

Le volume des cols donne un confort souple aux vestes de cuir fourrées de Roger Gerko, dont la doublure de lapin rasé peut se porter en gilet. Les mariages de couleurs en chat sauvage mettent l'accent sur l'écossais. Le ragondin est taillé en modèles de ville.

Pour celles qui aiment le changement, les Deux Oursons proposent, en occasion, quelque mille cinq cents pièces, de 500 F à 20 000 F, achetées à des particuliers de France, des Etats-Unis ou du Canada où les fourreurs reprennent les vêtements au lieu de les transformer. De la veste de renard bleu au vison allongé, les prix représentent environ 50 % du neuf.

Lady Troc a choisi une approche différente : « *Vous entrez en vieux vison, sortez en lapin neuf* », explique M. Rodzynek. Achats et dépôts-vente se complètent d'échanges et de reprises. Les modèles *Ricardo Rozzi* neufs sont présentés dans un local séparé. Vedette de la saison : un manteau de renard et de cuir en douze coloris, 15 900 F.

ADRESSES A PARIS

- Alexandre : 376, rue Saint-Honoré (1er).
- Birger Christensen : 412, rue Saint-Honoré (1er).
- Christian Dior : 30, avenue Montaigne (8e).
- Les Deux Oursons : 106, boulevard de Grenelle (15e).
- Fourrures George-V : 40, avenue George-V (8e).
- Lady Troc : 13, rue de l'Etoile (8e).
- Lucien Fiaud : 7, rue de la Paix (2e).
- Maurice Kotler : 10, rue La Boétie (8e).
- Merenlender : 3, faubourg Saint-Honoré (8e).
- La Pava'Neris : 18, rue Duban (16e).
- Raymonde Lescur : centre Maine-Montparnasse (15e).
- Revillon : 40, rue La Boétie (8e) ; 44, rue du Dragon (6e).
- Robert Marcus : 3, avenue de Villiers (17e).
- Thierry Muller : 72, rue de Flandre (19e).
- Paco Rabanne : 7, rue du Cherche-Midi (6e).
- Robert Beaulieu : 59, rue La Boétie (8e).
- Léon Vissot : 49, faubourg Saint-Honoré (8e).
- Roger Gerko : 5, rue Saint-Roch (1er).



Société

Devant la cour d'assises de Paris

Cinq ans de prison avec sursis pour « un crime inexplicable »

La cour d'assises de Paris a condamné, mardi 4 novembre, à cinq ans de prison avec sursis Graziella Castellano. Si l'on se contentait seulement d'ajouter que cette peine sanctionne un double infanticide par noyade dans une baignoire, il y aurait assurément de quoi demeurer pantois. Seulement voilà, cette noyade, le 24 janvier 1985, personne n'est capable d'en déceler les raisons. Si l'avocat général, M. Henri Saludo, a pu parler d'*« un drame insoutenable »*, *« nous ne comprenons pas non plus »*, devait dire de son côté Mᵉ Michel Cotta, chargé de la défense.

Faute de comprendre ce geste d'une mère qui aimait follement aussi bien Vladimir, quatre ans, qu'Alexis, trois ans, il restait à faire connaître ce que l'on savait de cette mère, à reconstituer tant bien que mal l'histoire d'une vie marquée par six tentatives de suicide, l'histoire d'une femme qui garde dans le crâne la balle qu'elle se tira lors d'une de ces tentatives, dont aucune ne relève du chiqué.

Cette histoire commence en Argentine, la patrie de Graziella. Elle y naquit le 3 octobre 1941. Tout concordait aux prédictions d'un bonheur, au moins matériel. Le père, pharmacien, éduqua les siens comme il convenait. Certes, Graziella n'a pas connu la réussite sociale d'un frère médecin, d'une sœur avocate. Elle n'a été qu'institutrice, puis bibliothécaire, mais sans joie ni vocation. Sa vocation, c'était la peinture.

Précisément, parce que sa mère s'y opposait, Graziella, à dix-sept ans, absorbe des barbituriques. On la sauve. Quelques années plus tard, des fiançailles avec un jeune médecin sont rompues. Elle s'ouvre les veines des poignets. Bibliothécaire à la faculté de médecine de Buenos-Aires, un professeur la courtise, puis la délaisse. Une fois encore, elle cherche la mort. Elle la cherche de nouveau après une longue hospitalisation. C'est ce jour-là qu'une balle restera logée dans sa tête. Il faut vivre de nouveau.

Militante syndicaliste, elle a hébergé un autre syndicaliste menacé par le régime du général Videla. Il s'appelle Clément Saavedra. Il a dix ans de plus qu'elle. Qu'importe ! Ils s'aiment. Mais il faut fuir parce que la police les traque. La France sera la terre d'asile. C'est là qu'ils se marieront en 1975. C'est là que naîtront successivement trois enfants, Livia, Vladimir et enfin Alexis. Mais c'est là aussi qu'il faudra se faire à la dure condition de réfugiés politiques : pour elle, une place de concierge dans une école privée du dix-neuvième arrondissement ; pour lui, dans ce même établissement, des travaux d'entretien.

Les trois grossesses de Graziella ont été difficiles. Pourtant, elle a dit que chacune fut pour elle les instants les plus merveilleux de sa vie. Tout le monde dans l'entourage dira la même chose, louera la mère exemplaire. Il reste le passé. Les maux de tête constants, les accès d'angoisse répétés. Clément n'est pas non plus de tout repos. Dans ses moments les plus noirs, l'idée ne lui est-elle pas venue de tuer les enfants pour mourir après eux ?

« En les tuant, elle s'attaquait à elle-même une nouvelle fois », dira l'un des psychiatres, pour conclure, comme ses confrères qui ont examiné Graziella, que, si la responsabilité peut être atténuée, il n'y a pas, à leur sens, irresponsabilité.

Le 24 janvier 1985, tout assaille la jeune mère : tension, fatigue. Livia, sa fille aînée, est en classe. Mais Vladimir et Alexis sont là, qu'il lui faut garder. Elle appelle un médecin pour prendre un rendez-vous et elle se sent aux limites de la dépression. Mais qui veillera sur les petits ? Clément, qui travaille et à qui elle a demandé de venir à l'appartement pour qu'elle puisse se rendre chez son médecin, l'a éconduite. Quand il rentrera, sa journée achevée, il trouvera deux corps inanimés et Graziella, agenouillée devant eux, prostrée. Quand elle sortira de sa torpeur, ce sera pour demander où sont les petits. *« Je ne sais pas ce qui s'est passé »*, a-t-elle encore répété tout au long de l'audience.

Voilà donc ce que l'on a su. Voilà ce qu'a révélé le petit visage de tragédie que les jurés ont eu devant eux pendant ces quatre heures.

Détenue pendant neuf mois, Graziella avait été remise en liberté le 18 octobre 1985. Depuis, elle a connu l'hôpital psychiatrique, des traitements multiples et, pour finir, le retour auprès de Clément, tout barbu, tout chenu, émouvant dans sa manière de dire à la fois qu'il a pardonné et qu'il a reconnu ses propres fautes. Il y aura aussi Livia, âgée aujourd'hui de huit ans. Il fallait bien parler là-dessus.

Dès lors, une petite demi-heure de délibération sous la présidence de M. Xavier Versini pouvait suffire pour en terminer avec cette affaire dont l'avocat général, en demandant les cinq ans de prison avec sursis qui ont été prononcés, devait dire qu' *« elle relève autant de la psychiatrie que de la justice »*.

Autant ? Le mot pourra paraître faible. Mais ce n'est pas non plus la première fois que la psychiatrie laisse se débrouiller la justice.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Un gardien de la paix parisien écroué pour trafic de faux documents.** — M. Michel Bourgeois, trente ans, gardien de la paix au commissariat du huitième arrondissement de Paris, a été écroué, mardi 4 novembre, après avoir été inculpé de *« fausses attestations, falsification de documents administratifs et usage, vol, recel, complicité »* par M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris. Le policier aurait participé à un trafic de faux documents administratifs, notamment de fausses cartes de police. Il a été notamment établi, à la suite de plusieurs perquisitions, que la carte de police du gardien de la paix avait été établie en double par un détective privé, M. Hubert Lohner, trente-deux ans, qui a été lui-même inculpé et écroué.

Au Conseil des vingt et un à Strasbourg

M. Robert Pandraud annonce que la France s'apprête à ratifier la convention européenne pour la répression du terrorisme

STRASBOURG (Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

Le gouvernement va proposer pour ratification au Parlement, *« dans les meilleurs délais »*, la convention européenne pour la répression du terrorisme du 27 janvier 1977. M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, l'a annoncé, mardi 4 novembre, devant ses vingt collègues des pays membres du Conseil de l'Europe réunis à Strasbourg. M. Pandraud a précisé que, conformément à la Constitution et aux principes généraux du droit français, la convention s'appliquerait sans rétroactivité.

Le ministre a expliqué que la France ne tolérerait pas que *« son territoire devienne un sanctuaire pour les terroristes (...). Quant aux terrorismes ayant pour objet la déstabilisation de certaines démocraties européennes, nous considérons, là aussi, qu'il n'y a pas d'asile qui tienne.*

***Les intéressés ont tout pouvoir de se manifester par le suffrage universel, qui est la véritable expression de la démocratie. Qu'ils aillent se faire voir ailleurs ! »*, a conclu le ministre.**

C'est dans cet esprit, a-t-il souligné, pour *« insécuriser les terroristes »* que cette convention sera utilisée comme un outil de plus dans la « panoplie » de lutte contre le terrorisme. M. Pandraud a ajouté qu'il n'y avait pas là contradiction avec le droit d'asile : *« Nous le respecterons, mais par forcément sur notre territoire »*, a-t-il précisé, en évoquant d'éventuelles expulsions vers des pays tiers. Enfin, M. Pandraud a indiqué qu'il ne *« comprenait pas ce que voulait dire le droit d'asile »* entre pays membres de la CEE.

J. F.

Dix ans de réflexion

La France va s'apprêter à ratifier, en 1987, après dix ans de réflexion, un accord qui présente autant d'avantages diplomatiques que de risques pour son image dans le monde et sa sécurité. Signée à Strasbourg le 27 janvier 1977, la convention européenne pour la répression du terrorisme aura divisé jusqu'au bout la gauche et la droite.

Hostile à cette ratification il y a peu, M. François Mitterrand y est prêt aujourd'hui. On confirmait, mardi 4 novembre à l'Elysée, une déclaration recueillie peu de temps auparavant à l'hôtel Matignon, à savoir que le processus de ratification était engagé, *« en plein accord »* avec le président de la République. Le chef de l'Etat considère aujourd'hui que la détermination contre le terrorisme doit l'emporter sur toute autre considération.

Au ministère de la justice, où, il y a un mois à peine, on ne voulait pas entendre parler de cette ratification, on se refusait à tout commentaire. M. Albin Chalandon s'était, du reste, prudemment démarqué de cette décision, le 29 octobre, dans une déclaration à *Libération* : *« Ce sera le choix du premier ministre. »*

M. Jacques Chirac a donc choisi de tenir une promesse de son programme électoral de février 1986. Il le fait pour une raison que le garde des sceaux avait, par anticipation, clairement expliquée : *« On reproche à la France de faire bande à part depuis toujours. Ce serait une façon de marquer politiquement notre volonté de coopérer. »* Contre le terrorisme. Même tonalité à l'hôtel Matignon, où l'on s'est rangé aux arguments de la Suède et d'autres pays auxquels la France a imposé le rétablissement de visas, tout en refusant, paradoxalement, de passer avec eux un accord antiterroriste.

D'ici la fin de l'année, le projet de ratification de la convention de Strasbourg sera déposé au Parlement. Cet accord lie, aujourd'hui, dix-sept pays des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe (1). Faute de temps, la discussion n'interviendra probablement qu'à la session suivante, pense-t-on à l'hôtel Matignon. Les députés et les sénateurs seront invités à ratifier, en même temps, la convention de Dublin du 4 décembre 1979, identique à celle de Strasbourg mais signée, elle, par les seuls pays membres de la Communauté économique européenne.

Objet d'interminables controverses, ces deux conventions font litière de la tradition selon laquelle les Etats n'extradent pas les étrangers qui ont trouvé refuge sur leur territoire lorsque ces derniers sont animés par un dessein politique.

La liste est longue des crimes et délits auxquels la convention dénie d'avance tout caractère politique : détournements d'avions, prises d'otages et, selon une formulation extrêmement vague, les actes *« graves »* contre les biens lorsqu'ils créent *« un danger collectif contre les personnes »*. Avec ce système, il n'y a guère que les délits de presse qui échappent à la qualification de droit commun.

Un rude débat en perspective

Depuis deux lustres, les critiques de la gauche se sont concentrées sur cette disposition. Si M. Mitterrand laisse faire, aujourd'hui, c'est, explique-t-on à l'Elysée, que M. Chirac s'est engagé à faire jouer une autre clause de la convention, qui permet aux Etats signataires de déclarer, au moment de la ratification, qu'ils se réservent la faculté de refuser, au coup par coup, l'extradition d'un étranger s'ils considèrent avoir affaire à un vrai militant politique.

Curieusement — ou significativement — M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a oublié de mentionner cet engagement cohabitationniste, mardi, au cours de sa conférence de presse à Strasbourg. Un simple *« oubli »*, s'empressait-on d'expliquer aussitôt au ministère chargé des affaires européennes, où l'on confirmait l'autre engagement du gouvernement : les conventions de Strasbourg et de Dublin n'auront pas d'effets rétroactifs.

Ces assurances données par M. Chirac à M. Mitterrand suffisent-elles à écarter tout danger ? Non, car en vertu de ces deux accords les Etats qui n'extradent pas peuvent être amenés à juger eux-mêmes les militants politiques qu'ils refusent de livrer à un pays étranger. On imagine les risques de représailles que courrait la France si elle avait à traduire en justice des militants irlandais de l'IRA, une forme de terrorisme qu'elle a jusqu'ici évitée.

Le débat risque d'être rude à l'Assemblée nationale lors de la discussion du projet de ratification. On en avait eu un aperçu le 7 décembre 1977, au Palais-Bourbon, où M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, défendait le principe des conventions antiterroristes. Approuvé par M. Michel Debré (RPR), M. Jean-Pierre Chevènement (PS) avait dénoncé *« l'abandon définitif du droit d'asile politique »*. M. Debré avait même ajouté : *« L'extradition ne peut être automatique, c'est contraire au principe du droit français. »* Et de se demander : *« Où est l'indépendance de la France ? »*

Autres temps, mêmes arguments ?

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Sont liés par la convention de Strasbourg : l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, la République fédérale d'Allemagne, l'Islande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni. Ne sont pas liés par la convention de Strasbourg : la France, la Grèce, l'Irlande et Malte.

Environnement

Le Rhin fortement pollué après l'incendie d'un entrepôt de l'usine Sandoz

Un « téléphone rouge » pourrait prochainement relier les autorités suisses de Bâle et les autorités françaises de Saint-Louis. Cette proposition a été faite le 4 novembre, soit quatre jours après l'incendie d'un entrepôt du groupe Sandoz proche de Bâle, lors d'une réunion rassemblant des responsables et des élus suisses et français. Ainsi seraient évités les retards de l'information que les Français reprochent aux Suisses. Autres propositions : la création d'un groupe de travail mixte où se retrouveraient des spécialistes des secours des deux nationalités, et l'envoi d'officiers de liaison dans le cas d'accidents susceptibles d'affecter les zones frontalières. L'ensemble de ces propositions sera soumis le 24 novembre prochain à une commission franco-germano-suisse.

BALE
de notre envoyé spécial

A défaut d'avoir jusqu'ici réussi à en déterminer les causes, les autorités locales et les responsables de l'entreprise Sandoz s'appliquent à tirer les premières leçons de l'incendie qui a détruit, dans la nuit du 31 octobre au 1ᵉʳ novembre, un entrepôt du groupe chimique suisse dans la banlieue de Bâle. Tout en cherchant à rassurer l'opinion, des représentants de la société Sandoz ont confirmé, le mardi 4 novembre, au cours d'une conférence de presse, que le Rhin avait été fortement pollué à la suite de l'accident.

En aval du lieu du sinistre, les premières analyses d'eau du fleuve avaient fait apparaître d'importantes concentrations de produits toxiques, en particulier de mercure et de phosphore. Ainsi, le niveau de toxicité, mesuré dans la matinée du 1ᵉʳ novembre, était cent fois supérieur au degré tolérable par les poissons. En revanche, aucune trace de mercure ni d'autres produits toxiques dangereux pour la santé n'a été décelée dans l'air. Des émanations toxiques ont tout au plus été enregistrées à proximité du lieu de l'incendie, mais en très faibles quantités, *« atteignant à peine le cinquième des concentrations maximales admises sur les lieux de travail »*.

Les porte-parole de Sandoz ont également fourni des précisions sur le volume et la composition des stocks de l'entrepôt détruit par les flammes : au total, 1 250 tonnes de produits chimiques, soit d'avantage que ce qui avait été initialement annoncé. Le nuage dégagé par l'incendie contenait, notamment, du dioxyde de soufre, de l'oxyde d'azote et du mercaptan. L'analyse des filtres de divers bâtiments voisins et des masques de protection des pompiers devrait permettre d'apporter d'autres indications sur les substances qui se sont dégagées dans l'air.

Pour l'heure, les causes du sinistre ne sont toujours pas connues. Le service scientifique de la police de Zurich, chargé de l'enquête, n'a rejeté aucune hypothèse : défaillance technique, incendie criminel ou négligence. En attendant, les autorités bâloises examinent les moyens d'améliorer les normes de sécurité.

En Suisse, où les problèmes de l'environnement figurent parmi les principales préoccupations de la population, et où les prochaines élections fédérales auront lieu en 1987, tous les partis politiques réclament un renforcement des mesures de contrôle et de sécurité dans l'industrie chimique.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **Emanations toxiques à Louviers (Eure).** — Six personnes — quatre policiers et deux pompiers — ont été intoxiquées dans la nuit de lundi 3 à mardi 4 novembre dans un immeuble du centre de Louviers (Eure) par un produit dont la nature n'était toujours pas connue mardi après-midi.

Environ cinquante personnes ont été évacuées de l'immeuble, et elles n'auront pas le droit de revenir tant que le produit toxique ne sera pas identifié. Cent autres personnes évacuées de deux immeubles voisins avaient pu regagner leurs appartements dans la soirée.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

André Boucourechliev parle de Franz Liszt

Le corps piano

Liszt fut le « créateur du piano moderne », le « seul transcripteur heureux » et, peut-être, le « pianiste idéal » : coup de chapeau d'un compositeur de notre siècle à son confrère mort il y a cent ans.

LE fait étonne, impatiente, déconcerte, on ne peut le nier : il s'est joué, et enregistré, en 1986, plus de transcriptions que durant les vingt dernières années, cela à une époque qui ne badine pas avec l'authenticité. Transcription : trahison ? C'est selon. Lorsque Mahler amplifie pour orchestre à cordes le quatuor *la Jeune Fille et la Mort*, de Schubert, lorsque Busoni resserre aux dimensions du clavier les pages pour orgue de Bach, le glissement est peu perceptible de l'instrumentation originale à la « seconde lecture ».

Autre chose lorsque Liszt réécrit pour un ou deux pianos les symphonies de Beethoven : on peut alors parler, selon le goût que l'on a du résultat, de nouvelle naissance ou de dévitalisation contre nature. Autre chose, encore, lorsque Godowski « enjolive » les *Etudes* de Chopin ou lorsque Schulz et Evler transforment *le Beau Danuble bleu* en bis immortel pour pianistes acrobates : le goût de faire mousser l'interprète passe alors clairement avant le respect de l'original.

« La musique de chambre a été écrite pour une « chambre », mais elle ne peut réellement être goûtée sous cette forme que par les exécutants eux-mêmes. Dès qu'on la transporte dans une salle de concert, son intimité a déjà disparu », écrivait Mahler pour se justifier face à Schubert : à partir du moment où la musique passe de l'idée à la réalité, il faut marchander. La transcription est une compromission bien intentionnée.

« Il faut voir ce que la transcription fait gagner, et ce qu'elle fait perdre, dit André Boucourechliev, que nous avons interrogé sur le transcripteur le plus acharné. Franz Liszt, dont c'est l'année. *Liszt voulait tout prendre, tout jouer, c'était un prédateur. Il ne transcrivait pas par goût du second degré, par alexandrinisme, mais pour dire qui il était, à travers ce qu'il aimait. Il fut peut-être le seul transcripteur heureux face à ces fabricants de kitsch que furent les Tausig, les Thalberg. Il ne transcrivait pas n'importe quoi, il choisissait au sommet et il savait ce qu'il risquait d'ainsi se confronter aux compositeurs qu'il admirait. Ses transcriptions des lieder de Schubert sont parfois plus belles que l'original.*

Se substituer à l'orchestre

» Avec les symphonies de Beethoven, en revanche, il devait bien savoir que l'entreprise était hasardeuse, mais il l'assumait. Il devait tabler sur sa présence au piano, sur son aura, sur son charisme d'interprète pour oser se substituer à l'orchestre et parler au nom de Beethoven. Celui-ci, musicalement, n'y a rien gagné. Les pianistes qui jouent aujourd'hui ces transcriptions n'y gagnent rien non plus, sauf qu'ils relèvent un défi. Liszt, personnellement, y gagnait peut-être. Celui qui n'a jamais cessé d'y gagner, c'est l'auditeur.

» Son plaisir est celui du second degré, certes, et, en ce sens, la vogue actuelle des transcriptions peut être assimilée au succès du post-modernisme. Mais ce plaisir passe par le corps d'un pianiste et échappe ainsi au domaine intellectuel.

» Le piano de Liszt n'était pas le réceptacle d'une pensée. C'était son corps, son hystérie, sa volonté de puissance, son langage, sa bouche, sa chair. De là, sans doute, cette soif de transcriren pour posséder le corps d'autrui. C'est par ce côté organique que Liszt est l'ancêtre du piano moderne.

*» Il l'est aussi par les couleurs qu'il a su tirer du clavier et qui sont bien autre chose que le décalque en noir et blanc des teintes orchestrales. Il a mené jusqu'à l'aboutissement le plus complet les trouvailles sonores que Beethoven avait menées avec sa brutalité coutumière, dans l'*Appasionata *par exemple. Ses traits dans l'extrême grave et l'extrême aigu, ces grands accords arpégés, ces trilles interminables, ces trémolos frénétiques, ne sont pas seulement des artifices pour faire durer des accords prompts à s'éteindre, ni des effets de froide virtuosité, mais des atomes sonores éparpillés, des spectres harmoniques projetés dans le temps des couleurs écrites et produites, des timbres. Pourquoi, sinon, donner tout ce tintouin aux pianistes ?*

» On a beaucoup épilogué sur la virtuosité, essentiellement pour la fustiger, alors que la mise en scène que le virtuose offre de lui-même est un défi aux limites, un défi exalté. Le public en tire une exaltation équivalente. Cela mérite le respect. Peu importe que la jubilation particulière qui en découle procède indistinctement du pur et de l'impur, du bien et du mal, du « cirque » et de la difficulté vaincue. La particularité de cette aventure aux limites est qu'elle ne doit jamais échouer. Le virtuose n'a pas le droit de trébucher. D'ailleurs, il ne trébuche jamais. La virtuosité n'a d'intérêt que pour un pianiste idéal. Ce pianiste, Liszt, peut-être, l'était.

» Le piano de Liszt se prolonge chez Debussy, seuil dont est né le piano moderne. Chez Boulez, y compris dans sa première manière, chez Messiaen, chez Stockhausen (qui, à partir du cinquième Klavierstück, *déclare* « ne plus composer avec des notes mais avec des sons »), *c'est le piano de Debussy que l'on entend. Même dans le premier livre des* Structures *de Boulez, cas limite où le piano semble n'être qu'un fournisseur de sons tant la pensée est rigoureuse et spéculative, il advient que l'instrument réaffirme ses droits, avec les éclats d'acier, les formes félines qui lui sont propres. Les structures sont différentes, le langage repensé, mais le piano ne s'est jamais autant affirmé qu'aujourd'hui dans sa spécificité. Cela n'explique pas que j'aie beaucoup écrit.*

» J'ai moi-même été pianiste, pour le piano (notre encadré). *Les* Archipels *procèdent d'une complicité tout autant conceptuelle que charnelle avec le clavier et prennent en compte le « pianisme » en son entier. Ce sont des œuvres ouvertes, des formes mobiles. Mais la part laissée aux interprètes y est moins mentale que physique. Certes, ils sont les manipulateurs de la forme, puisqu'ils choisissent l'ordre des événements que je leur ai proposés. Mais je leur demande surtout de s'incarner, de se réaliser pleinement en tant que pianistes, à partir de structures labiles dont le corps définitif se constitue dans l'instant. »*

Propos recueillis par
ANNE REY.

ROGER VIOLLET



Caricature sur Liszt. Galop chromatique exécuté par le « Diable de l'Harmonie » (18 avril 1843)

D'archipels en mélodies

On aurait pu attendre d'André Boucourechliev, en cette année du centenaire, le livre définitif sur Franz Liszt qui aurait pris place aux côtés de son Schumann, de son Beethoven, de son Stravinski. D'autres livres sont parus, en grand nombre, que nous avons recensés *(le Monde* daté 26-27 octobre, supplément *radio-télévision)*. Boucourechliev, nous sommes allés l'interroger et nous avons trouvé, posée sur le pupitre de son Yamaha, la *Fantaisie sur Don Juan de Mozart*, qui n'est pas, loin de là, la paraphrase la plus accessible du compositeur hongrois. A ce morceau de bravoure, le Français dut autrefois sa licence de pianiste à l'Ecole normale de musique. Il l'avait appris en trois semaines. Et oublié deux jours après.

Né à Sofia il y a un peu plus de soixante ans, cet élève du Gieseking pour le piano, compagnon de Berio et de Maderna au studio de Milan pour la composition, dirige un séminaire à Normale sup, boulevard Jourdan, et enseigne cette année, au sein d'un groupe d'études musicales et musicologiques, la théorie du temps chez Stockhausen. Comme le piano, auquel il a dédié un concerto, l'enseignement lui est *« rivé au corps »*.

Sa prochaine œuvre ne sera pas un nouvel *Archipel*, nom aujourd'hui générique pour ces œuvres ouvertes où l'interprète, seul ou en groupe, est amené *« comme sur une carte marine » à exercer pleinement en cours de* navigation sa liberté de choix, l'opus à venir sera un cycle de lieder, sur des poèmes de Jean-Pierre Burgart, *« du vrai chant chantable, et du piano jouable »*, dont il existera une version (une transcription ?) pour mezzo et orchestre. Voix et piano : le choix du roi.

A. R.

Les disques à écouter

● **Les transcriptions de Liszt**

Les *Symphonies* de Beethoven nº 1 et 2 par Jean-Louis Haguenauer, nº 3 par Georges Pludermacher, nºs 4 et 8 par Alain Planès, nº 6 par Michel Dalberto (Harmonia Mundi), nº 7 par Ronald Smith (Nimbus), nºs 3, 6, 7 et 9 par Cyprien Katsaris (Teldec).

Lieder de Schubert : Jorge Bolet (Decca), Vladimir Sofronitzki (Harmonia Mundi), Brigitte Engerer (Philips).

Harold en Italie, transcription alto et piano, par Bruno Pasquier et Jean-François Heisser (Harmonia Mundi).

Wagner-Liszt : par Daniel Barenboïm (Deutsche Grammophon).

Chopin *(Chants polonais)* : Claudio Arrau (Philips).

● **Les transcriptions en général**

Les *Valses et Etudes* de Chopin réécrites par Godowski, par Jorge Bolet (Decca). Transcriptions romantiques par Rian de Waal (Etcetera). Intégrale Bach-Busoni (Ricordi). Deux symphonies « londoniennes » de Haydn transcrites pour quatuor à cordes, piano et flûte par l'auteur : Salomn String Quartett (Decca). *Quatuor « la Jeune fille et la mort »* de Schubert transcrit pour orchestre à cordes par Mahler : Jeffrey Tate, English Chamber Orchestra (Pathé Marconi). Josef Lhevinne joue Tausig *le Beau Danube bleu* (Oiseau Lyre, import. Barclay).

● **Les événements de l'année Liszt**

Sept compact-discs par Jorge Bolet (Decca). *Etudes transcendantes*, les deux concertos, par Claudio Arrau (Philips). Intégrale de l'œuvre d'orgue par Martin Haselboëk (Orfeo). *La Légende de sainte Elizabeth, Messe hongroise du couronnement*, intégrale des poèmes symphoniques (Hungaroton).

Un nouveau Messiaen à Düsseldorf

Devant le Saint-Sacrement

LA réputation musicale de Düsseldorf était déjà grande au 19e siècle : Mendelssohn y dirigea de célèbres Festivals du Rhin, et Schumann y passa les trois dernières années de sa vie active avant de tenter de se fondre dans le fleuve nourricier qu'il avait si bien *chanté dans sa 3e Symphonie.*

Aujourd'hui, c'est le nom d'un compositeur français qui rayonne sur la ville natale d'Henri Heine, celui d'Olivier Messiaen ; car, pour la quatrième fois (après 1968, 1972 et 1979), un imposant festival de ses œuvres y suscite pendant une semaine l'enthousiasme d'un public nombreux : songez que, trois fois de suite, *la Transfiguration*, superbement interprétée par les Düsseldorfer Symphoniker et le Musikverein, sous la direction de Bernhard Klee, a rempli la Tonhalle, très belle salle de deux mille places, tout en rond, sous la coupole d'un ancien planétarium.

Cette fidélité exceptionnelle est due avant tout à la ténacité d'une des plus grandes interprètes de Messiaen, l'organiste Almut Rössler, qui n'a cessé de propager son œuvre à travers le monde. Et Messiaen l'a choisie pour créer sa dernière partition, *le Livre du Saint-Sacrement*, le 1er juillet dernier à Detroit, puis à Londres, Bonn et Düsseldorf, avant qu'elle ne vienne la présenter à Paris en avril prochain.

Au cours d'une présentation familière, le musicien a déclaré notamment : *« Cet ouvrage est une petite victoire sur moi-même. J'étais tellement rompu après mon* Saint-François d'Assise *à l'Opéra que je pensais ne plus jamais composer... Et puis, pour répondre à une commande antérieure, je me suis remis à ma table et j'ai travaillé pendant un an, en 1984 et en 1985, à cette œuvre qui, d'elle-même, s'est allongée jusqu'à atteindre dix-huit pièces.*

» Ce sont, d'une part, des actes d'adoration devant le dieu caché dans l'hostie, d'autre part, des méditations, à la suite de Dom Marmion, sur les grâces que nous donne le Christ dans les différentes fêtes où nous célébrons sa vie terrestre.

» On y entendra des oiseaux, bien entendu, mais je me suis limité à ceux que le Christ a pu connaître en son temps ; je suis allé les écouter dans le désert de Judée, sur la montagne où le Christ a jeûné quarante jours, et entre Massada et la mer Morte. »

Samedi soir, la Johanneskirche, église évangélique toute blanche, était comble pour cette première. Tout en haut resplendissait l'orgue de Rudolph von Beckerath, grand instrument mécanique de type classique allemand construit en 1954. A l'appel d'Almut Rössler, puissante Walkyrie de l'art spirituel qui, tel un ouragan, abolit les difficultés les plus terribles par une virtuosité stupéfiante et remplit les cœurs d'un lyrisme gorgé d'émotion, il donnait une image éblouissante de cette œuvre, écrite cependant pour un orgue moderne à transmission électrique. Et, à la fin, le compositeur et son interprète, rayonnante, durent rester prisonniers pendant dix minutes d'un public en délire qui refusait de les laisser partir.

Quinze ans après les *Méditations sur le mystère de la Sainte Trinité*, Messiaen est donc revenu à l'orgue. Mais c'est l'atmosphère liturgique qui prédomine ici, la piété très humble de l'organiste qui prie en commentant par ses improvisations les lectures, dimanche après dimanche, au cours de l'office toujours centré sur le mystère du Saint-Sacrement : la messe. La démarche théologique y est moins lourde que dans son imposant « traité » trinitaire.

De tendres effusions

Le rythme général de l'œuvre fait lui-même penser aux interventions de l'orgue pendant la messe : si l'ensemble dure cent dix minutes, les pièces sont relativement courtes, de deux à huit minutes, excepté le grand tableau dramatique de près d'un quart d'heure (nº 11), qui évoque la rencontre de Marie-Madeleine avec le Ressuscité à la fin de la première partie.

Messiaen alterne des visions spectaculaires « Les Ténèbres et la Crucifixion » (nº 9) ; « La Résurrection » (nº 10) ; « Les Deux murailles d'eau de la mer Rouge » (nº 13) ; « La Présence multipliée » (nº 17), impressionnantes, chargées, quelquefois un peu rudimentaires, avec de très tendres effusions personnelles : la soif du croyant devant « La source de vie » (nº 2) s'exprime en un léger dialogue de voix scintillantes ; deux oiseaux et un alleluia grégorien célèbrent « Le *Dieu caché* » sous l'humble apparence du sacrement (nº 3), et le croyant répond par un vigoureux « Acte de foi » (nº 4), apparemment sans réplique...

Ces effusions culminent dans la seconde partie, avec les trois pièces centrées sur la communion (nºs 14, 15, 16), en particulier « La joie de la grâce », où le chant calme et lumineux de trois oiseaux illustre merveilleusement l'état de cette âme, baignée de paix, qui savoure la présence en elle de l'amour divin.

Peut-être est-ce à l'influence de son cher saint François d'Assise que l'on doit ce Messiaen plus frais, plus intime, à ses oiseaux en qui il voit des maîtres de liberté, et enfin au grégorien, présent à chaque page ou presque de ce *Livre du Saint-Sacrement*, dont il a dit à Düsseldorf : *« J'aime le plain-chant par-dessus tout ; c'est la seule musique religieuse qui vaille, car elle n'est pas embarrassée de l'harmonie, des accords et des timbres qui nous encombrent... Et puis les moines qui l'écrivaient sont restés anonymes ; n'est-ce pas merveilleux ? »*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les principaux responsables de ce Festival Messiaen, qui se poursuit jusqu'au 7 novembre, sont, avec Almut Rössler, M. Bernd Dieckmann, adjoint à la culture de Düsseldorf, et Mme Chantal Rathery, directrice de l'Institut français. Signalons la parution toute récente de *Musique et couleur*, un nouveau volume d'entretiens d'Olivier Messiaen avec Claude Samuel, qui renouvelle et enrichit considérablement le livre paru il y a vingt ans (Ed. Belfond, 312 pages, 145 F).

EXPOSITION

Les Grands Prix de Rome aux Beaux-Arts

Mythologie de la peinture

Un mois avant l'ouverture du musée d'Orsay, l'Ecole des beaux-arts exhume les œuvres qui ont fait sa gloire et son infamie, les tableaux des Grands Prix de Rome. Deux expositions jumelées qui replacent dans leur contexte ces ricanements de circonstance.

« M. *CHIFFLART est un Grand Prix de Rome, et, miracle! il a une originalité. Le séjour dans la Ville éternelle n'a pas éteint les forces de son esprit ; ce qui, après tout, ne prouve qu'une chose, c'est que ceux-là seuls y meurent qui sont trop faibles pour y vivre, et que l'école n'humilie que ceux qui sont voués à l'humilité.* » Chifflart, qui obtint l'illustre récompense en 1851, est resté moins célèbre que l'auteur de ces lignes, Baudelaire, qui exerçait ainsi son sens critique lors du Salon de 1859. Aussi ce n'est pas le tableau du lauréat, *Périclès au lit de mort de son fils*, si beau, si émouvant soit-il avec son cadavre gris, sa douleur drapée de rouge, sa fenêtre sur Athènes éplorée, qui motive ici l'usage de la citation. Ce n'est pas non plus l'erreur ni la justesse du jugement porté par l'écrivain. C'est bien plutôt sa façon d'évoquer l'Ecole des beaux-arts et ses prix.

Ou mieux, c'est tout cela à la fois : et Chifflart et la critique, et l'institution, et aussi les contradictions, les paradoxes qu'une histoire de l'art longtemps trop cambrée a fait naître et a entretenus. Or voici que nous pouvons juger sur pièces. L'Ecole des beaux-arts de Paris, deux ans après, on ne sait pourquoi, un voyage triomphal aux Etats-Unis, présente une exposition passionnante et essentielle pour la compréhension de cette période : « Les concours des Prix de Rome 1797-1863 », ensemble intelligemment complété par celui des concours d'esquisses, sous le titre « Avant les Prix de Rome ». L'une et l'autre sont dotées de catalogues splendides, brillants autant qu'informatifs.

Les Grands Prix de Rome ont eu et ont toujours mauvaise presse. Ils sont le pôle vers lequel convergent en définitive tous les opprobres jetés sur la peinture « académique ». Mais ils sont en même temps le meilleur moyen de mesurer la liberté et la distance prise à leur égard par ceux qu'honore une meilleure fortune critique, de Delacroix aux impressionnistes. Tous ces artistes qui n'ont pas eu besoin du prix pour installer leur chevalet sur le terrain de la renommée. Ceux aussi qui l'ont raté, les Géricault, les Delacroix, les Millet, Moreau, Degas... et n'ont pas eu le terrible privilège d'aller se faire oublier de la scène parisienne cinq ans durant à Rome. Ceux enfin qui avaient les moyens du voyage d'Italie et n'avaient nul besoin de se risquer à cette épreuve empoisonnée. Mais qu'était-ce que ce Grand Prix qui ouvrait la route de la Ville éternelle ?

Les deux dates qui encadrent l'exposition sont déjà de bons indicateurs. En 1796 est créée l'Ecole des beaux-arts, qui prend la suite de l'Académie royale, fermée en 1793, et qui sera tour à tour *impériale et spéciale, royale, nationale*, enfin *nationale supérieure*..... le jour où l'on commencera à douter, précisément, de sa supériorité. En 1863, deuxième date, est instaurée une profonde réforme qui bouleverse le système éducatif de l'école, selon des modalités qu'une autre exposition de l'école se fera un jour le plaisir de nous faire connaître. C'est donc près de soixante-dix ans, une vie d'homme, que recouvre notre ensemble, pendant lesquels — le paradoxe n'est pas mince pour une exposition de peinture — tout l'enseignement et toute la vie de l'école sont consacrés au seul dessin.

La peinture, il faut aller l'apprendre à l'extérieur, dans les ateliers privés de maîtres qui s'appellent David, Vincent, Girodet ou Regnault. L'école, elle, se charge d'organiser les concours. Une suite infernale de concours, de plus en plus sophistiqués dans leur définition : anatomie, perspective (la bête noire des élèves), esquisse peinte, figure peinte, demi-figure peinte (ou torse). Une course d'obstacles dont la dernière et formidable barrière est le Grand Prix de Rome soi-même, rituel où nos héros sont susceptibles de communier sous deux espèces. La plus célèbre, et celle qui fait, depuis, s'esbaudir chroniquement les esprits « libres », est le Prix de peinture historique. L'autre, créée un peu plus tard (1817) et décernée tous les quatre ans seulement, est le concours de paysage, lui aussi historique comme il se doit en pareille époque.

Si les premiers donnent l'occasion d'acquérir toute une bimbeloterie de médailles de premier, deuxième et troisième choix, les deux derniers vous offrent un voyage de cinq années à Rome en pension complète, tous frais compris, à la Villa Médicis. Quand un prix n'a pas été décerné, il est remis à l'année suivante, ce qui permet alors à deux ou même à trois futures gloires de triompher la même année avec un même thème, comme *Abraham lavant les pieds aux trois anges* (Giacometti, Maillot, Lévy, en 1854), ou mieux *Zénobie trouvée par les bergers sur les bords de l'Araxe*. Ce très excitant sujet sera l'occasion, en 1850, des deux vraies et sérieuses splendeurs que sont les tableaux de Paul Baudry et de William Bouguereau, du meilleur de ce Bouguereau redécouvert il y a peu grâce aux muses aimables du Petit Palais.



Baudry : « Zénobie retrouvée sur les bords de l'Araxe » (Prix de Rome 1850).

Il y en a, c'est sûr, qui ricaneront. Mais c'est qu'il faut le gagner ce Prix de Rome ! Les concurrents ont à passer trois épreuves. La première est celle de l'esquisse peinte, qui consiste à traiter, sur une minuscule toile « de 6 » un thème imposé, invariablement emprunté aux sucreries de la mythologie ou aux exaltations de la Bible. Les élèves planchent une journée durant. Ils fixent alors à tout jamais les personnages et la composition du grand tableau qui sera leur troisième et plus terrible épreuve. La plupart de ces esquisses peintes ont disparu. On en garde cependant une idée très précise grâce à l'exposition complémentaire de la chapelle des Petits-Augustins. Conservés par l'école, les tableaux vainqueurs du concours d'esquisse peinte y sont en effet réunis, concours autonome mais semblable par son esprit, son sujet, son format imposé, à la première épreuve du Grand Prix.

Les tableaux de la deuxième épreuve, vouée à la figure nue et qui durait quatre fois sept heures, ne restaient pas non plus propriété de l'école. Comme pour l'esquisse peinte, on en retrouve cependant l'équivalent à travers le concours de figure peinte (sur « toile de 25 ») dont quelques exemplaires nous sont présentés dans leur masculine, imberbe quel qu'en soit l'âge, et plus ou moins souple nudité.

Le nu masculin est le triomphe et la torture de la troisième épreuve. Car durant les soixante et onze jours (sauf les dimanches et jours de fête) de leur retraite en « loge », les concurrents n'auront droit pour modèles qu'à des hommes. Proscrites, les femmes et leurs tentations ! Pour réveiller en eux le souvenir et la chaleur de la femme, il leur faut se replier sur les antiques vertus du plâtre, ou garder en mémoire le sourire qu'au matin, avant de retrouver la loge, leur a peut-être laissé leur douce amie. Or la mémoire n'est manifestement pas infaillible et rien ne vaut la séduction du modèle vivant. Aussi est-ce pour éviter des ratages trop prévisibles, et non par goût exclusif, que les concurrents peuplent leurs œuvres d'hommes, d'éphèbes et d'enfants nus, et les dépeuplent mieux que peste et choléra de toute forme de femme, sauf, mais elle se réduit alors à l'unité, si la féminité en question est abondamment vêtue, drapée, couverte de toges et houppelandes variées.

Il y a cent soixante-dix toiles présentées aux Beaux-Arts, toutes du même format dit « de 80 » soit, pour être précis, 1,137 × 1,465 m. Elles correspondent à la totalité des tableaux ayant remporté le Grand Prix, et, ne serait-ce que pour cela, la collection aujourd'hui révélée par l'Ecole des beaux-arts (qui recèle bien d'autres merveilles), est d'une considérable valeur. Mais elle vaut mieux que cela, si l'on veut bien se donner la peine d'aller au-delà des anecdotes imposées à ces malheureux peintres. Elle montre comment, derrière la surface de l'académisme, existe une infinie variété de styles et, il faut bien l'avouer... une assez grande disparité de talents.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

JEAN SABRIER/CNMHS/SPADEM

« Gouttes de pluie sur le capot d'une Simca Aronde » (vers 1955).

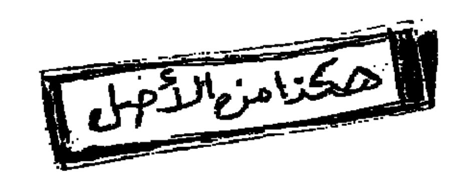
MOIS DE LA PHOTO

Jean Sabrier, le puriste

Alors que Renger-Patzsch s'écrie : *« Le monde est beau ! »*, et que François Kollar dit : *« La France travaille »*, dans la lignée de Sougez, Jean Sabrier poursuit vingt ans plus tard une réflexion comparable sur les matières, les lignes, les volumes et les formes. Usant du cadre comme d'une composante fonctionnelle géométrique, il distribue les sujets dans sa surface avec l'aplomb du graphiste dessinant une affiche. Fixant l'attention sur des motifs simples, célébrant lettrage ou chromos avec un plaisir proche de Cassandre, c'est l'épopée du quotidien qu'il salue en captant en gros plan un moteur d'avion, une roue de locomotive ou un capot de voiture. Détaillant la beauté de la technique, l'œil voyage dans la lumière à travers une verrière de gare, un sol d'église ou une *« pyramide mathématique »* d'objets identiques entassés. Sans héros ni pittoresque, cet autodidacte sévère et anti-humaniste qui travailla seulement dix ans anticipe l'approche objective de Bernd et Hilla Becher, et porte à son point d'expression optimal la photographie comme moyen de perception mécanique. — P.R.

★ Jean Sabrier, photographe, Caisse nationale des monuments et des sites, hôtel Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e, jusqu'au 23 novembre, catalogue conçu par Pierre Borhan et Jean-Jacques Poulet-Allamagny. Et aussi *Six monuments en quête d'auteur.*

★ Annoncés par erreur dans « Le Monde Photo » du 30 octobre, la semaine de débats à la FNAC, du 13 au 18 novembre, n'aura pas lieu durant le Forum du livre à la FNAC-Montparnasse mais à la FNAC située dans le Forum des Halles.



VARIÉTÉS

Paul Lederman et le disque des « Records »

Le « plombier » magnifique

Avec le disque Records *de la chanson française, Paul Lederman, l'imprésario de Coluche et de Thierry Le Luron, réhabilite trente-six chefs-d'œuvre, des* Feuilles mortes *à la* Mer, *qui n'ont plus droit de cité à la radio.*

PAUL LEDERMAN a l'agilité circonspecte des anciens gros, des yeux bleu layette que baigne très soudainement une rosée d'émotion. Il parle volontiers la main sur le cœur, avec une véhémence plaintive, comme pour déjouer chez son interlocuteur une méfiance, que celui-ci n'éprouve pas forcément. Imprésario de Claude François, de Coluche, de Thierry Le Luron, il s'est laissé brocarder en public et sur toutes les antennes de radio pour ses poulains.

Invité à la télévision par Philippe Bouvard, il est monté sur le fauteuil de dentiste pour s'entendre dire : *« Normal, vous êtes un requin. »* « *Oui*, dit-il, *j'ai accepté d'être tourné en dérision, et, mes artistes m'ont parfois quitté, mais une seule chose compte : ils sont toujours revenus, et ils ont dit... »*. Paul Lederman ouvre alors les guillemets avec une délectation rêveuse, Coluche : *« Des Coluche, il y en a plusieurs, des Lederman, il n'y en a qu'un. »* Thierry Le Luron : *« Paul Lederman est un plombier de luxe, c'est un fabricant de tubes comme il n'y en a pas. »*

Le producteur-imprésario-éditeur, qui s'apprête à sortir le disque des inédits de Coluche — qui a participé au lancement de la nouvelle campagne des Restaurants du cœur, surveille ces jours-ci la mise en place sur tout le territoire des trois cent cinquante mille exemplaires déjà achetés ferme par les disquaires de son double album *Records de la chanson française.*

Une pochette joyeusement criarde — du bleu, du jaune, du rouge, — trente-six chansons dont beaucoup ont bercé nos cœurs, pour la vie. Quarante ans de refrains qui parlent français et qui parlent d'amour. Des couplets d'avant *Yesterday*, qui n'ont plus droit de cité à la radio, qu'on n'entend plus jamais mais qu'on fredonne toujours, qui sont unis pour l'éternité dans nos mémoires à une amie, un amant, un moment. *Et maintenant ?, Ne me quitte pas, J'avoue, j'en ai bavé pas vous ?, Non, je ne regrette rien...* Oui, *« en ce temps-là, la vie était plus belle »*, *l'Aigle noir* de Barbara volait haut au-dessus de *la Mer* de Trenet. Au *Bal chez Temporel* de Guy Béart, dansait déjà Moustaki, *« avec sa gueule de métèque, de juif errant, de pâtre grec »...*

Condescendance au vestiaire

La charge affective dispensée par le disque *Records de la chanson* est si forte, sa nécessité si évidente, qu'on est bien obligé de mettre toute condescendance au vestiaire et de constater que le système Lederman est bon et qu'en plus... il est bon.

Tout a commencé l'année dernière par le premier disque des « records » qui n'exigeait pas qu'on se relève la nuit pour l'écouter. Les « tubes » du jour, à la queue leu leu, avec une proportion confortable de productions Lederman (deux titres du Grand Orchestre du Splendid, Thierry Le Luron, Coluche, Philippe Timsit). De la compilation, rien de plus, et l'on sait que ce genre de sport consiste d'habitude à accrocher à une locomotive fringante quelques wagons poussifs. Là, les wagons avaient des essieux pas trop grinçants, rien de plus.

Mais... Mais le budget publicitaire de cet album a été deux cents fois supérieur à celui d'un disque ordinaire, il a atteint des milliards de centimes. Cela ne rendait pas le produit meilleur, mais renforçait singulièrement sa notoriété. Publicité pour une grande part d'ailleurs non payée, obtenue à l'aide d'échanges, de crédits, de renvois d'ascenseur, de marques de reconnaissance.

Car c'est là que Paul Lederman représente un cas unique dans la jungle du show biz. Au fil des années, il s'est constitué, en effet, un portefeuille énorme d'amitiés utiles. Avec une roublardise touchante, il explique : *« Il y a toujours un moment dans ce métier où les puissants cessent de l'être. Alors, tout le monde les laisse tomber. Pas moi. Surtout s'ils n'ont pas été sympas jusque-là. Lorsqu'ils ont remonté la pente, je peux leur demander n'importe quoi... »*

Le premier disque des « records » constituant un tremplin idéal, Paul Lederman va s'attaquer alors à beaucoup plus difficile, la citadelle classique. Renversant laborieusement les résistances des cinq « majors », Polygram, EMI, RCA, Decca, CBS, les maisons de disques propriétaires des enregistrements prestigieux qu'il s'agit de couper en tranches minces. Pour justifier sa thérapie de masse, une pilule de chef-d'œuvre avant chaque repas, le docteur Popaul (rebaptisé à l'occasion Ludwig Van Lederman) fait sans doute appel aux mannes de Félix Potin ou de tout autre glorieux épicier ? Pas du tout. Le voilà qui évoque Stefan Zweig, un de ses auteurs de chevet : *« Il avait proposé à un grand éditeur viennois de publier des œuvres très connues, mais que personne n'avait plus le temps de lire. En supprimant « les pages inutiles. »...*

2 mn 47 de Beethoven

L'éditeur viennois refusa, mais l'idée du « digest » devait faire son chemin. Et Lederman, après des négociations orageuses, put proposer 2 mn 47 de la *5e Symphonie* de Beethoven par l'orchestre philharmonique de Berlin, direction Herbert Von Karajan, 1 mn 58 du *Requiem* de Mozart dirigé par Karl Boehm, la *Valse minute* de Chopin (forcément) par Vladimir Aschkenazy, ou 2 mn 40 de la *Chevauchée des Walkyries* dans la version Solti. Succès triomphal : cinq cent cinquante mille exemplaires vendus, alors que le score moyen d'un disque classique est de douze mille... Et affirmation péremptoire de Lederman : *« Le disque des records faisant sortir la « grande musique » de son ghetto, a profité à tout le marché classique : il a, depuis, augmenté de 15 %... »*

Il n'y avait plus qu'à récidiver un peu plus tard avec le disque *Records des slows.* De *Love me tender* (Presley) à *C'est extra* (Ferré), de *Only you* (les Platters) à *My way* (Claude François). Vente annoncée : huit cent mille en quatre mois.

On pourrait croire que l'industrie du disque en crise voit en Lederman un SAMU ambulant, un Tapie volant, un sauveur. Pas tellement. Lederman, en effet, est un producteur indépendant. Il ne s'adresse aux « majors » que pour obtenir d'elles les droits qu'elles détiennent (il paie jusqu'à 13 % du prix de gros sur un titre), puis pour faire presser et distribuer ses disques. Lederman lâche des bouffées d'oxygène mais reste évidemment le principal bénéficiaire de ses entreprises.

D'où une guerre souterraine avec les « grosses » maisons. Ainsi Philips, qui distribue le double album *Records de la chanson française*, a-t-il refusé de le sortir en compact... Ainsi Lederman a-t-il échoué dans son projet de sortir pour Noël un *Records de la Chandon d'enfants...* Mais il prépare un *Records opéra* pour EMI, un nouveau classique chez CBS...

« Mon système à moi, dit-il, *c'est d'être imprenable. »* Il veut évidemment dire incollable. Incollable, Lederman ? C'est vrai. A l'âge de quinze ans, il vendait déjà des disques dans un PX américain, puis ce fut aux Puces, puis chez Sinfonia. Un bon vendeur doit se souvenir de tout. Même des références. C'est le cas : *« Le EG 488 ?* Milord *par Piaf, le ESRF 1223 ? Un* Compagnons de la chanson. *Alors, bien sûr, les disquaires, les grands, les importants, ce sont aujourd'hui de vieux copains. Ça aide... »*

Thierry Le Luron a raison. Lederman est un sacré plombier.

DANIÈLE HEYMANN.

CINÉMA

Diane Kurys tourne à Rome

Le rêve américain



SYGMA

Peter Coyote et Diane Kurys

Beau budget, belle distribution, Diane Kurys tourne son quatrième film avec l'ambition de conquérir les Etats-Unis. Peter Coyote et Claudia Cardinale sont du voyage.

UNE rumeur court dans Rome : Cesare Pavese, écrivain piémontais qui mit fin à ses jours en 1950 à l'âge de quarante-deux ans, ne serait pas mort, ou plutôt aurait ressuscité. Ce prodige tient à un homme, Peter Coyote, acteur américain remarqué jusqu'ici dans le film de Bobby Roth, *Heartbreakers.*

Pour sa ressemblance physique d'abord, attestée par les proches de l'écrivain. Peter Coyote, quadragénaire aux allures adolescentes, est long, fin, brun comme Pavese l'était. Au fond de son regard clair, si l'on n'aperçoit pas les fêlures irrémédiables de l'artiste, l'on devine l'univers d'un intellectuel tiraillé par des expériences contraires, celle du comédien qui a arpenté les planches des théâtres dans l'Ouest américain celle des plateaux d'Hollywood, celle du jeune Américain élevé dans la tradition, et qui s'est échappé, en rupture de ban d'avec son pays.

Peter Coyote est le héros du nouveau film de Diane Kurys, *Un homme amoureux.* C'est l'histoire d'une star américaine qui vient à Rome et doit tourner une vie de Cesare Pavese. Dans ses bagages, sa femme Susan (Jamie Lee Curtis, célèbre fille de Tony), sa maîtresse, Jane Steiner (Greta Scacchi, qu'on a pu voir dans *Chaleur et poussière*) et sa mère, Claudia Cardinale.

Belle distribution pour le premier film « international » — et pourtant 100 % français, puisqu'il est produit par Camera One (Michel Seydoux) à parité avec Dolly Production) — de la réalisatrice de *Diabolo menthe* et surtout de *Coup de foudre*, qui a connu un succès retentissant dans de nombreux pays. Jusqu'aux Etats-Unis où il s'est glissé, sous le titre très anglo-saxon d'*Entre nous*, dans l'étroit peloton des dix films français les plus populaires.

Beau budget aussi, puisque le devis s'élève à 30 millions de francs, ce qui le place parmi les productions les plus coûteuses. Belle ambition enfin, car *Un homme amoureux*, tourné en anglais, mise sur le public européen et américain. « Diabolo menthe *m'avait permis de me faire un petit nom là-bas*, explique Diane Kurys. Coup de foudre *a connu un énorme succès critique et est devenu la coqueluche du public comme le fut* Cousin, cousine.

» C'est pourquoi les Américains, Warner pour être précise, m'ont proposé de faire un film pour eux. Or j'avais lu le Journal *de Pavese il y a dix ans et j'avais trouvé sa vie, son aventure, passionnantes. Je voulais la faire connaître en Amérique. Je leur ai donc proposé* Un homme amoureux *qu'ils ont trouvé trop européen. C'est vrai que c'est un sujet très européen, mais j'ai décidé, à partir de lui, de tenter un pari : la création d'un nouveau genre cinématographique qui marierait un sujet français avec une distribution internationale et un héros américain, un genre qu'on pourrait baptiser « mid-Atlantique ». Si ça réussit, ça peut être formidable. »*

Diane Kurys a beaucoup d'atouts dans sa manche. Un sujet passionnant et des moyens considérables, on l'a compris, son talent, sa vivacité et une autorité qui surprend chez cette jeune femme fluette, petite, que l'on aurait bien du mal à repérer sur un plateau de cinéma sans sa voix décidée.

Peter Coyote, qui a travaillé depuis six ans avec Steven Spielberg, Martin Ritt, Walter Hill et Bobby Roth, en est impressionné : *« Si je devais la comparer à des Américains, deux noms me viendraient à l'esprit : Martin Scorsese qui, s'il est plus « technique », est tout aussi personnel et méticuleux, et John Cassavetes. Tous les trois sont des chorégraphes inspirés. »*

La préparation a été longue. *Il y a trois ans*, Diane Kurys a retrouvé un vieux copain, Olivier Schatzky, avec qui elle décide d'écrire son film. Ils partent plusieurs mois dans le midi, travailler en tête à tête. *« Au total, l'écriture du scénario aura pris deux ans*, estime le coscénariste. *Diane Kurys avait la volonté, par rapport à ce qu'elle avait fait, d'embrayer à un stade supérieur, de balayer plus d'aspects, de questions, d'esquisser une psychologie plus forte, mais sans aucun didactisme. D'autre part, plutôt que de nous plaindre du public, de sa bouderie, de sa préférence pour les grosses machines, nous avons décidé de nous battre et d'assurer, dans une période anti-intellectuelle, anti-gauche, la pérennité d'un intellectuel aussi fascinant que Pavese, le poète et l'homme de gauche politiquement engagé. »*

Le casting a demandé également du temps, et le montage est prévu sur plus d'un an. Juste avant le tournage, qui durera onze semaines, Diane Kurys a rassemblé tous ses acteurs pour huit jours de « lecture », de répétitions, afin que tous s'accordent sur leurs personnages. *« Cela m'a permis d'entendre pour la première fois la musique de mon film et d'améliorer les dialogues. De me rendre compte des possibilités de chacun, de trouver le ton juste. »*

Diane Kurys n'en finit pas d'être inquiète. *« Le plus difficile pour moi est de garder le fil, de ne pas me laisser déborder par des émotions trop fortes, de ne pas me laisser influencer.* Un homme amoureux *est mon film le plus angoissant, car il est le plus ambitieux. »*

OLIVIER SCHMITT.

EXPOSITIONS

MOIS DE LA PHOTO

IRVING PENN : THÉÂTRE DES RÉALITÉS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson. Jusqu'au 9 décembre.

SALGADO. Maison de l'Amérique latine, 217, bd St-Germain. Jusqu'au 17 novembre.

ALVAREZ BRAVO. Musée d'art moderne, 11, av. du Président-Wilson. Jusqu'au 8 décembre.

CINDY SHERMAN. Galerie Crousel-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes. Jusqu'au 22 novembre.

DIANE ARBUS. American Center, 261, bd Raspail. Jusqu'au 18 novembre.

EVA RUBINSTEIN. Espace Canon, 117, rue Saint-Martin. Jusqu'au 29 novembre.

BILL BRANDT. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Jusqu'au 29 novembre.

WOLS. Goethe Institut, 17 av. d'Iéna. Jusqu'au 21 novembre.

TRANSPARENCE ET OPACITÉ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg. Jusqu'au 22 novembre.

RALPH GIBSON. FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes. Jusqu'au 3 janvier.

JOEL PETER WITKIN. Galerie Baudouin Lebon, 34, rue des Archives. Du 6 novembre au 6 décembre.

LES ÉCRIVAINS VUS PAR ROBERT DOISNEAU. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard. Du 7 novembre au 30 décembre.

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

REINHARD MUCHA, GILBERTO ZORIO, Galeries contemporaines. Jusqu'au 14 décembre.

SUR LA ROUTE DES VACANCES, L'ÉTÉ 36... ET QUELQUES AUTRES, Grand Foyer, 1er sous-sol. Jusqu'au 10 novembre.

DESIGN : LE PROBLÈME D'ABORD. Jusqu'au 27 octobre. CCI (espace des Brèves).

HANS POELZIG (1869-1936). CCI (centre d'information). Jusqu'au 5 janvier 1987.

PALETTES GRAPHIQUES. Salle d'actualité de la BPI. Jusqu'au 10 novembre.

LES MUSICIENS MIGRATEURS. Atelier des enfants. Jusqu'au 15 novembre.

ALBERTO GIACOMETTI, retour à la « Figuration » 1933-47. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

ABECEDAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 19 janvier.

L'OBSERVATOIRE BANLIEUES N° 1. CCI. Jusqu'au 17 novembre.

L'EAU EN FORMES, VITTEL DESIGN 86 (Ambasz, Barrosso, Cook, Pesce, Ragot, Site, Starck). CCI. Jusqu'au 8 décembre.

Musées

BOUCHER. Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 janvier 1987.

ESTEVE. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). (Voir ci-dessus. Jusqu'au 12 janvier.)

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj. de 12 h à 19 h (ouvert le 11). Jusqu'au 25 mai.

LA GRANDE AVENTURE DE MONTPARNASSE, DE 1910 A 1930. Salon d'Automne. Grand Palais, avenue Winston-Churchill, porte H (43-59-46-07). De 10 h 30 à 18 h 30 ; Nocturne le mercredi à 22 h. Entrée : 35 F. Du 7 au 23 novembre.

40e SALON DES RÉALITÉS NOUVELLES. Grand Palais. (Voir ci-dessus) (42-56-45-11). Tous les jours de 10 h à 18 h. Du 7 au 30 novembre.

LE TRIOMPHE DES MAIRIES 1870-1914. Grands décors républicains à Paris. Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-64-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Du 8 novembre au 18 janvier.

HOMMAGE A ANDREA DEL SARTO. Musée du Louvre. Salles du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 26 janvier.

BISSIÈRE, 1886-1964. Jusqu'au 16 novembre ; **MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE.** Jusqu'au 4 janvier ; **MANUEL ALVAREZ BRAVO. Photographies 1920-1986 ; LES PHOTOS QUI FALSIFIENT L'HISTOIRE.** Jusqu'au 12 janvier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

BRUCE NAUMAN, WOLFANG LAIB. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 novembre.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ. L'exposition du centenaire. Jusqu'au 1er février. **HENRI LE SECQ : PHOTOGRAPHE DE 1850 A 1860.** Jusqu'au 30 novembre. **L'ARCHE DE NOÉ.** Jusqu'au 8 février ; **LEVPS TOILES DE MAITRES.** Jusqu'au 23 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

DONALD SULTAN, gravures monumentales. Bibliothèque nationale. Rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 22 novembre.

LE CORPS ET SON IMAGE. PHOTOGRAPHIES DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Jusqu'en novembre. Centre national de la photographie. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

GIANNI VERSACE : Dialogues de mode. Des photographes autour d'une création. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 4 janvier.

SHISEIDO. BEAUTÉ ET PUBLICITÉS 1872-1986. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

J.I. HITTORFF, architecte. Jusqu'au 4 janvier. **PARIS DES ANNÉES FOLLES.** Jusqu'au 4 janvier. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BENTINCK-THYSSEN. De Breughel à Guardi. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Jusqu'au 28 décembre. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 (ouvert les 1er et 11 novembre). Jusqu'au 28 décembre.

ALPHABETS. Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 février.

L'ŒUVRE DE SAM FRANCIS DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE IDEMITSU. Pavillon des Arts, les Halles-Terrasse Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 16 novembre.

LA LUMIÈRE DANS TOUS SES ÉTATS. Jusqu'au 2 novembre ; **LES ANNÉES PLASTIQUES.** Jusqu'au 4 janvier 1987. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

LA LEÇON DE CHARCOT - VOYAGE DANS UNE TOILE. Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle (42-77-11-22). Sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

CHRISTOPHE BART-LES COULISSES DE L'OPÉRA. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée libre.

LISBETH DELISLE. Musée Bourdelle, 16 rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). Jusqu'au 30 novembre.

SCIENCE ET TECHNIQUE AU SECOURS DE L'ART. Musée national de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 novembre.

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en décembre.

SOLDAT ET SOCIÉTÉ. 1850-1950. Musée de l'armée, Hôtel des Invalides (45-55-92-30). Tous les jours de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

AUTOUR DU PSAUTIER DE LA REINE INGEBURGE. Musée national des monuments français. Palais de Chaillot (aile gauche), place du Trocadéro (47-27-35-74). Jusqu'au 4 janvier. Entrée : 15 F.

CRÈCHES ET TRADITIONS DE NOËL. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue de Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 11 F (9 F le dimanche, l'exposition seulement). Jusqu'au 16 février.

MÉTIERS D'ART FRANÇAIS CONTEMPORAIN. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 13 décembre.

GEN PAUL. Rétrospective (1895-1975). Musée de Montmartre, 12, 14, rue Cortot (46-06-61-11). Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LA PEINTURE A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE : LES CONCOURS D'ESQUISSES PEINTES 1816-1863. Jusqu'au 14 décembre. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; **LES CONCOURS DES PRIX DE ROME 1797-1863.** 11, quai Malaquais. Jusqu'au 14 décembre.

LA VOIE DES ANCÊTRES. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf le dimanche, de 11 h à 19 h. Du 6 novembre au 7 février.

ART ANIMALIER AU TEMPS DES DERNIERS SHOGUNS 18e et 19e. ANIMAUX D'EDO – FONDS CERNUSCHI 1871-1872. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 (Fermé le 11 novembre). Jusqu'au 30 novembre.

BEAU COMME UN CAMION... JOUETS DES ENFANTS DU GHANA ET DU CONGO. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. A partir du 7 novembre au 5 janvier.

Centres culturels

MAN RAY CINEASTE. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h 30 ; le vendredi de 12 h à 19 h 30. Du 6 novembre au 15 décembre.

MOBILIER MINIATURE-OBJETS DE MAITRISE XVIe-XXe. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Du 7 novembre au 1er mars.

CHRISTIAN BOLTANSKI. MONUMENTS - LEÇONS DE TÉNÈBRES. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. De 13 h à 19 h sauf samedi. Jusqu'au 9 novembre.

HOMMES DE VERRE. Verriers français contemporains. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 novembre.

JEAN SABRIER, photographe. MONUMENTS EN QUÊTE D'AUTEUR. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Jusqu'au 23 novembre.

ARCHI-CONNU. Photographies de Gérard Dufresne ; **PERSPECTIVES RÉFRACTÉES.** Photographies de Dahliette Sacheyra. Galerie d'actualité, 6 bis, rue de Tournon. Jusqu'au 15 novembre.

CHARLES HARBUTT. Galerie Colbert, 2, rue Vivienne. Saud dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 novembre.

L'ART DANS L'USINE. Trente huit artistes de la Collection Peter Stuyvesant. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

IAN PATERSON ; MICHEL LECLAIR ; ALAIN PAIEMENT. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Sauf le lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

PASCAL COLARD. *Habits, habitats, habitudes.* Maison de la culture des Hauts de Belleville. 43, rue du Borrégo (43-64-68-13). Jusqu'au 12 novembre.

RAYMOND E. WAYDELICH. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer. De 11 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 9 novembre.

ARTA KOKKINAKI. L'aventure du papier. Hôtel du Grand Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dimanches et fêtes, de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 27 novembre.

40 ANS : UNE GÉNÉRATION MONDIALE. 40 peintres de 40 ans de 40 pays. Palais de l'Unesco, place Fontenoy (45-68-26-56). Jusqu'au 14 novembre.

Galeries

PIERRE CHARREAU, ROBERT MALLET-STEVENS. Galerie Nickel-Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 15 novembre.

LES MODERNES CLASSIQUES. E. Beothy, M. Cahn, S. Charchoune, H. Closon, etc. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 15 novembre.

LOS AMERICANOS. Peintres et sculpteurs d'Amérique latine. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 22 novembre.

GRAVURES. LES ANNÉES 1950-1960. Hommage à Madeleine Lacourière. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 15 novembre.

DE LA LIGNE AU GESTE. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 22 novembre.

KEITH HARING ; PETER HALLEY. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 novembre.

MATISSE ; ALLINGTON. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 22 novembre.

LES AUTRES, VERS 1950 (Busse, Lanskoy, Leyden...). Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'à fin novembre.

BEAU GESTE, COSTA, LOULOU PICASSO, etc. Galerie Jean-Marc Patras, 7, rue de Montlouis (43-56-23-82). Jusqu'au 15 novembre.

BERLIN 86. Ina Barfuss ; Christa Dichgans ; Albert Merz ; Thomas Wachweger. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 6 au 29 novembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Daniel Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Du 7 novembre au 20 décembre.

DIX ANS DE PEINTURE 1945-1955. Galerie Natalie Seroussi, 34, rue de Seine (46-34-05-84). Jusqu'au 15 décembre.

DOMINIQUE AREL : OLIVIER THOME. Galerie Antoine Candau, 15, rue Keller (48-07-86-99). Du 6 novembre au 3 décembre.

JEAN-MARIE QUENEAU ET WOLF. Lumière-paysage. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 22 novembre.

ANSKER. Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (46-33-56-02). Jusqu'au 29 novembre.

ARNAL 1948-1963. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Jusqu'au 8 novembre.

STÉPHANE BRACONNIER. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Du 6 novembre au 6 décembre.

BRUEGHEL, PIERRE D'ENFER et JEAN DE VELOURS. Galerie Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 30 novembre.

VICTOR BURGIN. Office at night. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 8 novembre au 20 décembre.

JEAN COCTEAU, dessins, pastels. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 29 novembre.

ROGER DERIEUX. Peintures de 1950 à 1960. 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 8 novembre.

HUBERT DE CHALVRON. Saint-Louis. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 6 novembre au 6 décembre.

HENRI HAYDEN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 21 novembre.

GOTTFRIED HONEGGER. Black and white. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 29 novembre.

PHILIPPE HURTEAU. Galerie Charles Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 15 novembre.

STEFAN DE JAEGER. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 22 novembre.

YAYOI KUSAMA. Christian Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 10 novembre.

LARDERA. Galerie Brio-Galfard, 2, rue de Messine (45-62-45-60). Jusqu'au 16 décembre.

LOREDO. Peintures en relief. L'œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 20 décembre.

ROB MALLET-STEVENS. « Une cité moderne ». Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, boulevard Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 22 novembre.

CHARLES MARQ. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 6 décembre.

JAIS NIELSEN. Paris-Copenhague 1912-1919. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 13 décembre.

PAUL OSIPOW. Galerie Leif Stahle. Cour Delepine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 6 décembre.

MICHEL POTAGE. Maisons. Œuvres récentes. L'aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple. (48-04-86-40). Jusqu'au 20 novembre.

RAFOLS-CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 13 décembre.

EKKEHART RAUTENSTRAUCH. Images spatiales. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 7 novembre au 6 décembre.

VIEIRA DA SILVA. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 22 novembre.

JEAN-MICHEL SOLVES. Peintures. « Verrières », 18, rue de Châtillon (40-44-77-19). Du 12 au 16 novembre.

PIERRE SOULAGES. Peintures de 1984 à 1986. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 13 décembre.

GERALD THUPINIER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 29 novembre.

TOBIASSE. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au 10 janvier.

TOMISLAV. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 30 novembre.

ZARCATE. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 15 novembre.

En province

ARRAS. Baraine. Centre culturel Noroit, 6, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 21 décembre.

BORDEAUX. Marie-Françoise Poutays (sculptures 1984-1986) ; Richard Tuttle (« Wire pieces » 1972). Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 novembre.

BOURG-EN-BRESSE. Valère Novarina. Musée du Brou, 63, boulevard de Brou (74-22-22-31). Jusqu'au 31 novembre. **SIXIÈME SALON D'ART CONTEMPORAIN,** Place Grenette (74-22-57-36). Du 8 au 23 novembre.

CALAIS. Matière première. Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00) Jusqu'au 15 novembre. Daniel Aulagnier. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta (21-36-67-14). Jusqu'au 23 novembre.

DIJON. Bertrand Lavier. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 17 novembre.

GRENOBLE. Magnelli. Ardoises et collages et Ange Leccia. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82).

LILLE. Matisse, peintures et dessins du musée Pouchkine et du musée de l'Ermitage. Place de la République. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 5 janvier 1987.

LIMOGES. Raoul Hausmann. 80 photos, photogrammes, pictogrammes et photomontages. Centre culturel Jean Gagnant. Avenue J. Gagnant (55-33-70-10). Jusqu'au 25 novembre.

LYON. Alexandre Trauner, 50 ans de cinéma. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (78-00-86-68). Jusqu'au 14 décembre. Octobre des arts : Abramovic/Ulay ; Georges Brecht ; Gottfried Honegger. Musée Saint-Pierre-Art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66) ; Jean-Michel Sanejouand. Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux (78-28-07-66) ; Guillaume Bijl. Maison des expositions de Lyon, place Bellecour (78-30-50-66).

MARSEILLE. Mars/halle sud : deux revues pour l'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 16 novembre. Monticelli. Jusqu'au 4 janvier ; Créer dans le créé. Jusqu'au 9 décembre. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75).

MARCQ-EN-BARŒUL. Le symbolisme et la femme. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 30 novembre.

NOGENT-SUR-SEINE. Biennale internationale des arts. Agora. Complexe socio-éducatif. Avenue du Cardinal. Jusqu'au 15 novembre.

POITIERS. La nouvelle photographie en France 1919-1939. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien. Jusqu'au 15 novembre.

RENNES. Gloria Freidmann. Halles centrales. Place Honoré-Commeurec (99-78-18-20). Jusqu'au 29 novembre.

ROCHECHOUART. Raoul Hausmann (rétrospectives, peintures, photos, photomontages, collages, dessins). Musée départemental d'art contemporain (55-77-42-81). De 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 14 décembre.

SAINT-BRIEUC. Histoire, espaces et sociétés du département des Côtes-du-Nord au XIXe siècle. Nouveau musée, rue des Lycéens-Martyrs. Centre-ville (96-33-39-12).

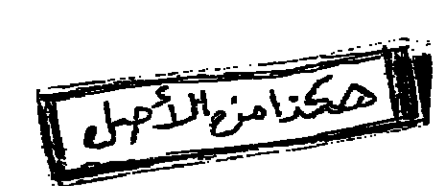
STRASBOURG. Jean Arp. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 16 novembre.

TOULON. Kijno, trente ans déjà. Jusqu'au 7 décembre. Didier Demozay. Jusqu'au 12 novembre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54).

TROYES. James Ensor. L'œuvre gravé. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 15 décembre.

VALENCE. L'oubli afflige la mémoire. Les anachronistes italiens. Jusqu'au 30 novembre. Musée de Valence, 4 place des Ormeaux.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gina Pane – La légende dorée 84/86. Musée d'art moderne, allée du Musée. Jusqu'au 7 décembre. Six peintres contemporains tunisiens. Musée d'art moderne (20-05-42-46). Jusqu'au 4 janvier.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

L'ECHANGE, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30 (6).

LA PATIENCE, La Tempête (43-28-36-36), 21 h (6).

L'IDIOT, Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 30 (6).

PURGATOIRE DANTE, Gennevilliers, salle Gagarine (47-90-35-07), 20 h 30 (6).

ISAAC GAGMAN, Vanves, salle Clouet (46-45-46-47), 20 h 30 (6).

DOUBLE MIXTE, Michodière (47-42-95-22), 20 h 30 (7).

ATTENTION A LA MARCHE, Pavillons-sous-Bois, salle des Arts (43-79-43-46), 20 h 30 (7).

HOSANNAH, Créteil, maison des Arts (48-99-94-50), 20 h 30 (7).

LA PARISIENNE, VEUVE, Comédie- Française (40-15-00-15), 20 h 30 20 h 30 (11).

VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR, Templiers (42-78-91-15), 20 h 30 (11).

HORS PARIS

THIONVILLE, l'Amante anglaise, de Marguerite Duras, par Charles Tordjman, avec le TPL (16-82-53-33-95), du 7 au 22 novembre au Théâtre municipal ; à Metz, Théâtre du Saulcy, du 25 novembre au 13 décembre.

MARSEILLE, Capitaine Bada, de Jean Vauthier, par Marcel Maréchal, au Théâtre de la Criée (16-91-54-74-54), du 8 au 30 novembre.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 14 h 30 + 20 h 30 : Cendrillon ; jeu. à 20 h : l'Ange de feu ; ven., mar. à 19 h 30 : Salomé. –

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : mer., ven., lun. à 19 h 30 : Ballets Tudor/Van Manen.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., sam., dim. à 14 h 30, ven. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; jeu. + dim. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; mer., sam. (dern.) à 20 h 30 : Bérénice ; mar. à 20 h 30 : la Parisienne et veuve.

CHAILLOT (47-27-81-15), théâtre Gémier : mer., jeu., ven. (dern.) à 20 h 30 : Marionnettes de Xian (province de Shanxi) ; relâche du 8 au 26 novembre ; Grand Théâtre : jeu., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Echange.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes., d'A. Cohen.

TEP (43-64-80-80), (lun.), 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : Poussière pourpre, de Sean O'Casey. Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : la Boutique du coin, d'E. Lubitsch (v.o.) ; Le ciel peut attendre, d'E. Lubitsch (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33), (mar.) : Débats-rencontres : mer. à 17 h : Le texte de théâtre ; 18 h 30 : Cabinet de lecture ; jeu. à 18 h 30 : L'individu comme spectacle ; 21 h, Le courant néo-nationaliste dans le Japon contemporain ; ven. de 14 h 30 à 22 h : La mutation des rapports patrons-salariés ; sam. de 14 h 30 à 19 h : Négocier l'entité paysagère ; 16 h : Ecritures contemporaines et publiques ; dim. à 16 h 30 et lun. à 21 h : La crosse en l'air ; Cinéma-vidéo : Vidéo-information : (mar.) 13 h, Rencontre avec Francis Ponge, de A. Taieb ; 16 h : l'Empire de Noisiel, de E. K. Granger ; 19 h : Autour du mur, de P. Biossier ; Vidéo-musique (mar.) : 13 h : Sun Ra and his mythe, de F. Cassenti ; 16 h : Cendrillon, de Rossini ; 19 h : Turandot, de Puccini ; Cinéma du musée : lun., mar., mer., jeu. à 15 h : Masters of Modern Sculpture : The Pionneers, de M. Blackwood ; Reinhard Mucha, de M. Kreyssing ; 18 h : Vers un cinéma intégral ? De la peinture au cinéma dans les années 20 ; ven., sam., dim. à 15 h : Masters of Modern Sculpture : Beyond Cubism de Blackwood ; Reinhard Mucha, de M. Kreyssing ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20 ; Hommage à la Fédération Jean-Vigo (Mar.). Voir rubrique cinéma ; Concerts/spectacles : jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Compagnie Susan Buirge : Parcelle de ciel.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h, dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Don Carlos ; mer., jeu., ven., sam. à 18 h 30, dim. à 20 h 30 : Nass El Ghiwane (Maroc) ; mar. à 18 h 30 : Jean-Louis Mahjun.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), (lun.) mer., ven., sam. à 20 h 30, jeu. à 19 h 30, dim. + mar. à 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.



Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D., L.), 20 h 30 : le Banquet.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable ; mar., ven. 20 h 30, 1er épisode ; mer., sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53) mar., jeu., sam. 20 h 30 : Entre chien et loup ; mer., ven. 20 h 30, dim. 15 h : Instrumental clown.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) (D., L.), 20 h 30, mar. 19 h : Elvire Jouvet 40 (dern. le 8) ; Salle Ch.-Bérard (D., L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Prometheus.

BASTILLE (43-57-42-14) (L.), 19 h 30 : les Elégies de Duino (dern. le 8) ; (D. soir, L.), 21 h, dim 16 h 30 : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.

BATACLAN (47-00-30-12) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 30 : William.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) (D., L., Mar.), 21 h : Loïa Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : des Aveugles.

CC SUISSE (42-71-44-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Mars.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (M., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14) (D., L.), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Baby Sitting.

DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Chaussures de Madame Gilles.

18-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Petit'pièces intérieures.

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (D.), 20 h 30 : Microb'images ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h : Identité minute.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Stefano.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : Aux armes citoyens (dern. le 9).

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. L.), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; (D., L.), 21 h : les Gouttes.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), (Mer., D., L. et le 11), 20 h 30, mer. 18 h 30 : les Voisins.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10) (L.), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion ; sam., lun., mar. 20 h 30 et 22 h, dim. 15 h et 17 h 30 : En vers et contre tout.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LIBRAIRIE-THÉATRE MARAIS PLUS (42-72-73-52) (D., L.), 20 h 45 : Rodéo.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 15 : Embrassons-nous Folleville, (dern. le 5) ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h : le Silence éclaté.

MARAIS (42-78-03-53) (D), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 21 h, dim. 14 h 30, 18 h 30 : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim 15 h et 18 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 20 h : Nora ; 22 h : Julie (à partir du 30).

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte (à partir du 7).

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75) (D. soir, L.). 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot (à partir du 6).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir. L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien aimé (à partir du 3).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle (D.), 21 h : Un amour de punk.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88) (D., L., Mar.), 21 h, sam. 18 h 30 : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (S. soir, D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), voir Festival d'automne.

PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Un bain de ménage – Mon Isménie.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), (D., L., Mar.), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L), 20 h 30 : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41) (D.), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; (D) 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D., L.), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle (D. soir, L.), les 5, 6, 7 à 20 h 30, le 9 à 15 h : Théâtre de foire ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui, pour un non.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie (dern. le 11) ; 22 h 30 : H. pour hommes ; ven., 18 h 30 : Buffo.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : le Petit Prince.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

En région parisienne

ANTONY, Collège Sainte-Marie, le 7 à 20 h 30 : K. Heitz (Boccherini, Kodaly, Stranes). Th. Firmin-Gémier (46-66-02-74), le 6 à 21 h : Nos désirs font désordre.

ARGENTEUIL, Salle Jean-Vilar (00-00-00-00), le 9 à 15 H : Journée de la clarinette.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 16 h : la Tempête.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), le 6 à 21 h : Ballet national de Pologne ; le 9 à 16 h : Les musiciens du Louvre, dir. musicale M. Minkoski (Vivaldi).

BOBIGNY, Café de la MC (48-31-11-45), les 7, 8 à 24 h : Tour de cochon ; MC (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Venise sauvée.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), le 8 à 20 h 30 : Les Barrett Sisters.

BONDY, Espace M.-Chauzy (48-49-09-45), le 7 à 21 h : Jazz New-Orleans.

CHATENAY-MALABRY (46-61-14-27), Th. du Campagnol, le 7 à 20 h 30, le 8 à 16 h, le 9 à 15 h : Illusions perdues ; le 8 à 20 h 30, le 9 à 19 h : Splendeurs et misères des courtisanes.

CHELLES, CRAC (64-21-42-89), le 7 à 21 h : Ballet national de Pologne.

CORBEIL, CAC (60-89-00-72), les 7, 8 à 20 h 45 : Des mots qui font mal.

CRETEIL, Maison des arts (48-99-94-50) (D. soir, L., le 11), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Hosanna. église Saint-Christophe (43-39-16-46), le 7 à 20 h 30 : Requiem de Mozart.

ENGHIEN, Théâtre municipal (34-12-90-00), les 6, 7, 8 à 20 h 45, le 9 à 15 h : l'Aide mémoire.

FONTAINEBLEAU, Théâtre, le 7 à 20 h 30 : M. Picquemal (Brahms, Rossini, Poulenc).

FONTENAY-AUX-ROSES, Th. des Sources (46-61-30-03), le 9 à 15 h 30 : les Exploits du marmiton Gauwain.

ISSY-LES-MOULINEAUX (46-42-70-91), Auditorium, le 8 à 20 h 30 : Le jeu et l'illusion ; Institution Saint-Nicolas, le 6 à 21 h : M. Boujenah.

JUVISY, salle Agnès-Varda (69-21-71-02), le 9 à 17 h 30 : F. Pujol (piano) et Trio Davenport (Bach, Chopin...).

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (69-09-40-77), le 9 à 18 h : H. Vilard.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), le 9 à 16 h : G. Vigneault.

MONTREUIL, salle des fêtes de la mairie, le 8 à 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Dvorak, Mozart).

NEUILLY, Athlétic (47-47-83-03) (D. soir, L. Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Tueur sans gages.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (47-32-24-42), le 6 à 20 h 45 : Piège pour un homme seul.

SARCELLES, Forum des Cholettes (34-19-54-30), le 7 à 21 h : Ecce homo.

SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05), le 5 à 20 h 30 : G. Vigneault.

SURESNES, Th. Jean-Vilar (47-72-38-80), le 7 à 21 h : A.-Sylvestre.

VANVES, salle F.-Clouet (46-45-46-47), les 6, 7, 8 à 20 h 30 : la Véritable histoire d'Isaac J. Gagman.

VERSAILLES, Th. Montansier (69-50-71-18), les 7, 8 à 21 H : Thérèse Desqueyroux.

VERRIÈRES-LE-BUISSON, église Notre-Dame (69-20-29-71), le 8 à 20 h 30 : J.-M. Gamard-A. Ebi (Schumann, Beethoven...) ; salle Le Colombier, le 9 à 15 h : Navarriana (Navarra).

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 7 à 21 h : Tailleur pour dame.

VILLE-D'AVRAY, château (47-50-44-28), le 5 à 21 h : Insieme di Firenze, dir. F. Pezzullo (Ferrari, Pezzulo, Bondon) ; le 6 à 21 h : Finale du concours pour instruments à vent.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-15-02), les 7, 8 à 20 h 30 : Circuits clandestins.

VITRY-SUR-SEINE, CAC (46-82-84-90), le 8 à 21 h : Autour de la clarinette (Mendelssohn, Mozart, Glinka...).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, salle Gémier (D. soir L.) 20 h 30, les 5, 6, 7 : Marionnettes de Xian.

Th. des Bouffes du Nord (D. soir, L.), mat. dim. 15 h, 20 h 30 : Les petits pas.

Cartoucherie. La Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), mat. dim. à 16 h, 20 h 30 : Des aveugles.

Comédie-Française, les 5 et 8 à 20 h 30 : Bérénice.

Nanterre, Théâtre des Amandiers, les 6, 7 à 20 h 30, le 9 à 15 h : Le drame de la vie.

Festival théâtral du Val-d'Oise

(34-12-40-50)

ENGHIEN, Th. du hall Garnier, les 5, 6, 7, 8 à 21 h : La Petite Apocalypse.

FRANCONVILLE, Centre culturel Saint-Exupéry, le 5 à 21 h, le 6 à 14 h, le 7 à 10 h : Oui mais il y a la mer.

VILLIERS-LE-BEL, Salle M. Pagnol, les 6, 7, à 21 h : Aurélia.

ARGENTEUIL, Salle Jean Vilar, le 7 à 20 h 45 : La repasseuse.

SOSY-SOUS-MONTMORENCY, Loisirs et culture, le 7 à 14 h 30 : Horia.

ANDILLY, Maison des associations, le 8 à 21 h : Gustave parking.

ERMONT, MJC, le 7 à 21 h : Fulvio.

TH. P. FRESNAY, le 9 à 16 h : Le pavillon des enfants fous.

SANNOIS, Th. Cyrano, le 7 à 21 h : Capriccio.

SAINT-LEU, MJC, le 8 à 21 h : Horia.

FOSSES, Salle du conseil municipal, le 8 à 21 h : Laisse tomber la neige.

MONTMAGNY, le 8 à 21 h : Histoire de Maheu, le boucher.

HERBLAY, Gymnase de la gare, le 8 à 21 h : Help.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 5 NOVEMBRE

16 h, Une vie perdues, de R. Roulcau; 19 h, hommage à Keisuke Kinoshita : le Port en fleurs (v.o. s.-t. anglais); 21 h, hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Vendémiaire, de L. Feuillade.

JEUDI 6 NOVEMBRE

16 h, Seul dans la nuit, de C. Stengel; 19 h, hommage à Keisuke Kinoshita : l'Armée (v.o. s.-t. anglais); 21 h, hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Tih Minh, de L. Feuillade (le Philtre d'oubli, Drames dans la nuit, les Mystères de la villa Circé).

VENDREDI 7 NOVEMBRE

16 h, Adrien, de Fernandel; 19 h, hommage à Keisuke Kinoshita : le Matin de la famille Osone (v.o. s.-t. anglais); 21 h, hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Tih Minh, de L. Feuillade (l'Homme dans la malle, Chez les fous, Oiseaux de nuit).

SAMEDI 8 NOVEMBRE

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la seconde guerre mondiale : 1941-1944; 19 h, hommage à Keisuke Kinoshita : Une femme (v.o. s.-t. anglais); 21 h, hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Tih Minh, de L. Feuillade (l'Evocation, Sous le voile, la Branche de salut).

DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Cycle les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Jean Chouan, de Luitz-Morat (la Bataille des cœurs, Sur le pont de Pymil); 17 h, Ménilmontant, de R. Guissart; 19 h, hommage à Keisuke Kinoshita : Serment rompu (v.o. s.-t. anglais); 21 h, hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Tih Minh, de L. Feuillade (Mercredi 13, le Document 29, Justice).

LUNDI 10 NOVEMBRE

20 h 30 : la Légende de la forteresse de Souram, de S. Paradjanov (v.o. s.-t. français) (en avant-première).

MARDI 11 NOVEMBRE

Hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : 16 h, l'Enigme, de L. Feuillade; l'Homme sans visage, de L. Feuillade; 19 h, Flavia la défroquée, de G. Mingozzi (v.o. s.-t. français); 21 h, hommage à Keisuke Kinoshita : Contes fantastiques de Yotsuya 1-2 (v.o. s.-t. anglais).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29 (MAR)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : Mercredi 5 novembre : 14 h 30, Serioja, de Igor Talankine; 17 h 30, le Féroce, de Tolomouch Okeiev (v.f.); 20 h, l'Ecran magique, de Gianfranco Mingozzi. — **Jeudi 6 novembre** : 14 h 30, du courage pour chaque jour, d'Evald Schorm; 17 h 30, De la veine à revendre, d'Andrzej Munk; 20 h 30, la Solitude du coureur de fond, de Tony Richardson. — **Vendredi 7 novembre** : 14 h 30, le Roi de la Chine, de Fabrice Cazeneuve; 17 h 30, la Petite Marchande d'allumettes, de Jean Renoir; Boudu sauvé des eaux, de Jean Renoir; 20 h 30, Samson, d'Andrzej Wajda. — **Samedi 8 novembre** : 14 h 30, Aventures fantastiques, de Karel Zeman; 17 h 30, Joseph Kilian, de Pavel Juracek et Jan Schmidt; les Diamants de la nuit, de Jan Nemec; 20 h 30, les Innocents charmeurs, d'Andrzej Wajda. — **Dimanche 9 novembre** : 14 h 30, Tante Tao, de Shi Xiaohua; 17 h 30, Octobre, de S.M. Eisenstein; 20 h 30, l'Assoiffé, de Guru Dutt. — **Lundi 10 novembre** : 14 h 30, le Trésor d'Arne, de Mauritz Stiller; 17 h 30, Jeunes filles en uniforme, de Léontine Sagan et Karl Froelich; 20 h 30, Au fil du temps, de Wim Wenders.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 5 NOVEMBRE

15 h, le Guépier, d'A. Werker (v.o. s.-t. français); 17 h, Blood Arrow, de C. Warren (v.o. s.-t. français); 19 h, C.G. and the South Sea Islands; Scenes at the East End Annual Picnic; Historic Otaki : The Birth of New Zealand; Romance of Hinemoa, Queen of Rivers; Scènes of Maorie Life on the Wanganui River.

JEUDI 6 NOVEMBRE

15 h, De minuit à l'aube, de G. Douglas (v.o.); 17 h, les Fusils du Far-West, de D. Lowell Rich (v.o. s.-t. français); 19 h, Gloria Mundi, de Nico Papatakis.

VENDREDI 7 NOVEMBRE

15 h, Because they're young, de P. Wenkos (v.o. s.-t. français); 17 h, la Parole est au colt, d'E. Bellamy (v.o. s.-t. français); 19 h, la Fin de Hitler, de G.W. Pabst (v.o. s.-t. français).

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Jazz et cinéma : 15 h, Orchestra Wives, d'A. Mayo (v.o.); 17 h, A bout de souffle, de J.-L. Godard; 19 h, Shadows, de J. Cassavetes; 21 h, Cabin in the Sky, de V. Minnelli (v.o.).

DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Jazz et cinéma : 15 h, New Orleans, de A. Lubin (v.f.); 17 h, Ascenseur pour l'échafaud, de L. Malle; 19 h, The Connection, de S. Clarke (v.o. s.-t. français); 21 h, A song is born, de H. Hawks (v.o. s.-t. français).

LUNDI 10 NOVEMBRE

15 h, Over my Dead Body, de M. Saint Clair (v.o.); 17 h, le Shériff au poings nus, de W. Hale (v.o. s.-t. français); 19 h, Festival du film 9,5 mm, Albi 1986 : Paradis pour enfants, de F. Saux; le Fond du piège, de J. Blanc; Aspiration, de J. Barbier; Un si long chemin, de P. Bigou; Jeanne au pain sec, de V.A. Puech; l'Epingle magique, de D. Mian; Ma nonchalante, de D. Bigou; The Bean Two Story, d'A. Perez et P. Bigou; Maguy, de J. Baptiste.

MARDI 11 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Ambassade, 8e (43-59-19-08); George V, 8e (45-62-41-46); Parnassiens, 14e (43-20-32-20); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Vf : Impérial, 2e (47-42-72-52); Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52); Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR) (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82); Maxéville, 9e (47-70-72-80).

AJANTRIK (Ind., vo) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); UGC Danton, 6e (42-25-10-30), mer., jeu.; Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Wepler, 18e (45-22-46-01), mer., jeu.; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01), à partir de vendredi.

ANGEL II, LA VENGEANCE (A., Vf) Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46), mer., jeu.

ATLANTES INTERCEPTOR (It., v.f.) : Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70); Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06), mer., jeu.

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47); St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Odéon, 6e (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94); La Pagode, 7e (47-05-12-15); UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43); UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40); Nation, 12e (43-43-04-67); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); UGC Convention, 15e (45-74-93-40); Images, 18e (45-22-47-94).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CLIN D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); St-Germain Village, 5e (46-33-63-20); UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82); Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

COBRA (*) (A., vo), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26); UGC-Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — Vf : Grand Rex, 2e (42-36-83-93); Bretagne, 6e (42-22-57-97); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); George-V, 8e (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Bastille, 11e (43-42-16-80), mer., jeu.; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Mistral, 14e (45-39-52-43); UGC Convention, 15e (45-74-93-40); Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); Rotonde, 6e (45-74-94-94); Marignan, 8e (43-59-92-82); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23); Galaxie, 13e (45-80-18-03). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); Français, 9e (47-70-33-88); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE L'ARGENTINE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Richelieu, 2e (42-33-56-70); Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Colisée, 8e (43-59-29-46); Français, mer., jeu., 9e (47-70-33-88); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode (42-45-66-00).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Odéon, 6e (42-25-10-30); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Montparnos, 14e (43-27-52-37); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Images, 18e (45-22-47-94).

LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); Richelieu, 2e (42-33-56-70); UGC Odéon, 6e (42-25-10-30); Normandie, 8e (45-63-16-16); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Bastille, 11e (43-42-16-80); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Miramar, 14e (43-20-89-52); Mistral, 14e (45-39-53-43); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01); Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90); Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33); Quintette, 5e (46-33-79-38); Colisée, 8e (43-59-29-46); St-Lazare Pasquier, mer., jeu., 8e (43-87-35-43); Maxéville, 9e (47-70-72-86); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40); Parnassiens, 14e (43-20-32-20); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27); Pathé Clichy, mer., jeu., 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Capri, 2e (45-08-11-69); Quintette, 5e (46-33-79-38); UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Ambassade, 8e (43-59-19-08); Galaxie, 13e (45-80-18-02); PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42); Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Miramar, 14e (43-20-89-52); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46); Lumière, 9e (42-46-49-07); Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnos, 14e (43-27-52-37); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80); Pagode, 7e (47-05-12-15); Marignan, 8e (43-59-92-82); Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40); Kinopanorama, 15e (43-06-50-50); Mayfair, 16e (45-25-27-06); Maillot, mer., jeu., 17e (47-48-06-06). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88); Nation, 12e (43-43-04-67); Fauvette, 13e (43-31-60-74); Mistral, mer., jeu., 14e (43-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47); Cosmos, 6e (45-44-28-80)

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00); St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82); Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93); George V, 8e (45-62-41-46); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, mer, jeu, 1er (42-33-42-26); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PICASSO (Fr.) : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); Impérial, 2e (47-42-72-52); Luxembourg, 6e (46-33-97-77); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14); Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00); Racine Odéon, 6e (43-26-19-68); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Escurial, 13e (47-07-28-04); Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Ambassade, 8e (43-59-19-08); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00); UGC Convention, 15e (45-74-93-40); Images, 18e (45-22-47-94); Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30); Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25); UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94); Pagode, 7e (47-05-12-15); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15e (48-28-43-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George V, 8e (45-62-41-46); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69); Lucernaire, 6e (45-44-57-34); George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46). — V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Fauvette, 13e (43-31-56-86), mer., jeu.; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00), mer., jeu.

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33); Richelieu, 2e (42-33-56-70); Bretagne, 6e (42-22-57-97); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38), mer., jeu.; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Ambassade, 8e (43-59-19-08); George-V, 8e (45-62-41-46); Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43); Français, 9e (47-70-33-88); Maxéville, 9e (47-70-72-86); Bastille, 11e (43-42-16-80); Nation, 12e (43-43-04-67); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Galaxie, 13e (45-80-18-03); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Maillot, 17e (47-48-06-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74); St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20); Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14); Parnassiens, 14e (43-20-32-20); Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

COURS PRIVE (à partir de vendredi), film français de Pierre Granier-Deferre, Forum, 1er (42-97-53-74); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); George-V, 8e (45-62-41-46); St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43); Français, 9e (47-70-33-88); Bastille, 11e (43-42-16-80); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS, film français de Francis Girod, Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Impérial, 2e (47-42-72-52); Rex, 2e (42-36-83-93); Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); UGC Montparnasse, 6e (43-59-92-82); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Nation, 12e (43-43-04-67); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Fauvette, 13e (43-31-60-74); Galaxie, 13e (45-80-18-03); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Maillot, 17e (47-48-06-06); Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01); Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PERVOLA, film hollandais de Orlow Seunke (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

TOKYO BLUES, Film japonais de Haruki Kadokawa (v.o.), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AVANT-PREMIERE

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR, film américain de Hall Ashby (v.o.), Club de l'Etoile, sam. 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 12 h : les Baliseurs du désert; 14 h : le Mécano de la General : 15 h : Fiancées en folie; 16 h : la Croisière du Navigator; 17 h : Steamboat Bill Junior.

FESTIVAL IRANIEN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), mer., dim. 18 h : Nature morte; mer. 20 h, sam. 22 h, mar. 18 h : M. Naïf; mer. 22 h, sam. 18 h : Reza le motard; jeu. 18 h, dim. 20 h : Hassan le Chauve; jeu., lun. 20 h : Requiem; jeu. 22 h, sam. 20 h : la Fenêtre; ven. 18 h, dim. 22 h : Gheysar; ven. 20 h, lun. 22 h : le Trésor de Gharon; ven. 22 h, lun. 18 h : Adieu Téhéran; en avant-première, mar. 20 h, 22 h : le Coureur.

CHAPLIN — ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07), mer. : le Kid; jeu. : M. Verdoux; ven. : la Revue de Charlot; sam. : les Temps modernes; dim. : la Ruée vers l'or; lun. : les Lumières de la ville; mar. : le Dictateur. — Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40); mer. : l'Emigrant; jeu. : les Feux de la rampe; ven. : Un roi à New-York; sam. : le Kid; dim. : le Dictateur; lun. : les Temps modernes; mar. : la Ruée vers l'or.

FASSBINDER (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 22 h : la 3e Génération; mer., jeu., ven. 17 h 45, lun. 14 h : l'Année des 13 lunes; mer., jeu., ven. 18 h 30, sam. 17 h 45 : les Larmes amères de Petra von Kant; mar. 22 h : Tous les autres s'appellent Ali.

FILMS ET FOLIES (v.o.), Panthéon, 5e (43-54-15-04), mer. 14 h, jeu. 20 h, ven., dim. 22 h : Eraserhead; lun. 20 h., mar., mer., dim. 16 h : T'es fou Jerry; mer. 18 h, jeu. 14 h, ven. 16 h : la Grande Bouffe; jeu. 16 h, mer., sam. 20 h : les Poings dans les poches; mar., mer. 22 h, ven., sam. 20 h : Psychose (Hitchcock); lun. 14 h, jeu. 18 h, sam. 16 h : Pauline s'en va; lun., jeu. 22 h, ven. 18 h, sam. 14 h : la Tête contre les murs; lun. 16 h, ven. 14 h, sam. 18 h : Docteur Folamour; mar. 18 h, sam. 22 h, dim. 18 h : M. Arkadin; mar., dim. 14 h : Vampyr (Dreyer); lun. 18 h : Henri IV, le roi fou; mar. 20 h : Shock Corridor.

J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 10 h : Je vous salue Marie; lun. 15 h 30 : Sauve qui peut la vie; mer. 22 h : le Mépris.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF (v.o.), centre Rachi, 5e (48-05-93-07), mer. 16 h, I Miss the sun et Nos enfants, 18 h, The Well et The golden age of second avenue, 20 h, Chicken soup et le Bonheur juif, 22 h, l'image du juif au cinéma (débat); jeu. 18 h, The Tribe et The Silver Crown, 20 h, la Forêt noire et Mémoires d'un juif tropical, 22 h, Esther et l'Odyssée des juifs du Maroc; sam. 20 h, le Magicien de Lublin, 22 h, I Miss the Sun et Image before my Eyes, 24 h, Nuit américaine; dim. 16 h, Nos enfants, 18 h, Bol de jour et Drôles de mendiants, 20 h, Mémoires et Questions d'identité, 22 h, l'Exil beur.

KAZAN (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), en alternance : Panique dans la rue; l'Arrangement; Viva Zapata.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : jeu., sam., lun. : To be or not to be; ven., lun. : la Folle Ingénue; mar., dim. : Le ciel peut attendre.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20), mer., ven. : la Vie de Brian; jeu., dim. : Jabberwocky; sam., lun. : Monty Python sacré Graal; mar. : le Sens de la vie.

NUIT TWIST AND SHOUT (v.o.), Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), sam. 24 h : Adieu Philippine; 2 h : Twist and shout; 4 h : Quadrophenia.

QUINZAINE LES MODÈLES DU RÊVE (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), t.l.j. 20 h sf mer., jeu. : Fin de fête, ven. : Sérail; sam. : Une femme me; lun. : l'Amour d'une femme; mar. : Lettres d'amour en Somalie.

ROHMER Républic-Cinéma, 2e (58-05-51-33), ven. 13 h 30 : Perceval le Gallois; mer. 16 h 20 : la Boulangère de Monceau + la Carrière de Suzanne; sam. 16 h 20 : la Collectionneuse; dim. 16 h : la Femme de l'aviateur; lun. 16 h : la Marquise d'O; mar. 12 h 20 : le Genou de Claire. — Denfert 14e (43-21-41-01), sam. 12 h, mer. 20 h : les Nuits de la pleine lune; ven. 16 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau; ven. 20 h, mar. 18 h : la Femme de l'aviateur; ven. 22 h, dim. 18 h : le Beau Mariage; jeu., dim. 20 h : Ma nuit chez Maud; mer. 20 h, mar. 16 h : Pauline à la plage.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 16 h : Nostalghia; lun. 11 h 30 : Solaris; 21 h 30 : Stalker; sam. 21 h 10 : Andrei Roublev; jeu. 12 h : le Miroir.

TEX AVERY (v.o.), Forum 1er, George-V, 14e : le Plus Fou des deux, Casse-noisette fait des folies, la Métamorphose de Cendrillon, le Canari géant, le Noiraud portemalheur, Jeannot Lapin, Droopy l'intrépide, Billy la fringale, la Ferme de demain, Droopy au Far-West, le Chasseur aux abois, Vas-y mon lapin.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 10 h : l'Argent de poche; mer. 16 h, sam., dim., mar. 14 h : les 400 Coups; dim., mar. 12 h : Jules et Jim; jeu. 14 h : L'homme qui aimait les femmes; lun. 17 h 20 : Tirez sur le pianiste; mer. 18 h, dim. 10 h 40 : l'Enfant sauvage.

VIOLENCE ET PASSION LATINES (v.o.), Le Latina, 4e (42-78-47-86), mer. : Péril en la demeure, le Christ s'est arrêté à Eboli; jeu. : Un amour de Swann, la Dame aux camélias, le Rideau cramoisi; ven. : la Lune dans le caniveau, Violence et Passion; sam. : Bellissima, la Truite; dim. : Don Quichotte, la Peau; lun. : Hécate, maîtresse de la nuit, Paris, minuit; mar. : la Dame aux camélias, Péril en la demeure, la Truite, le Christ s'est arrêté à Eboli. — Salle II, mer. : Querelle, les mots pour le dire; jeu. : Clair de femme, les Enfants terribles; ven. : Tartuffe, Querelle; sam. : 37,2° le matin, Querelle, l'Année dernière à Marienbad; dim. : le Roi et l'Oiseau, les Ailes de la colombe; lun. : la Belle Captive, le Mépris; mar. : l'Arbre sous la mer, Masculin-féminin.

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AMARCORD (It.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-18-00); Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BAMBI (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74); Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); UGC Odéon, 6e (42-25-10-30); UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Mistral, 14e (45-39-52-43); UGC Convention, 15e (45-74-93-40); Napoléon, 17e (42-67-63-42); Images, 18e (45-22-47-94); Secrétan, 19e (42-41-77-99); Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60); Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FANTASIA (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Colisée, 8e (43-59-29-46); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Fauvette, 13e (43-31-60-74); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FOSSE AUX SERPENTS (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34); Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA FUREUR DE VIVRE (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LE GRAND ALIBI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74); Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23); Balzac, 8e (45-61-10-60); Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71); Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34); Balzac, 8e (45-61-10-60); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); Luxembourg, 6e (46-33-97-77); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85); Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

TROIS DAMES ET UN AS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) (**) : Reflet Logos II (H. sp.), 5e (43-54-42-34).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40); Républic, 11e (48-05-51-33); Denfert, 14e (43-21-41-01).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 5 NOVEMBRE

Palais Omnisports de Bercy, 20 h 45 : Requiem de Verdi.

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Ensemble Erwartung, dir. B. Desgraupes (Schoenberg, Ravel).

Th. de la Renaissance, 20 h 30 : U. Reinemann (Berlioz, Liszt).

La Table verte, 22 h : Z. Wenclick, M. Terashi (Schubert, Brahms, Beethoven).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 20 h 30 : Salamat et Sh. Ali Khan.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. von Dohnanyi (Schubert, Lutoslawski, Dvorak).

JEUDI 6 NOVEMBRE

La Table verte, 22 h : voir le 5.

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 5.

Palais omnisports de Bercy, 20 h 45 : voir le 5.

Radio-France, le 6 à 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Reuter (Brahms, Strauss).

Salle Chopin-Pleyel, 15 h : Orchestre des Concerts Lamoureux (Prokofiev, Britten, Strauss).

Salle Cortot, 12 h 30 : V. Lajoinie (Crumb, Liszt, Satie).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Ch. Wolff, Ch. McCulloch (Byrd, Purcell, Frescobaldi...).

VENDREDI 7 NOVEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : J.-A. Alavarez-Parejo (Bizet, Brahms, Granados...).

La Table verte, 22 h : voir le 5.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Dvorak, Mozart).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental de France, dir. : Ph. Bride (Vivaldi).

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. de Valmalète.

La Table verte, 22 h : voir le 5.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Jordan (Brahms, Mozart).

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Gal (Bach, Schumann, Liszt...).

18-Théâtre, 16 h 30 : P. Bouyer, N. Tamestit (Beethoven).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : H. Nagorsen, O. Papillon (Dowland, Scarlatti, Haendel...).

FIAP, 20 h : M.-E. Keymel (Bach, Chopin, Beethoven...).

DIMANCHE 9 NOVEMBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : P. Bauer, J. Fischer (Ravel, Strauss, Scroeck...).

Eglise Saint-Séverin, 16 h : Chœur Régional de Bourgogne, Harmonia Nova (Bach).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : J.-B. Pommier (Schumann, Ravel).

Notre-Dame, 17 h 45 : T.-D. Schlee (Schlee, Leguay, Reuschel...).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Langlais, Liszt).

Eglise Notre-Dame-de-la Salette, 16 h : Chœur de Chambre féminin, dir. : B. Rossignol (Mendelssohn, Fauré, Poulenc...).

LUNDI 10 NOVEMBRE

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Petits Chanteurs de Chaillot, de Sainte-Marie et de Saint-Christophe (Berlioz).

Théâtre 14, 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Calmel (Vivaldi, Copland, Grieg).

MARDI 11 NOVEMBRE

Eglise Saint-Roch, 17 h 30 : voir le 10.

Théâtre de la Bastille, 19 h 30 : M. Leiser, A. Flammer, G. Barreaux.

7e Festival de jazz de Paris

(42-73-05-10)

Auditorium 105 de Radio-France, le 5 à 20 h 30 : Big Band de Jean-Louis Longnon; le 6 à 20 h 30 : Jean-Pierre Debarbat/Michel Edelin.

Sceaux-C.A.C. « Les Gémeaux »-Sceaux What : le 7 à 20 h : Xamabal.

Mairie du Ve, le 8 à 21 h : Jazz Band Hall.

Music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), le 11 à 19 h 30 : Leiser/Flammer/Barreaux.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) (D., L.), 20 h 30 : G. Bedos.

CITHEA (43-57-99-26), le 5 à 20 h : P. Pare.

ESPACE-GAITÉ (43-27-95-94) (D. soir, L.), 22 h 30, dim. 18 h : Ch. Combe.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D), 18 h : K. Trow.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 8, 9 à 20 h 30 : E. Costello; le 11 à 20 h 30 : N. Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), (D) 20 h 30 : F. Chopel.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.

TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Léo Ferré.

LE 78 (43-59-09-99), le 10 à 24 h : J.-P. Kalfon.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : la Valise en carton.

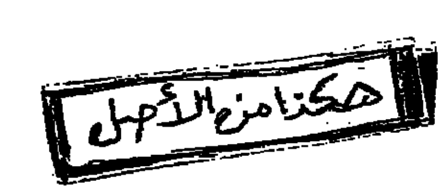
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam., 14 h 30 + ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

Danse

Voir théâtres subventionnés

GRAND EDGAR (43-20-90-09), les 6, 7, 8 à 18 h 30 : Red Notes.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), les 8, 11 à 20 h 30 : J.-P. Cealis, le 11 : A. Swanson.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 5 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : Adieu la vie.
D'après Jean-Pierre Bastid, réal. Maurice Dugowson (rediff.). Avec Jean-Claude Dauphin, Fabrice Luchini...
22 h 05 Documentaire :
Voyage au bout de la vie.
Série de Marc Horowitz et Bernard Martino. Quatrième et dernière partie : Le temps des ultimes caresses.
23 h 5 Débat.
Animé par Bernard Martino, avec : Yannick Rimbert, infirmière ; le docteur René Schaerer, cancérologue ; Françoise Roizenblat, surveillante au service de pédiatrie de l'Institut Curie ; Odette Thibault, de l'association ADMD ; Emmanuel Goldenberg, psychanalyste ; Edgar Morin, sociologue.
23 h 50 Journal.
0 h 5 Premier plan. D'Alain Boverini.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Deux garçons et une fille.
De Lawrence B. Marcus, d'après le roman de Herbert Gold Salt, réal. Lou Antonio. Avec Joël Higgens, Stephen Collins, Deborah Raffin.
22 h 10 Magazine : Moi, je...
De Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.
23 h 15 Histoires courtes.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La nouvelle affiche.
Rendez-vous mensuel de la jeune chanson française. En direct de Rennes.
21 h 55 Thalassa.
22 h 45 Journal.
23 h 10 Magazine : Montagne.
▶ Magazine bimensuel de J.-P. Locatelli et P. Ostian.
23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, *Les Triplés* ; 21 h, *Coupe d'Europe : Bordeaux-Benfica* (match retour). En rubrique sportive, les équipes ; 23 h, **Les copains d'abord.** ■■ Film dramatique américain de Lawrence Kasdan (1983), en v.o., avec Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum ; 0 h 20, **Cinéma : Elsa, Elsa.** ■ Film dramatique français de Didier Haudepin (1985), avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Catherine Frot ; 1 h 35, Documentaire : Les reines du strip-tease ; 2 h 15, Série : Winchester à jouer.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Dynasty 2 ; 21 h 20, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 25, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h 15, Feuilleton : Dynasty 2 ; 0 h 05 Série : L'inspecteur Derrick ; 1 h 10, Feuilleton : Flamingo Road ; 2 h, Série : Chips.

TV 6

20 h 10, Sixties. De Gérard Jourd'hui ; 23 h 30, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : Mode d'emploi. Suzanne Danco : La mémoire d'une chanteuse.
20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 30 Musique : Semaine Musica 86. Strasbourg : La marmite infernale, groupe de jazz.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert de musique traditionnelle (donné le 30 octobre 1986 au Grand Auditorium de Radio-France) : *Reinette l'Oranaise, chanteuse algérienne.*
23 h Les soirées de France-Musique. A 23 h 08, Jazz-Club en direct du Petit-Journal Montparnasse.

Jeudi 6 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 50 Feuilleton : Dallas (rediff.).
14 h 35 Ravi de vous voir.
Emission de Christian Bernadac.
Jeu : La balance ; Nicolas et Cécile ; Le grain de sel de Jean Bergonier ; Chacun a une histoire à raconter...
15 h 25 Quarté à Vincennes.
15 h 35 Ravi de vous voir (suite).
15 h 45 Feuilleton : Le bonheur conjugal.
D'après André Maurois. (rediff.)
16 h 15 Variétés : Show bises.
Emission de Jean Chatel.
Avec Linda de Suza, Jean-Pierre Cassel, Alain Lanty, Estelle Barus, Denise Grace, Yves Robert.
17 h 25 Série : A vous de jouer, Milord.
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Columbo.
Le grain de sable, de John T. Dugan, réal. J. Kagen. Avec Peter Falk, Robert Culp, Valérie Harper. (rediff.).
21 h 45 Infovision.
Magazine d'information d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.
Spécial Prix du roman de l'Académie française, avec le lauréat.

DEUXIÈME CHAINE A 2

13 h 50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
A lire, avec Patrick Mosy, Eric Sarner, Henri Troyat, Pascal Guignard, Pierre Combescot. Reportage chez le peintre Bernard Buffet.
15 h Série : Le juge et le pilote.
15 h 55 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 35 Récré A2
Jean-Pierre Chabrol raconte ; Quick et Flukpe ; Les *mondes engloutis.*
18 h 5 Série : La guerre des femmes.
18 h 30 Magazine : C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Expression directe. GS : GD ; GAN : RPR.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma : Les grandes familles. ■■
En hommage à Jean Gabin.
Film français de Denys de La Patellière (1958). Avec Jean Gabin, Jean Desailly, Pierre Brasseur, Bernard Blier.
Un homme d'affaires, chef d'une dynastie de grands bourgeois, doit remettre de l'ordre dans sa famille. Il piétine ceux qui lui résistent. Transposition à l'époque moderne d'un roman de mœurs de Maurice Druon situé dans les années 20. La construction du scénario, les dialogues d'Audiard, la mise en scène, suivent une sorte de tradition naturaliste chère au cinéma français. Composition impressionnante de Gabin. Bien joué dans l'ensemble.
22 h 10 Jean Gabin.
« Moi, c'est Jean, comme ça se prononce », émission de Cl.-Jean Philippe.
Portrait-rétrospective de l'acteur, un hommage à l'homme, à sa carrière, illustré de nombreux documents et extraits de films, dont le plus ancien date de... 1931 (Cœurs joyeux). A ne pas manquer.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Tribune libre. Aide à l'enfance tibétaine.
12 h 15 Magazine : La vie à plein temps.
13 h Feuilleton : Demain l'amour.
13 h 30 Muppets show.
13 h 53 Jazz off. Eddie Louiss.
14 h Magazine : Thalassa (rediff.).
14 h 30 Série : Erreurs judiciaires (rediff.).
15 h Boîte aux lettres. Hergé (rediff.).
16 h Documentaire : Architecture et géographies sacrées (rediff.).
17 h Série : Les secrets de la mer Rouge.
17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 55 Croqu'soleil.
18 h 57 Juste ciel, petit horoscope.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à La Grande-Motte.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma : Traitement de choc. ■■
Film français d'Alain Jessua (1972), avec Annie Girardot, Alain Delon.
Une femme d'affaires déprimée découvre l'horrible secret d'une clinique de thalassothérapie de Belle-Ile-en-Mer, où viennent se reposer et se revitaliser des gens riches. Jessua n'a pas complètement réussi la fusion qu'il cherchait entre le film d'épouvante et la fable socio-politique. Mais le sujet est original.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Série : Nous l'avons tant aimée, la révolution.
▶ De Daniel Cohn-Bendit et Steven de Winter. 1er épisode : La révolte.
23 h 45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, **Cinéma : *Mystère sur le vol 502.*** □ *Film américain de* George McCowan (1975), avec Ralph Bellamy, Polly Bergen, Theodore Bikel... ; 15 h 30, Documentaire : Les animaux du soleil ; 16 h 05, **Cinéma : Pour une poignée de dollars.** ■ ; Western italo-allemand de Bob Robertson (1964), avec Clint Eastwood, Marianne Koch, Joe Egger ; 17 h 35, Série : Flash Gordon ; 18 h, Flash d'informations ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, *Top 50* ; 19 h 15, *Zénith* ; 19 h 55, Flash d'informations ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, **Cinéma : Conte de la folie ordinaire.** ■■ Film dramatique franco-italien de Marco Ferreri (1981), avec Ben Gazzara, Ornella Muti, Tanya Lopert ; 22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, **Cinéma : Antarctica** ■ Film d'aventures japonais de Koreyoshi Kurahara (1983), avec Ken Takakura, Tsunehiko Watase, Masako Natsume ; 0 h 10, **Cinéma : *Les griffes de la nuit.*** ■ Film d'épouvante fantastique américain de Wes Craven (1984), avec Ronee Blakey, Heather Langenkamp, John Saxon ; 1 h 35, Série : Rawhide.

LA « 5 »

14 h 45, Série : L'inspecteur Derrick ; 13 h, Série : Flamingo road ; 15.45, Série : L'homme de l'Atlantide ; 17 h 30, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 20, Série : K 2000 ; 19 h 10, Série : Happy days ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Mike Hammer ; 22 h 05, Série : Lou Grant ; 23 h, Feuilleton : Flamingo road ; 23 h 50, Série : Mike Hammer ; 1 h 25, Série : Lou Grant ; 2 h 15, Star Trek.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Série : Max la menace ; 20 h 10, **Cinéma : Macao (Le paradis des mauvais garçons).** ■ Un aventurier retrouve, dans une boîte de nuit de Macao, une fille qui lui a dérobé son argent et son passeport sur le bateau. Un travail de commande que Sternberg méprisait. L'intrigue est embrouillée, l'interprétation, Mitchum mis à part, n'a rien d'excitant. On reconnaît, pourtant, l'apport plastique de Sternberg dans l'atmosphère mystérieuse, exotique et nocturne ; 22 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Les beaux inconnus. Poètes oubliés des seizième et dix-septième siècles : Marc de Papillon, capitaine Lasphrise.
21 h 30 Musique : Semaine Musica 86. Strasbourg : Jazz avec Helen Merrill, chanteuse américaine, et Gordon Beck, piano, synthétiseur.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment, avec Serge Clerc et François Landon pour Meurtre dans le phare ; Les grands reporters : Souvenirs du télégraphiste d'Indochine.

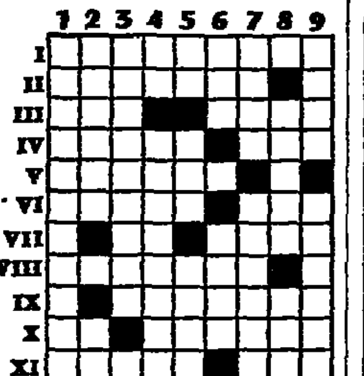
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio France) : Ouverture tragique, op. 81 ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 77, de Brahms ; Don Quichotte, variations fantastiques sur un thème de caractère chevaleresque, op. 35, de Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Rolf Reuter, avec Myriam Fried, violon, Daniel Raclot, violoncelle.
23 h *Les soirées de France-Musique.* A 23 h 08, *Le bœuf, le grisbi et les autres* ; à 24 h, Ciné-Muse : hommage à Eggisto Macchi.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4350



HORIZONTALEMENT

I. Périodes de grande affection partagée. – II. Travaille dans le bâtiment. – III. Vidée. Court... circuit. – IV. Naît sous le signe du poisson. Plat. – V. Entre Saturne et Neptune. – VI. Croisé de la première heure. Sillonne la terre. – VII. En titre. Apparition céleste. – VIII. Amateur de rouge. – IX. Place de choix pour les amateurs de ballon. – X. Scène première. Filet de chapiteau. – XI. Allongée à la suite d'un effort. Incite certains à se noircir et d'autres à se mettre à l'eau.

VERTICALEMENT

1. Une manière d'entretenir le feu. – 2. A perdu tous ses moyens. Forme d'avoir. – 3. Répétition d'un acte. – 4. Élément d'un jeu de piste. Comme une vitesse. – 5. Article étranger. Suivis des yeux. Coupe à travers bois. – 6. Petit poulet. Distraits. – 7. Adverbe. Connaît donc l'état de « grâce ». – 8. Concert spirituel. Service à rendre. – 9. Tenue indienne. Fait donc un véritable travail d'orfèvre.

Solution du problème n° 4349

Horizontalement

I. Désespoir. – II. Étudiant. – III. Tiret. Chi. – IV. Rainer. Or. – V. Aguis. Iso. – VI. Ce. CV. – VII. Ruserai. – VIII. Échec. Ove. – IX. Ui. Orge. – X. Garenne. – XI. Scène.

Verticalement

1. Détracteurs. – 2. Étiage. Ci. – 3. Surin. Rh. Gê. – 4. Edénique. An. – 5. Sites. Score. – 6. PA. Ce. Ré. – 7. Onc. Ivrogne. – 8. Ithos. Aven. – 9. Ironie. Et.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 novembre 1986 :

UN DÉCRET

● N° 86-1173 du 31 octobre 1986 modifiant le décret n° 75-119 du 3 mars 1975 relatif à la délégation d'avocats généraux à la Cour de cassation.

DES ARRÊTÉS

● Du 7 octobre 1986 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux professeurs de lycée professionnel.

● *Du 27 octobre 1986 relatif* à la formation spécifique des instituteurs stagiaires recrutés au concours institué par le décret n° 85-1226 du 15 novembre 1985.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 NOVEMBRE

« Exposition François Boucher au Grand Palais », 15 h 45, haut des marches (M. Ragueneau).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, entrée Saint-Germain-l'Auxerrois (S. Rojon), ou 10 h 30 (C.-A. Messer).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20. Pour s'inscrire, tél. : 42-60-71-62 après 18 heures, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« La somptuosité de Passy à la tour Eiffel », 14 h 45, 3 bis, rue de l'Alboni (V. de Langlade).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, tél. matin 45-74-13-31 (Mme Romann).

« *Le Palais de justice en activité* », 15 heures, 4, bd du Palais, et « L'exposition Bentinck-Thyssen au musée Marmottan », 15 h 30, 2, rue Louis-Boilly (AITC).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h 30, 13, quai Malaquais (Ch. Merle).

« L'hôpital Saint-Louis », 15 heures, 2, place du Docteur-Alfred-Fournier (Approche de l'art).

« Exposition *Les prix de Rome* », 14 heures, 11, quai Malaquais.

« *La chasse au musée Guénégaud* », 14 h 30, 60, rue des Archives.

« *La crypte archéologique du parvis* de Notre-Dame », 15 heures, entrée crypte côté préfecture de police, et « Le musée Bourdelle », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

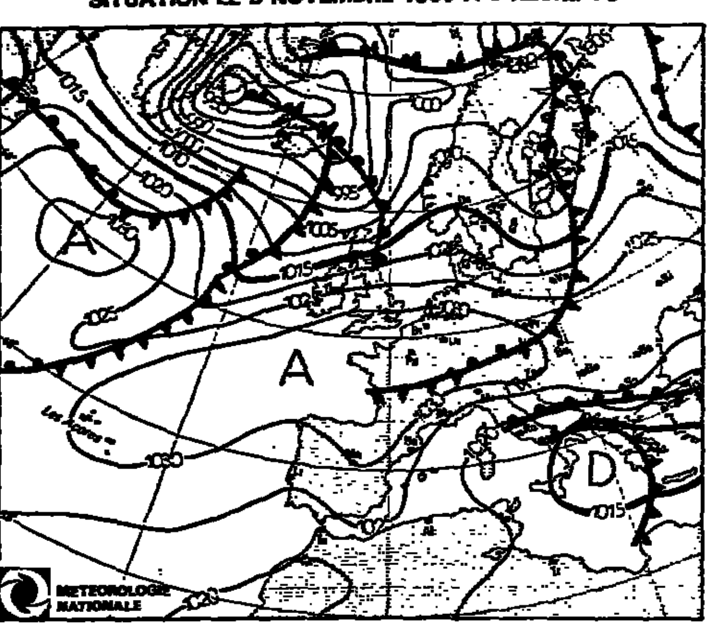
CONFÉRENCES

Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche, 18 heures : « *Le* problème cambodgien » (prince Norodom Ranariddh, représentant personnel du prince Norodom Sihanouk).

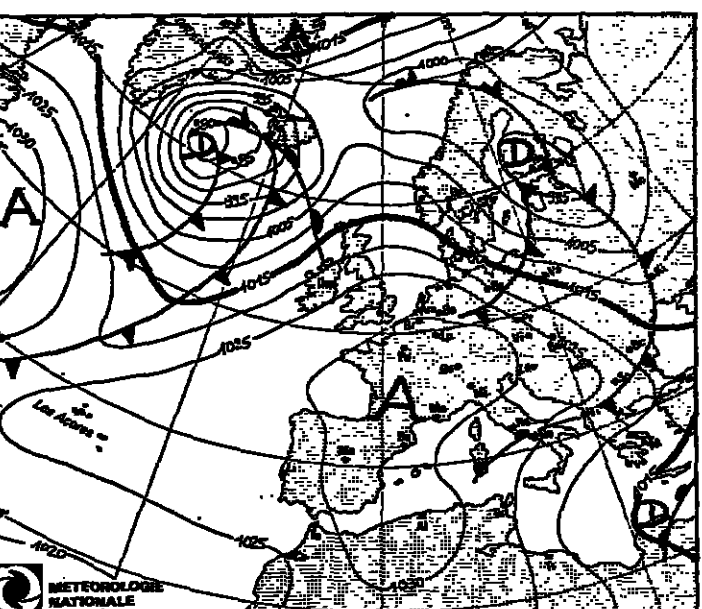
3, rue Rousselet, 17 h 30 : « Rome antique : l'âge cicéronien », 19 heures : « Mobilier : l'esprit Régence ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 novembre à 0 heure et le jeudi 6 novembre à 24 heures.

La dorsale qui se développe sur la France en prolongeant l'anticyclone atlantique fait circuler les perturbations des îles Britanniques à l'Italie. Sur la France, les nuages passent avec une activité réduite.

Jeudi : une zone de ciel couvert se situera le matin de la Vendée et des Charentes au Nord-Est et au Jura. Il y aura de faibles pluies éparses. Les températures minimales seront entre 6 et 10 degrés d'est en ouest.

Au nord de cette zone nuageuse, des éclaircies et une température de 5 à 7 degrés. Au sud, encore de faibles gelées dans l'intérieur, 0 à – 1 degré, et des nappes de brume ou de brouillard n'épargnant que le bord de la Méditerranée. En Corse, le ciel sera nuageux.

L'après-midi, les nuages progresseront rapidement vers le sud, ne persistant en soirée que sur le nord des Alpes et du Massif Central et sur les Pyrénées. Ils donneront encore des pluies éparses *sur le relief. Le mistral soufflera sur la* basse vallée du Rhône. Quelques averses tomberont en Corse.

Sur la majeure partie du pays, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages.

Les températures maximales seront *entre 8 et 12 degrés sur la moitié nord,* entre 14 et 16 degrés sur la moitié sud.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE
TEMPS PREVU LE 06-11-86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*
Valeurs extrêmes relevées entre
le 4-11 à 6 h TU et le 5-11-1986 à 6 h TU

FRANCE			
AJACCIO	18	3	D
BIARRITZ	12	5	D
BORDEAUX	12	2	B
BOURGES	8	6	C
BREST	12	4	D
CAEN	12	4	D
CHERBOURG	11	5	N
CLERMONT-FERR.	8	4	C
DIJON	9	0	D
GRENOBLE St-M-H	10	-1	D
LILLE	11	5	C
LIMOGES	9	4	B
LYON	8	0	C
MARSEILLE-MAR.	13	1	D
NANCY	8	0	B
NANTES	13	3	B
NICE	17	9	D
PARIS-MONTS.	8	3	B
PAU	11	2	D
PERPIGNAN	17	10	D
RENNES	13	1	B
ST-ÉTIENNE	6	3	C
STRASBOURG	6	0	B
TOURS	9	3	B
TOULOUSE	10	3	B
POINTE-A-P.	32	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	23	10	O
AMSTERDAM	12	6	C
ATHÈNES	19	14	N
BANGKOK	32	24	N
BARCELONE	19	5	D
BELGRADE	4	0	C
BERLIN	9	5	N
BRUXELLES	10	5	N
LE CAIRE	26	16	D
COPENHAGUE	10	6	P
DAKAR	29	24	D
DELHI	30	16	D
DJERBA	22	16	N
GENÈVE	8	1	N
HONGKONG	26	21	D
ISTANBUL	15	11	A
JÉRUSALEM	18	10	D
LISBONNE	21	10	D
LONDRES	12	5	C
LOS ANGELES	28	13	N
LUXEMBOURG	7	1	B
MADRID	19	-1	D
MARRAKECH	27	13	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	12	0	B
MONTRÉAL	7	-7	D
MOSCOU	1	-4	N
NAIROBI	26	16	P
NEW-YORK	13	4	C
OSLO	8	1	P
PALMA-DE-MAL.	19	4	D
PÉKIN	15	1	C
RIO-DE-JANEIRO	26	20	D
ROME	16	9	C
SINGAPOUR	28	24	P
STOCKHOLM	5	-2	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	22	13	P
TUNIS	19	11	N
VARSOVIE	6	-3	C
VENISE	11	0	D
VIENNE	8	2	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

M. Gabriel de Broglie a été élu président de la CNCL

M. Gabriel de Broglie a été élu, le 4 novembre, président de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), pour cinq ans, durée de son mandat de membre de la commission. Il a fallu cinq tours de scrutin pour dégager une majorité absolue comme les treize « sages » s'en étaient fixé la règle.

C'est dans le cadre un peu solennel d'une salle de la section du contentieux au Conseil d'Etat, mais dans un climat qualifié de « *paisible et serein* » que les treize membres de la CNCL se sont retrouvés sous la présidence de M. Pierre Sabbagh, doyen d'âge. Trois candidats étaient en lice : outre M. de Broglie, nommé par le président du Sénat, M. Pierre Huet, représentant le conseil d'Etat, et M. Michel Benoist, élu de la Cour des comptes. M. Jean Autin avait renoncé à se présenter, sans doute sur les conseils du président du Sénat.

Dès le premier vote à bulletin secret, les suffrages se partagent de manière sensiblement égale entre les trois noms, M. de Broglie arrivant, semble-t-il, en tête. C'est le retrait de M. Huet qui a permis au cinquième tour l'élection de M. de Broglie par sept voix contre six à M. Benoist.

Munie désormais d'un président, la CNCL devrait fixer rapidement son calendrier de travail, établir son règlement intérieur, constituer son administration avant de s'attaquer aux nominations des présidents des sociétés publiques de l'audiovisuel, à la rédaction des cahiers des charges et à l'attribution des chaînes privées. Son installation officielle n'aura lieu que le 12 novembre, lors d'une cérémonie présidée par M. Jacques Chirac.

L'élection de M. de Broglie a été accueillie avec satisfaction à Matignon et sans émoi dans les milieux professionnels. Membre pendant quatre ans de la Haute Autorité, le nouveau président a l'avantage de donner une certaine continuité à la gestion de l'audiovisuel français.

Un peu d'amertume cependant parmi les six membres siégeant encore à la Haute Autorité. Car ils sont six, en effet, à continuer à faire partie de l'institution créée par la loi du 29 juillet 1982 et juridiquement maintenue en place jusqu'à la publication de la loi Léotard sur les concentrations, qui doit être examinée en dernière lecture, le 8 novembre, par l'Assemblée nationale.

Indépendance

LA Commission nationale de la communication et des libertés est à peine nommée que déjà les observateurs analysent sa composition pour soupeser son degré de dépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Nul besoin d'être grand clerc pour savoir que le cœur de la nouvelle autorité de la communication penche nettement à droite, alors que celui de l'ancienne battait plutôt à gauche. Rien de surprenant si l'on songe au mode de désignation des treize « sages ». Rien de choquant non plus si l'on compare la CNCL à ses modèles étrangers, notamment la Commission fédérale des communications (FCC) américaine, laquelle ne cache pas ses sympathies reaganienne.

Un dosage plus scrupuleux dans la présentation de tous les courants politiques aurait-il suffi à garantir l'indépendance de l'institution ? L'expérience de la Haute Autorité montre que cette vertu cardinale s'acquiert plus qu'elle ne se décrète. Entre la logique du petit monde de l'image et le regard que portent sur lui les hommes politiques, la distance est telle que toute institution en charge de l'audiovisuel en vient tôt ou tard à prendre ses distances vis-à-vis du pouvoir, quelle que soit sa sensibilité politique.

« La télévision est un terrain de prédilection pour le syndrome de Cantorbéry », résumait malicieusement un ancien président de chaîne rappelant l'histoire de Thomas Beckett, nommé archevêque par son ami Henri II et s'opposant à lui jusqu'à la mort au nom des intérêts supérieurs de l'Eglise. C'est en affirmant ses compétences que la CNCL trouvera le plus sûrement le chemin de son indépendance. Ses compétences ? Là aussi, les critiques ne se sont pas fait attendre. Certains reprochent aux nouveaux élus leur manque de connaissances techniques ou économiques. D'autres notent avec inquiétude la forte proportion de serviteurs de l'Etat. D'autres enfin redoutent que les pionniers de la radiotélévision ne puisse se forger une vision de l'avenir de la communication.

« En famille »

Les treizes « sages » ont voulu peut-être y répondre en portant à leur tête un conseiller d'Etat de cinquante-cinq ans, bon juriste, ancien directeur général de Radio-France, président de l'Institut national de l'audiovisuel et véritable « second » de Michèle Cotta au sein de la Haute Autorité. De plus, M. de Broglie n'a qu'un mandat de cinq ans, comme quatre autres membres de la Commission, ce qui laisse une porte ouverte pour l'avenir.

Chacun guette aujourd'hui les premiers actes de la CNCL : la nomination des présidents du service public, la vente de TF 1, la réattribution des réseaux de la « 5 » et de TV 6. Mais il y a fort à parier que ces dossiers, symbole même de l'alternance, seront préparés au plus haut niveau de l'Etat avant d'être examinés par la commission.

Paradoxalement, la tâche risque d'être plus lourde lorsqu'il s'agira de réguler au jour le jour l'équilibre du marché, d'organiser la concurrence entre les différents médias, d'opérer des choix dans le déploiement des réseaux de télécommunications.

La CNCL pourra certes s'appuyer sur les analyses et les études de sa propre administration. On parle peu de ces deux cent cinquante fonctionnaires, énarques, ingénieurs des télécommunications ou techniciens de Télédiffusion de France qui vont alimenter quotidiennement les dossiers de la commission. Le risque est grand pourtant de les voir reproduire les rapports de forces entre grands corps de l'Etat historiquement divisés sur les choix technologiques. Face à ce pouvoir administratif, inévitablement tenté d'arbitrer ses conflits « en famille », les treize membres de la CNCL auront fort à faire pour conserver une réelle autorité.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La composition de la Commission

Président :

M. Gabriel de Broglie (cinquante-cinq ans), conseiller d'Etat, nommé pour cinq ans par le président du Sénat.

Membres :

M. Jean Autin (soixante-quatre ans), inspecteur général des finances, nommé pour neuf ans par le président du Sénat ;

Mme Jacqueline Baudrier (soixante-quatre ans), ancien président de Radio France, nommée pour neuf ans par le président de l'Assemblée nationale ;

M. Michel Benoist (soixante ans), conseiller-maître, désigné pour neuf ans par la Cour des comptes ;

M. Jean-Pierre Bouyssonnie (soixante-six ans), ancien président de Thomson-CSF et de Thomson-Brandt, coopté pour neuf ans en tant que personnalité qualifiée pour le secteur des télécommunications ;

M. Roger Bouzinac (soixante-six ans), directeur général de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), coopté pour neuf ans en tant que personnalité qualifiée pour le secteur de la presse écrite ;

M. Michel Droit (soixante-trois ans), académicien, désigné pour cinq ans par l'Académie française ;

Mme Daisy de Galard (cinquante-sept ans), productrice, nommée pour neuf ans par le président de l'Assemblée nationale ;

M. Pierre Huet (soixante-six ans), conseiller, d'Etat, nommé pour neuf ans par le Conseil d'Etat ;

M. Bertrand Labrusse (cinquante-cinq ans), conseiller-maître à la Cour des comptes, désigné pour cinq ans par le président de la République ;

M. Yves Rocca (soixante-quatre ans), avocat général, nommé pour cinq ans par la Cour de cassation ;

M. Pierre Sabbagh (soixante-huit ans), ancien directeur de la première et de la deuxième chaîne, coopté pour cinq ans en tant que personnalité qualifiée pour le secteur de la création ;

Mme Catherine Tasca (quarante-cinq ans), codirectrice du théâtre des Amandiers, désignée pour neuf ans par le président de la République.

EN BREF

● **Aménagements graphiques à « Libération ».** — La nouvelle formule du quotidien *Libération*, lancée début septembre, va être retouchée par les *« aménagements purement graphiques »* (simplification de la maquette, pages plus claires, etc.) à partir du mercredi 5 novembre. Selon la direction, la nouvelle formule aurait augmenté la diffusion (136 540 exemplaires) de 17 % à 18 %.

● **UPI perd le « New York Times ».** — Le quotidien *New York Times* a décidé de résilier son abonnement à l'agence de presse américaine United press international (UPI) le 31 décembre, l'estimant inadaptée à ses besoins. La décision du *New York Times*, l'un de ses clients les plus importants, se traduit par une perte d'environ 1 million de dollars par an pour UPI. Un coup dur pour l'agence, rachetée cet été par l'éditeur mexicain Mario Vasquez-Rana (*le Monde* du 10 juillet) après des mois de déficit, et qui n'aurait pas pu éviter le départ d'une centaine de ses abonnés depuis le début de cette année.

● **TF 1 primée aux Saintes-Maries-de-la-Mer.** — Le premier Festival international du film animalier des Saintes-Maries-de-la-Mer vient de primer une émission de TF 1 « la Guerre de l'ivoire ». Ce document, tourné en Centrafrique par Patrick Forestier, grand reporter à *Paris Match*, et Jean-Pierre Garnier, caméraman à TF 1, décrit le trafic fructueux, illicite et périlleux des défenses d'éléphant.

SPORTS

● **RUGBY : Tournée des All Blacks.** — Quatre jours avant leur premier test-match contre l'équipe de France, les All Blacks néo-Zélandais ont remporté, mardi 4 novembre à Bayonne, la cinquième victoire de leur tournée française en battant une sélection de la Côte basque par 21 à 9.

● **BASKET-BALL : Coupe des coupes.** — Battus de onze points au match aller, les basketteurs villeurbannais se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe des coupes en s'imposant, mardi 4 novembre à Villeurbanne, face aux Israéliens d'Haopel Holon par 75 à 54.

ARCHÉOLOGIE

Le ballon de Bonaparte trouvé à Aboukir

Les archéologues français qui fouillent l'épave du navire *Le Patriote*, coulé devant Aboukir en 1798, ont trouvé un fragment du ballon que Bonaparte avait emporté dans la campagne d'Egypte pour avoir une vue « aérienne » des champs de bataille. Les plongeurs ont aussi remonté des tuiles provençales, des bouteilles, des pièces de vaisselle et une brique.

Cette dernière trouvaille proviendrait du fourneau utilisé pour fabriquer l'hydrogène nécessaire au gonflage du ballon. — *(UPI.)*

Le Carnet du Monde

Naissances

— Chris et Dan GUTKIN,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonathan

le 28 octobre 1986.

47, rue Monge,
75005 Paris.

— M. et Mme Charles-Marie SANVITI sont heureux d'annoncer la naissance de

Romain.

Milan, le mercredi 29 octobre 1986.

Décès

— Léon et Annie Forgia
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite BANCIE-GRILLOT

survenu le 29 octobre 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— La fondation Marcel-Jousse fait part du retour à Dieu, survenu le 4 novembre 1986, de sa fondatrice présidente,

Gabrielle BARON.

L'enterrement aura lieu en l'église de Fresnay-sur-Sarthe, le vendredi 7 novembre, à 11 heures.
Le même jour sera célébrée l'Eucharistie en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e, à 17 h 30.

— Mme Lise de Bray-Blonstein,

Steven Michael Blonstein,
Anne Deborah Blonstein,

font part du décès de

M. Larry BLONSTEIN,
responsable du marketing
de Satcom International
British Aerospace-Matra

leur époux et père,

survenu le 31 octobre 1986, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Paris.

La cérémonie aura lieu le jeudi 6 novembre, à 9 h 45, à l'amphithéâtre de l'Institut médico-légal, 2, place Mazas, Paris-12e, où l'on se réunira.

374, rue de Vangirard,
75015 Paris.

Mme Amor Dayan,
Ses enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Amor DAYAN,

survenu le 30 octobre 1986.
Ses obsèques ont eu lieu le 31 octobre 1986.

22, avenue Les Pins,
Château Coupin-Les Olives,
13013 Marseille.
13, Rehov-Sokolov,
Hertzlia (Israël).

— Nîmes.

Mme Jacques Gautier
Les docteurs Claudine et Jean-Pierre Balducchi,
Leurs enfants Laurent et Marion,
M. Bruno Buzzi
et Mme née, Sylvie Gautier,
M. le chanoine André Gautier,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques GAUTIER,

survenu le 22 octobre 1986, dans sa soixante-cinquième année.

Il a ainsi rejoint sa fille

Magali,

décédée accidentellement en montagne le 1er mars 1982, à l'âge de vingt-cinq ans.

Selon son désir, le corps a été remis à la Faculté de médecine. Cet avis tient lieu de faire-part et la famille remercie tous ceux qui s'associent à leur grande peine.

3, avenue Jean-Jaurès,
30000 Nîmes.

« Celui qui croit en moi vivra éternellement. »

Saint Jean.

Mme Georges Pocqueur,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Girard-Carrabin,
Agnès Girard-Carrabin, religieuse bernardine,
Le docteur et Mme André Girard-Carrabin,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Bernard Delahaye
et leurs enfants,
Les familles Ranchoup, Dell'Accio, Gancet, Bobé, Pierron, Villet, de La Bouglise, Léger, Veuillot,
Mme Gronsson, sa fidèle gouvernante,
font part du retour à Dieu, le 29 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-douzième année, dans la paix et l'espérance de la Résurrection de

M. Gabriel GIRARD-CARRABIN,
ingénieur civil des mines,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille des évadés.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 31 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e, sa paroisse.
L'inhumation a eu lieu au cimetière d'Ecully (Rhône).
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, avenue de Villiers,
75017 Paris.

— Nous apprenons le décès de

Mme Robert GUILLEMIN,
née Jacqueline Joffrin,

une de nos plus anciennes vendeuses de journaux,
survenu le 29 octobre 1986, à l'âge de soixante-dix ans.

243, rue Saint-Denis,
75002 Paris.

— José et Jacqueline Guirlet,
leurs enfants et et petite-fille,
Michel et Janine Guirlet
et leurs enfants,
Claude et Marie-Anne Guirlet
et leurs enfants,
Alain et Annick Guirlet
et leurs enfants,
Annick et Patrice Niaudet
et leurs enfants,
Joël et Elisabeth Guirlet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean GUIRLET,
née Madeleine Richon,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
survenu le 29 octobre 1986 à Clamart (Hauts-de-Seine).
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le lundi 3 novembre 1986 à Bourg-la-Reine.

Guirlet,
29, rue de la Fontaine-Grelot,
92340 Bourg-la-Reine.

— Sa famille et ses proches,

ont la grande douleur de faire part du décès subit de

Jacques LAFONT

10, rue Chauzy,
24700 Montpon-Ménesterol.
10, avenue de la République,
75011 Paris.

— M. et Mme Jean Louis-Pineau,
Mlle Jacqueline Pineau,
M. et Mme Jean-Michel Aubouin,
ses enfants,
Benoît et Nathalie Louis-Pineau,
Anne-Sophie Pineau,
Jean-Philippe Aubouin,
Laurent et Marie-Odile Prot,
Louis-Michel et Gatienne Aubouin,
ses petits-enfants,
Emilie, Fanny, Olivier, Stéphanie, Delphine, Grégoire, Clotilde, Arnaud et Perrine,
ses arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Louis PINEAU,
née Suzanne Bastard,

le 29 octobre 1986 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église de Pisy (Yonne), le 31 octobre 1986.

Ils associent à son souvenir celui de

Louis PINEAU,
directeur de l'Office national
des combustibles liquides

décédé le 18 septembre 1950.

13, rue Bonaparte,
75006 Paris.
37, avenue Duquesne,
75007 Paris.

— Mme Jacques Roux, son épouse,
François Roux, Anne-Elisabeth et Bernard Ladam, ses enfants,
Mme Robert Roux, sa mère,
M. et Mme Jean-Pierre Roux et leurs enfants,
Les familles Debary, Ladam, Remy ont la douleur de faire part du décès survenu le 1er novembre 1986, de

M. Jacques ROUX,
principal du CES de Chantilly,

dans sa cinquante-cinquième année.
Les obsèques ont été célébrées le lundi 3 novembre dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

CES des Bourgognes,
60500 Chantilly.

Remerciements

— M. Simon Perelmuter, son époux,
Stéphane et Richard Perelmuter, ses enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Jacqueline PERELMUTER,
née Lereah,

survenu le 27 octobre 1986.
tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire du décès du

docteur Jacques
PODRABINEK-BIERNACKI,

une pensée affectueuse de la part de ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

— La messe annuelle à la mémoire des anciens élèves décédés des Ecoles des mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy, sera célébrée le
dimanche 16 novembre, à 9 heures,
en la chapelle Notre-Dame-sous-Terre, du collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, par le Père Maurice Billet OP, aumônier du groupe catholique des élèves de l'Ecole des mines de Paris.

Messes anniversaires

— La messe paroissiale de 19 heures du samedi 8 novembre 1986, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, sera célébrée par le Père André Verny, à l'intention de

Mme Marthe VERNY,
née Rousseau,

décédée le 30 juin 1986,

et de son époux,

M. Georges VERNY,

décédé le 8 février 1965.

De la part des familles Guimiot et Rober.

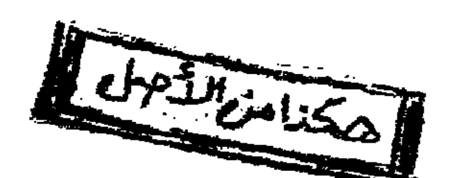
Communications diverses

— A l'occasion du seizième anniversaire de la mort du général de Gaulle, une conférence-débat sur sa personnalité et son œuvre aura lieu le mercredi 5 novembre, de 20 heures à 23 heures, dans les salons de l'Etoile, 38, avenue de Friedland, à Paris-8e.
Les débats seront animés par Jean-Claude Vajou. Y participeront MM. Maurice Schumann, Yves Guéna, Jean Charbonnel, Daniel Goulet, Bruno Bourg Broc, Jean-Pierre Delalande et Jean Lacouture.
Renseignements : 47-05-63-23.

— « Stratégie et hypnose éricksonienne », conférence organisée par l'Institut Milton Erickson de Paris, docteur Malarewicz, vendredi 7 novembre à 20 heures. Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris.

— Les Journées interdiocésaines du service d'entraide des prêtres de la Maison Marie-Thérèse et des maisons de repos et de retraite pour les prêtres auront lieu les vendredi 14, et samedi 15, de 10 h 30 à 18 h 30, et le dimanche 16 novembre 1986 de 10 h 30 à 18 heures, 8, rue de la Ville-l'Evêque, à la Maison diocésaine, 75008 Paris. CCP JIADP Paris 46341 B.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*



Le Monde

EDUCATION

Mais si ! les universitaires font de la recherche

Le titre à la « une » du Monde *du 16 octobre « La moitié des universitaires ne font pas de recherche » a fait mouche ! Indignation, précisions, suggestions... Le débat lancé par le rapport du Comité national d'évaluation sur la recherche universitaire bat son plein.*

Trop ou trop peu...

En annonçant, sous la forme d'un constat, que *« la moitié des universitaires ne font pas de recherche »*, le Comité national d'évaluation a fait ce qu'en termes journalistiques on appelle un scoop.

Il est évident que les universités ont besoin de ce type de critiques. Encore faudrait-il que ces critiques aient toujours une vertu constructive, qui m'échappe quelque peu dans ce rapport qui fait grand bruit. Je passe sur les recommandations, au demeurant fort raisonnables, et dont certaines sont déjà entrées en application. Je me garderai bien de réfuter les erreurs reprochées à l'administration de tutelle, accusée d'égalitarisme dans la répartition des moyens : la politique contractuelle de la direction des recherches comme le bilan de la recherche universitaire publié récemment à la Documentation française, permettront au ministre, s'il le juge nécessaire, de défendre son administration. C'est sur les insuffisances de la communauté universitaire que je prends le risque d'être taxé de naïveté.

Me voilà, il est vrai, conforté sur un point : les présidents de Strasbourg-I et de Pau m'avaient convaincu de la qualité de leur politique de recherche. Le Comité national d'évaluation me rassure. Il s'agit de bons, d'excellents produits. Tout — ou presque tout — va très bien dans les deux premières universités expertisées. Et, remarquez-le bien, dans ces deux universités, bien plus de la moitié des universitaires *poursuivent normalement* une activité de recherche !

Est-il, dans ces conditions, impertinent de penser que tout n'est pas noir dans les soixante-quinze universités qui attendent, désormais dans l'angoisse, la visite des évaluateurs ? Et je suis prêt à parier que, dans une large majorité d'entre elles, les universitaires sauront démontrer ce qu'il y a d'exagéré et de manichéen dans ce rapport «Recherche et université».

« La moitié des universitaires ne font pas de recherche » : ce serait un constat accablant s'il résultait de l'expertise de toutes les universités. Fort heureusement, la démonstration paraît légère et pour le moins prématurée. Sans doute s'agit-il plutôt d'une hypothèse, d'un «sentiment», que de constats scientifiquement établis.

Il serait absurde de prétendre à l'inverse que tous les universitaires poursuivent une activité de recherche : une minorité, en effet — et de nombreux recoupements permettent d'avancer que leur nombre demeurerait très inférieur à celui qui figure dans le rapport, — ont cessé toute activité de recherche. L'expérience courante indique que ces derniers participent souvent activement à l'enseignement ou à la gestion des universités. Une autre minorité d'universitaires, plus importante sans doute, poursuivent une activité de recherche intense, mais la notoriété de sa production scientifique demeure, trop souvent, confidentielle. Il est juste et indispensable de souligner avec la même force que toutes les mesures quantitatives de la notoriété des travaux de recherche français montrent que des universitaires très nombreux figurent en bonne place aux côtés des chercheurs des organismes.

Faut-il rappeler que l'on n'aide pas la recherche universitaire en chargeant les organismes de recherche de tous les maux. Pas plus que l'on ne défend des grands organismes de recherche en soulignant, sans vérification suffisante, les faiblesses de l'enseignement supérieur.

C'est la diversité des comportements des universitaires en matière de recherche qui a justifié la modulation des services d'enseignement introduite en 1984. En assurant une évaluation précise et détaillée de l'activité de chaque département, le Comité peut, à l'évidence, favoriser sa mise en application.

En fait, la vraie question, ce n'est pas tant de savoir combien d'universitaires ne font pas de recherche — comme il est dit dans le rapport, ce phénomène est mondial, — mais de révéler dans quelle université et dans quelle discipline. En lançant une affirmation générale — et que j'estime exagérée, — le Comité national d'évaluation ne manquera pas d'intéresser le ministère du budget. En précisant dans quelle discipline, et dans quelle université, il rendra service à la communauté universitaire. Aujourd'hui, il en a trop dit... ou pas assez.

BERNARD DECOMPS,
professeur à l'université Paris-XIII, ancien directeur de la recherche, au ministère de l'éducation nationale.



Les grandes et les petites

Je partage — mais ce n'est qu'une intuition — en grande partie ce que le Monde prétend être les conclusions d'un rapport du Comité. Je suis, par contre, ainsi que mes collègues (du moins ceux qui s'intéressent à leur mission et à leur université), très étonné, sinon choqué, par certains termes.

En effet, le Comité d'évaluation n'a évalué que deux universités, dont une petite (ou plutôt une jeune), et est en train d'évaluer une autre jeune (Angers). La pratique scientifique veut que toute affirmation soit étayée par de nombreuses observations. Celles-ci ne peuvent, en l'état actuel des choses, que provenir de l'expérience personnelle des auteurs et des travaux faits sur les universités précitées.

Je constate que la phrase *« la gestion [du ministère] a eu pour objectif de développer les premiers cycles techniques et les petites universités au préjudice des grandes universités où se fait beaucoup de recherche »* est le fait de collègues appartenant à de grandes universités ou à des organismes nationaux, et qu'aucun d'entre eux n'est actuellement en poste dans une jeune université. (...)

Et pourtant, il y a de la recherche dans les jeunes universités. Proportionnellement au nombre d'enseignants, il y en a peut-être même plus que dans les grandes. Elle est quelquefois plus en prise avec la vie économique régionale que dans les grandes universités, ce qui est peut-être une tare pour certains mandarins. Mais elle existe et elle est utile.

En fait, le débat ainsi soulevé ne concerne qu'anecdotiquement la recherche. C'est un aspect d'un débat plus large dans lequel les enseignants se divisent sur le rôle des jeunes universités. Un comité composé de membres de ces dernières dirait probablement pis que pendre du népotisme des vieilles universités. La valeur scientifique de cette affirmation rejoindrait (pour moi) celle de la précédente. (...)

J. DEBENEST,
professeur de sciences économiques à l'université d'Angers.

Ceux qui ne peuvent ou ne veulent plus

Les enseignants ne sont pas tous assujettis, par leur statut, à faire de la recherche. Ce qui était naguère règle absolue ne l'est plus aujourd'hui : l'accroissement du nombre des étudiants et la diversification des filières de formation ont conduit le ministère de l'éducation nationale à créer dans les universités et dans les IUT qui leur sont rattachés des postes dits de second degré, occupés, dans les disciplines où ces concours existent, par des professeurs agrégés ou certifiés venus des lycées. Ceux-ci ne sont tenus à aucune recherche ; mais leurs tâches pédagogiques sont en revanche deux fois plus importantes que celles des autres enseignants. Dans l'université que je connais le mieux, 63 postes (dont 26 pour l'UER d'éducation physique et sportive, et 10 postes d'IUT) sur 343 sont ainsi pourvus... soit 18 % de l'ensemble.

L'accroissement des tâches pédagogiques contribue en second lieu à peser sur la situation de la recherche. Dans cette même université, l'effectif des étudiants a crû, en cinq ans, de 50 %, et celui des enseignants de 14 %. Or les copies, les examens, se corrigent, et les cours en amphithéâtre ne sont pas les moins fatigants. Ajoutons à ce tableau la lenteur croissante des procédures ministérielles, qui, pour remplacer un collègue muté ou parti en retraite, s'étendent souvent sur plus de deux années : dans l'université de Rennes-II, en octobre 1986, 24 postes ne sont pas pourvus ou ne le sont que très provisoirement, mais ne sont pas moins comptabilisés dans un potentiel théorique d'enseignement... et de recherche.

L'alourdissement du travail pédagogique entraîne parmi d'autres raisons celui des tâches d'administration et de gestion, dont il faut rappeler que les enseignants assurent une large part, accrue de surcroît par l'insuffisance numérique de plus en plus criante du personnel administratif, dont l'effectif n'a nullement suivi celui des étudiants. Faut-il souligner, de plus, que cette pénurie frappe encore plus directement les équipes de recherche dans leurs moyens de secrétariat et de gestion ?

Au-delà du quotidien — mais selon une fréquence qui s'en approche, — comment ne pas être frappé par les milliers d'heures consacrées à la mise en application de lois successives, qui découragent bien des collègues, quelles que soient par ailleurs leurs préférences. On invite dans le même temps les universités de province à collaborer de plus en plus étroitement avec les partenaires régionaux, politiques, économiques ou culturels. A-t-on parfois réfléchi au temps qu'absorbent ces évolutions et remises en cause, par ailleurs nécessaires ?

Juger de la qualité d'une recherche par l'appartenance à un laboratoire reconnu à un certain niveau par le ministère de l'éducation nationale ou par le Centre national de la recherche scientifique me semble également trancher rapidement un problème complexe. Bien que les choses évoluent heureusement sur ce point, l'intérêt d'un programme de recherche n'a longtemps été évalué qu'à partir du moment où il supposait une aide financière ou matérielle. Or, dans le domaine des lettres et des sciences sociales et humaines, certains travaux d'individus ou de groupes n'entrent pas dans cette catégorie (...)

Si des enseignants, dans les universités, ne font pas de recherche, c'est selon les cas parce qu'ils n'ont pas à en faire, parce que, faute de temps, ils ne le peuvent pas ou ne le peuvent plus, ou enfin parce qu'ils ne le veulent pas. Un titre trop sommaire confondait apparemment ces trois catégories. Avant de concevoir, en fonction d'un certain nombre de critères, une modulation des services qui, rendant moins inégale la charge pesant sur les uns et les autres, ne me semble nullement anormale, il conviendrait de les distinguer soigneusement.

JEAN QUENIART,
vice-président du conseil scientifique de l'université de Rennes-II.

Café du Commerce

Le Comité national d'évaluation (CNE) est un organisme dont le SGEN-CFDT avait approuvé la création. Nous espérions qu'il serait en mesure de dresser un panorama sérieux de l'activité de l'enseignement supérieur (enseignement et recherche). Au lieu de cela, on met la charrue avant les bœufs. On réunit treize universitaires qui ont *« des réflexions très franches »*. Un café du commerce, fût-il fréquenté par de brillants consommateurs.

Relevons quelques à-peu-près ou contrevérités :

● Il est absurde de mesurer l'activité de recherche à l'appartenance à un laboratoire recommandé ou associé au CNRS ou à l'INSERM. Cette condition n'est ni nécessaire (importance de la recherche universitaire dans certaines disciplines) ni, malheureusement, suffisante. Le taux de 50 % d'universi-taires-chercheurs est alors une hypothèse gratuite.

● Ces dernières années on a vu le développement de politiques contractuelles en matière de formation et de recherche. Cette méthode permet justement de tenir compte dans la répartition des moyens budgétaires de critères autres que quantitatifs. Le renouvellement éventuel du financement dépend justement d'une évaluation des résultats.

● La recommandention implicite de ne plus soutenir les premiers cycles rénovés, l'enseignement technologique et les universités mal encadrées, au profit des grands centres parfois surencadrés, aurait, si elle était suivie, *« des conséquences matérielles et psychologiques très négatives »*. Le CNE ne le signale pas, mais il arrive que certains universitaires ne fassent que cinquante heures de cours, voire dix heures, dans toute l'année, faute d'étudiants de leur spécialité dans leur établissement. Le rééquilibrage que nous appelons de nos vœux favorise aussi la constitution d'équipes de recherche dans tous les établissements.

● Il arrive en recherche aussi que ce qui est petit et nouveau soit performant. La recherche d'excellence peut naître aussi dans les petites universités.

Ce rapport sait trop bien prendre en compte les *«intérêts catégoriels»* d'une partie des établissements. Il cède souvent à la *«démagogie corporative»* de certains notables scientifiques.

Nous savons que le CNE continue son travail sur le terrain. Nous souhaitons qu'il soit maintenu dans la nouvelle loi. Espérons qu'il sera capable demain de faire preuve sur ce sujet de la qualité et de la rigueur scientifique qui lui font défaut aujourd'hui.

SGEN-CFDT.

Inutile d'en rajouter

Votre titre-choc ne me paraît pas relever d'une bonne conception de l'information. En effet, non seulement le Comité d'évaluation ne dit pas cela (d'après votre propre résumé, il déplore que la moitié des enseignants-chercheurs échappent à un réel contrôle, ce qui n'est pas une preuve d'inactivité), mais il se fonde sur des critères difficilement applicables aux lettres et aux sciences humaines (très peu représentées en son sein), à savoir *« le rattachement à un laboratoire reconnu et recommandé »*.

Je préfère, pour ma part, considérer comme « non-chercheur » le collègue qui en quatre ou cinq ans n'a publié aucun article, présenté aucune communication dans un colloque ou soutenu aucune thèse. Il y en a malheureusement un certain nombre dans ce cas, mais il m'étonnerait que cela dépasse 20 % de l'effectif. C'est déjà assez scandaleux pour qu'il soit inutile d'en rajouter !

JEAN-CLAUDE BOYER,
professeur de géographie, université Paris-VIII.

L'émoi des présidents

La conférence des présidents d'université s'est émue des propos calomnieux qui ont été proférés à l'égard des enseignants-chercheurs de l'université française dans votre journal, propos interprétant un rapport du Comité national d'évaluation. Elle se réserve, après examen du rapport, de répondre point par point aux allégations auxquelles il est fait référence, et dont l'exagération semble *a priori* manifeste. Les enseignants, dans leur immense majorité, consacrent à la recherche tout le temps qu'ils ne consacrent pas à l'enseignement et aux autres missions.

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ
(vote à l'unanimité).

A quoi bon !

La recherche est un travail difficile. Il faut être motivé, surtout quand, isolé, on ne bénéficie pas de l'entraînement de grosses équipes. Je l'étais quand je préparais un doctorat d'Etat nécessaire à mon inscription sur la liste dite large afin d'améliorer ma situation : pas de postes de professeurs ou pas d'accès à de meilleurs indices. De plus, de nombreux collègues qui n'ont pas fait de recherche, car ils n'ont pas fait de thèse d'Etat, ont la même carrière que moi. Alors, à quoi bon !

On ne fait peut-être pas de bonne recherche pour de l'argent, mais sans elle on n'en fait pas du tout.

UN MAITRE DE CONFERENCES.

Le Monde
ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

NACAM

Groupe Européen de production mécanique pour l'industrie automobile, recherche pour son secteur France

Ingénieur Technico-Commercial

Basé à VENDOME

Rattaché à la Direction Commerciale, sa mission consiste à :

- Obtenir l'introduction de la Société sur les nouveaux projets de développement des constructeurs automobiles.
- Négocier, en accord avec la Direction Commerciale, les contrats d'études de pré-séries et de grandes séries et en assurer le suivi commercial.
- Assurer la liaison entre les clients et les services internes (études - prototypes - qualité - production - méthodes...).

Profil du candidat :

- 28 ans minimum.
- Ingénieur Arts et Métiers, INSA ou équivalent.
- 5 ans minimum en industrie : expérience souhaitée en bureau d'études mécaniques ou dans un poste similaire.
- Sens aigu de la négociation commerciale et de la relation clients/fournisseurs.
- Pratique de l'anglais ou de l'allemand indispensable.

De nombreux déplacements sont à prévoir.

Envoyer lettre de candidature et C.V. sous référence NFM à l'Institut de Gestion Sociale qui vous adressera une définition du poste.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil
28, rue de la Trémoille - 75008 PARIS

BC

- **Diagnostic stratégique et financier.**
- **Redressement d'entreprises en difficulté.**

Si vous êtes passionné (e) par des missions de ce type.

Si l'assistance de Comités d'Entreprise dans des conditions parfois difficiles ne vous rebute pas.

Si vous pensez que le redressement d'une entreprise passe aussi par la valorisation de ses ressources humaines.

Si le conseil auprès de structures du secteur associatif et de l'économie sociale vous attire.

Si vous êtes désireux de mettre à leur disposition votre réflexion et votre imagination.

Si vous souhaitez vous associer au développement d'un cabinet en plein développement, de dimension nationale.

Si vous êtes disponible et motivé (e) à assumer des responsabilités.

Si votre expérience et votre formation (HEC, ESSEC, SUP de Co, etc.) vous ont préparé (e) à travailler avec nous.

Transmettez votre C.V. et vos prétentions sous nº 8.157 M,
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Diriger à Abidjan une équipe de consultants

Assumer la direction d'une société de conseil déjà solidement implantée dans le milieu des affaires ivoirien, une opportunité exceptionnelle pour un consultant dans sa mi-trentaine attiré par la vie en Afrique.

Il pourra dans ce poste conjuguer son aptitude à conseiller avec son désir d'être opérationnel. En effet, tout en ayant pour fonction à gérer et développer l'activité du cabinet, il n'en continuera pas moins à exercer personnellement son métier de conseil tant auprès d'entreprises européennes que pour le compte de responsables ivoiriens.

Diplômé d'une grande école de commerce, il a une bonne expérience du métier de conseil en organisation pour l'avoir pratiqué essentiellement dans les domaines de la gestion : audit comptable et financier, informatique, ...
Les candidats retenus rencontreront à Paris le Président du groupe concerné fin novembre.
Ecrivez sous référence 3.117 ALM à Eliane Rolland.

SIASS
Ressources Humaines

50, Boulevard de Courcelles
75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

INFO'ROP
recherche pour
TOULOUSE
INGÉNIEUR AÉRONAUTIQUE
Expérimenté en avionique numérique pour travailler sur le
PROJET HERMES
Tél. Mme Laulois 43-77-42-45.

La ville des Mureaux (78)
35.000 habitants
banlieue Ouest de Paris
C.E.S. - Lycée - L.E.P.
3 bibliothèques
recherche pour préparer sa future médiathèque :
1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
option lecture publique (C.A.F.B. exigé)
poste disponible à partir du 1er janvier 1987
Env. candidature manuscrite C.V. + photo à M. Le Maire Conseiller Général des Yvelines Hôtel de Ville 78135 Les Mureaux Cedex.

Sté Confection Publicitaire recherche
COMMERCIAUX
Véhicule indispensable
Fixe + % + Frais
Téléphone : 46-72-36-67 après 18 heures.

capitaux propositions commerciales

Offre d'un système de distribution en « Franchising »

Entreprise suisse offre système de distribution couronné de succès (Direct Marketing/Direct Sales)

- Know-how.
- Documentation sur la structure d'une organisation convaincante.
- Assortiments de produits intéressants.
- Documentation détaillée.
- Conception de formation.
- Programme d'ordinateur.

Des spécialistes en matière de distribution directe vous assisteront dans la réalisation de ce système éprouvé. Offres s/chiffre 05-115'321 à Publicitas CH-3001 Berne.

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 15 % garanties sur immeubles. T. 43-48-77-63.

secrétaires

SOCIÉTÉ CONSEIL AUX COMMUNES - PARIS-6e recherche d'urgence
UNE SECRÉTAIRE
pour prendre en charge le secrétariat d'une petite entreprise performante
Env. lettre manuscr. + C.V. + photo à : Bureau Régional d'Études Économiques et Financières 6, rue du Pont-de-Lodi 75006 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Ford Escort Laser 1300 5 CV, oct. 83, mod. 84, gris métal., radio, 56 800 km, 36 000 F. GAUTHIER 45-48-20-86 bur., 43-31-70-63 dom.

de 8 à 11 C.V.

VENDS CX 2000 SUPER Excellent état mécan., arn. 78, 98 800 km, auto-radio, bavettes, buffles. 12 000 F. Tél. : 43-50-64-38.

DEMANDES D'EMPLOIS

Du 30-3 au 30-6-1987 JNE FEMME 20 ANS cherche STAGE SECRÉTARIAT (anglais, espagnol) pour 2e année BTS. Option : traitement de texte. 48-27-79-80.

J.H. italien 22 ans, bac école de tourisme (Milan), français, italien parlé parfaitement, connais. anglais. Expérience prof. agence voyages à Milan et assistance automobile à Paris, cherche emploi milieu tourisme, hôtellerie, relations publiques. Etudierait toutes propositions. Andrea Butteri, 103, rue du Sergent-Bobillot, Paris-13e.

Cadre secteur social, expérience direction Etabl. et association prestataire de services, sérieuses réf. 3e cycle de gestion, Paris-I Sorbonne, cherche poste à responsabilités. Ecrire sous nº 7 016 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 25 ans, bilingue, espagnol (maîtrise) désire retrouver emploi dans maison édition Téléphone : 42-02-00-06.

F. 38 ans, 20 ans d'expérience dont 8 en administration des ventes en grande distribution (statut cadre), dynamique, motivée, sens commercial, recherche poste à responsabilités à Paris ou banlieue sud-est. Ecrire Mme Noëlle Lenoir, 39, rue Bellevue, 91330 Yerres ou tél. 69-48-64-40.

J.F. cherche emploi stable STÉNODACTYLO, Paris ou banl. sud. Tél. 69-24-77-78.

AVIS AUX AGENCES
Jeune femme
15 ans d'expérience
dans grand hebdomadaire national, cherche poste à responsab., facturation, gestion et suivis comptables. Libre rapidement Paris. Tél. 39-57-46-87.

J.F. antillaise, sérieuse et dynamique cherche boutique ou show room à tenir Disponible immédiatement Contact. 46-43-15-92 (R.).

J.F. 21 ans cherche emploi
COMPTABLE
BAC G2 - BTS - Nombreux stages Nathalie HOUX Téléphone : 48-44-06-65.

J.F. 30 ans, professionnelle du tourisme/activité distribution, sens ocial, très motivée par travail d'information documentation Étudie tts propos. temps partiel Ecrire sous le nº 8.093 M RÉGIE-PRESSE 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 25 ans, assistante de publ. (exp. 1 an dans la presse, service publ.) + 4 ans secrétaire sténodactylo rech. poste similaire (presse) Tél. 45-55-91-82, p. 4379.

Américaine, diplômée Harvard (Relations internationales) 25 ans, trilingue angl., fr., esp. cherche poste responsabilité à plein temps ou à temps partiel Téléphone : 45-55-12-44.

Ingénieur ECP 23 ans, dégagé O.M. ch. poste informatique, temps réel, traitement signal, départements 06, 13, 83 Ecrire sous le nº 8.149 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Aménageur maritime (J.F.) diplôme DEA + maîtrise Canada, 23 ans, recherche emploi cadre. Activités offshore maritimes littorales et portuaires. Accepte déplacement étranger. Référence stages : DELMAS-VIELJEUX OFFSHORE Ecrire : V. Brogniart Rte de Suze, 26790 Rochegude Tél. (16) 75-04-90-69.

JOURNALISTE Dipl. + Expér. T.V. radio FR3, A2, RFO, bonne qual. cherche emploi TV, radio ou attaché de presse (16) 56-86-29-47 (Répondeur).

J.F. 26 ans, maîtrise anglais/russe, effectue traductions techniques ou scientifiques Ecrire sous le nº 8.143 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 35 ans Étu. Sup. Audiovisuel, connaissance du JAPON/JAPONAIS ch. traduction, accompagnement de voyages, tte collaboration intelligente. Tél. 42-54-18-73.

J.F. antillaise, sérieuse et dynamique cherche boutique ou show room à tenir Disponible immédiatement Contact. 45-43-15-92 (R.).

Étudiante en thèse d'anglais ch. emploi stable pr traduction ou autres propositions. Anglais, français, arabe Ecrire sous le nº 7.008 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dynamique et méthodique secrétaire de direction 27 ans bilingue anglais, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, du commercial et de la communication recherche emploi stable Paris dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous secteurs dynamisants. Téléphone : 42-62-16-44 42-23-34-59.

Chef de fabrication ou adjoint typo-offset confirmé recherche emploi Paris banlieue Sud COTINOT C. 40, sentier Benoit-Maison, 94800 Villejuif Téléphone : (1) 47-26-98-57 après 19 heures.

CHAUFFEUR/LIVREUR MAGASINIER Très expérimenté cherche poste PARIS ou proche banlieue Téléphoner après 18 heures 45-21-46-28.

GESTION FINANCIÈRE Cadre 35 ans, formation supérieure financière, comptable et juridique, trilingue, maîtrisant micro-informatique et moyens systèmes, expérience établissements financiers et PME, dynamique et compétent cherche poste à responsabilités Paris ou R.P. Tél. 45-01-70-60 (matin) Ecrire sous le nº 578 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

BOURSE
Belle rénovation Beau 2 Pièces, 50 m² dont séjour 25 m². Prix 800.000 F. PARTHENA 45-22-17-76.

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS Stand., ét. élevé, vue dégagée soleil, charme, gd séj. + chbre 950.000 F. 45-67-66-16.

RAMBUTEAU. Imm. ancien caractère, studio, tt cft poutres apparentes, calme 300.000 F. 42-60-19-39.

12e arrdt

AV. DAUMESNIL
(Près Place). Imm. bourgeois Spacieux, 4 P. TT CONFORT 1.390.000 F. 43-43-32-30.

13e arrdt

BD DE L'HOPITAL
Pierre de t., plein soleil SUPERBE 4 PIÈCES Alain BIRN 42-67-85-30.

Vente permanente de bât. métall. neufs à prix très compétitifs. App. du lundi au vend. Etab. Câble Export, 88500 Baudricourt. 29-65-60-33.

14e arrdt

MONTPARNASSE p. de t., 2 p. B. PLAN 45 m² 5e asc. balc. sol., 660 000 F, 43-26-73-14.

DENFERT 3 p. + serv., p. de t., asc., vue, 1 150 000 F. 43-26-87-16.

DENFERT DERN. ÉTAGE LUMIN., 4 P., 85 m² + box, 42-60-04-28.

15e arrdt

PORTE DE VERSAILLES beau studio 32 m² impeccable, 3e étage, imm. récent, possib. parking. Tél. : 45-67-22-88.

MAIRIE DU XVe 65 m² séjour + chambre avec terrasse plain-pied 30 m², bel imm. récent, 10e étage Sud, parking. GARBI 45-67-22-88.

16e arrdt

DORESSAY-DOURDIN
200 m² SUR BOIS, EXCEPT. MARÉCHAL-MAUNOURY Grandes réceptions, 3 chbres 3 bains, balcs, park., service

AVENUE FOCH, 210 m² Magnifique 5 P. Superbes boiseries, 3 récept., 2 chbres, 2 services

NEUILLY-ST-JAMES, duplex représentant la moitié d'un hôtel part., style anglais, 3 récept., 3 chbres, 3 bains, 220 m². Serv., 2 parkings

SI VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPT. CONSULTEZ Michel DORESSAY-DOURDIN 46-24-93-33.

91 - Essonne

Part. vend appt à CORBEIL-ESSONNES. 2 P., cuis. + combles aménagées, cave et grenier. Terrain 200 m² avec verger. Accès rapide A 6 et RN 7. Prox. gare et tout commerce. 270.000 F à débattre Tél. bureau : 45-55-91-71 poste 4128.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Particulier vend 3 Pièces, 8e étage, ascenseur, parking, soleil et vue exception. Visite jeudi, de 10 h à 15 h 14, square du Pont-de-Sèvres Téléphone : 30-52-01-36.

Particulier vend ou loue à RUEIL appartement 4 pièces + cave, tous commerces, école, RER, soleil. S. BOYEN, chemin de la Peyriere, 84390 MAZAN.

Province

Prix intéressant 2 h 30 de PARIS, à vendre près forêt, appt 50 m² + terrasse à STELLA-TOUQUET, 5 mn plage, dans petit imm. standing, tout cft, cuisine aménagée, charges minimes Mme PECQUEUR. Tél. h. b. Châtellerault (16) 49-21-61-77 ou après 20 heures (16) 49-21-21-03.

MARSEILLE VUE MER
Imprenable F5 100 m² balcon, standing, vendu sous valeur, 90-89-89-19 H. Ag. s'abst.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels particuliers dans quartiers résidentiels. Paie. cpt chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

Recherche 1 à 3 P. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

Rech. APPARTEMENTS même avec gros travaux. Paris, banlieue proche. 43-48-77-63.

locations non meublées offres

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
dans parc boisé, 5' R.E.R. A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neuf 3 P., à partir de 5.400 F. 4 P., à partir de 7.100 F. loyer comprenant park. et ch. chf. et eau chaude indiv. s/pl., du mardi au samedi, de 15 h à 17 h 30, 2 bis, rue de la ROCHEJAQUELEIN Saint-Germain-en-Laye.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales
TÉL. 45-62-78-99.

Pour personnel et dirigeant IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 3 PIÈCES STUDIOS Paris et environs 45-04-04-45, de 10 à 18 h 30.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus. 45-26-18-95.

AGENCE DE L'ÉTOILE
met à votre disposition ses introductions auprès de Stés Françaises et Multinationales de DIPLOMATES et HOMMES D'AFFAIRES à la recherche d'appts HT STAND.
ACHAT ET LOCATION
47-63-13-78.

bureaux

Locations

DOMICILIATION DEPUIS 90 F PAR MOIS RUE ST-HONORÉ : 43-40-61-62 OU PARIS-12e : 43-40-68-50 CONSTIT. SARL 2.000 F/HT.

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH. Travaux Secrétariat, Bureau Heure, 1/2 journée et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

VANEAU
votre bureau meublé, tél., télex Philippe MEYNET 45-66-69-01.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Élysées : 47-23-56-47 Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +.

LILLE PLEIN CENTRE BUREAUX ET SECRÉTARIAT A LOUER A LA JOURNÉE SOCIÉTÉ PRÉCONSEIL. TÉL. : 20-57-83-96.

fonds de commerce

Ventes

VENDEZ ACHETEZ
Commerces. Propriétés Entre particuliers
IFIC
Partout en France UN SIMPLE APPEL GRATUIT
Tél. 05-30-15-15.

Vds LIBRAIRIE BRIANÇON 05. Clientèle touristique et résidents, local 80 m², prix très intéressant. Tél. 92-20-28-76 a.-m., 92-20-17-26 le soir.

immeubles

Recherchons pour importante société, immeubles de rapport - PARIS, région parisienne - Décision rapide Paiement comptant C.E.R.J.I. 42-60-30-15 poste 10.

C.E.R.J.I. Achète comptant immeubles occupés L. 48 et baux (1) 42-60-30-15, page 10.

maisons individuelles

80 m² SÉJOUR
Maison 235 m² env., jardin + patio, 5 chambres, état neuf, possib. profess. 2 200 000 F LA GARENNE-COLOMBES (92). Tél. : 42-47-13-41.

pavillons

Houdan (78) 60 km Ouest Paris. Particulier vend 65 ha bois et pavillon chasse 120 m² confortable, avantages fiscaux. Tél. : 16-61-55-37-38.

maisons de campagne

NIÈVRE 25 KM SORTIE A6 BELLE FERMETTE TYPIQUE DU MORVAN AVEC 5 000 F COMPTANT 4 p. + grange + écurie + rem., grenier aménag., terr. 3 062 m². BON ÉT., 210 000. FINANC. 100 % POSSIBLE. Ag Videau Paris 45-49-14-76, 58000 Nevers. 86-61-22-11.

propriétés

24 km de LIMOGES 7 km de Saint-Julien VIENNE à 10 m VENDS MAISON 10 PIÈCES Sur 2.200 m² de terrain Téléphone : 55-03-57-81 16 (1) 46-63-28-30.

A vdre 40 km front. franç. de Ardennes belges, magnifique propriété 1,5 ha boisé, clôturé, tt cft, 3 ch. à coucher, meublé. 680 000 FF. 084-210311 Belg.

viagers

LAMARCK-CAULAINCOURT Bel imm. p. de t., chf. cent., 7e ét., asc., beau studio, cuis., s. de bains, w.-c. Occupé dame seule 82 ans. Prix 220 000 F. PPTAIRE 42-25-46-82.

5 p tt cft. 5e ét., asc., bel imm p. Mr Gambetta, 295 000 F + 3.500/m., occupé fme 80 a. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

3 P., tt cft. Mr Daumesnil 163.000 + 2.1000 mens., occupé fme 76 ans - F. Cruz 42-66-19-00.

locaux commerciaux



Divisibles en lots de 75, 150, 300 à ... 3000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions.
CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e
Renseignements : 42.66.33.26,
SOCIÉTÉ ARIC - 37, rue de Surène - 75008 Paris.



Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
POURQUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE?
Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HÔTEL de réputation internationale!
Ecrire à : REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate-on-Sea, Kent, England Tel: 843 591212
ou: Mme. Bouillon, 4 rue de la Persévérance, 95 Eaubonne Tel: 39 59 26 33 (le soir)

Collège catholique mixte en Savoie, accueille élèves 6e, 3e dans cadre montagne. Hébergement chez familles station. Ts rens. Tél. 79-31-00-37.

Bijoux

ACTUELLEMENT – 20 % GILLET, le spécialiste en bijoux anciens vous propose des bagues, brochures, bracelets, colliers anciens, chevalières et médailles d'autrefois qui vous apporteront le bonheur 19, rue d'Arcole. Mº Cité Téléphone : 43-54-00-83.

Cours

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Nous vous offrons des cours intensifs en anglais dans une région typiquement anglaise, dans le Hertfordshire (à 35 km de Londres). Durée de cours 1 mois = 360 £ durée de cours 3 mois = 900 £ Compris dans le prix sont : 1) 20 leçons par semaine ; 2) pension complète ; 3) excursions à Londres, Oxford, Cambridge, etc ; 4) piscine, places de tennis. Personnes intéressées s'adresser à : The Whitehill Estate School of English, Flamstead, St. Albans, Hertfordshire AL3 8DN, Angleterre. Tél. Redbourn (58285) 2208. Cours : de débutants à Cambridge First et Cambridge proficiency.

UNIVERSITÉ PARIS IV SORBONNE
Cours d'Hébreu moderne T.D. Toliet. 43-26-54-88.

PRÉPARATION ÉPREUVE ANTICIPÉE FRANÇAIS 1re ET TERMINALE SUCCÈS ASSURÉ Téléphone : 39-62-96-31.

PIANOS LABROSSE
NEUFS ET OCCASIONS MARQUES SÉLECTIONNÉES ACCORDS, TTES RÉPARATIONS, TRAVAIL ARTISANAL GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT, PRIX TRÈS ÉTUDIÉS, 10, RUE VIVIENNE, 75002 PARIS. T. 42-60-06-39.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Sports

A VENDRE KAYAK CHAUVEAU EXCELLENT ÉTAT 5 m de long sur 1 mètre de large Entièrement démontable en deux sacs toile + membrure (3 PLACES) Utilisable en mer et sur rivière Téléphone : 60-78-57-66.

Stages

Fille collaboratrice journal étudiants au C.L.C.F. cherche stages scripts. Ecrire sous le nº 6 924 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

SÉMINAIRES : Techniques IPT 2 jrs : 22-23/11 ; 27-28/11 08-09/12 ; 12-13/12 IMS DB/DC 5 jrs : 1 au 5/12 Vitry s/S. Tél. 46-72-38-71.

Vacances

Tourisme

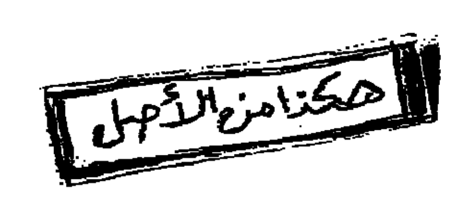
Loisirs

Loue CHATEL (Haute-Savoie) « Les portes du Soleil » dans résidence 2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. T. (16) 64-91-87-86 ap. 20 h.

Part. loue GUADELOUPE superbe villa pour 2 à 4 personnes, près mer, dans grands jardins, 4 km golf, grand séjour, cuis., chbre climat., s. de bains, gdes terrasses, 2 800/4 500 F semaine, suivant période. Tél. : (16) 35-82-97-90.

ANTILLES
Grenadines/Musique louez une maison coloniale 4 chbres, plage privée, tennis. Michel Bernard 45-02-13-43.

SKI DE FOND (Haut-Jura)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement aménagée, chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine régionale, pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 pers., ambiance sympa. Tarif : de 1 950 F à 2 350 F. Sem./pers. selon période, tout compris, pension, vin, matériel ski de fond, accompagnement. Tél. : 81-38-12-51.



L'assemblée générale d'Usinor

« Saint Antoine de Padoue, retrouvez nos sous »

« Menteur », « voleur », « incapable »... on se croyait revenu au bon temps des matches de boxe, salle Wagram, lors de l'assemblée générale d'Usinor. Pourtant, cette fois, les murs ne vibraient plus des clameurs des supporters, mais de celle des trois cent cinquante petits porteurs, ulcérés par les « coups d'accordéon » décidés par l'Etat actionnaire sur le capital de « leur » société, réduisant à zéro la valeur de leurs titres.

Le spectacle était dans la salle : trois heures durant, on a pu voir des messieurs d'un âge généralement respectable (les dames sont rares à assister aux assemblées générales) perdre toute contenance, huer, vociférer ou applaudir, ponctuer les propos des uns ou des autres de sons de trompettes de farces et attrapes...

Un de ces déçus d'Usinor préférait s'en remettre au patron des objets perdus . *« Saint Antoine de Padoue, retrouvez nos sous »*, affichait-il sur une pancarte brandie au bout d'un simple manche à balai.

Confiné dans le rôle de punching-ball, le tout nouveau président d'Usinor (et de Sacilor), M. Francis Mer, a essuyé avec sang-froid les quolibets de ses détracteurs. Pédagogue lorsqu'il *s'agissait d'expliquer* à un ouvrier sidérurgiste en t-shirt et bretelles les arcanes financières du dossier, il s'est cependant montré ferme à plusieurs reprises, notamment pour récuser les accusations de malhonnêteté.

L'heure n'était pas vraiment à l'argumentation. M. Mer a inlassablement *justifié les modalités de* l'opération par la nécessité de respecter une *« stricte égalité »* entre les actionnaires, opposant sans cesse la valeur du capital de la société (4,726 milliards de francs) au gouffre de ses pertes (22 milliards).

Ses opposants ont voué aux gémonies les divers présidents de la sidérurgie, les gouvernements (socialistes mais aussi, bien que moins fréquemment, les dirigeants actuels), certaines informations qui les auraient induits en erreur... C'est un actionnaire belge, affirmant représenter avec deux citoyens un million de titres, qui l'a emporté à l'applaudimètre : *« Nous sommes médusés par les procédures utilisées par la société. Nous sommes très inquiets pour la France à la veille des dénationalisations. »*

● **Une agglomération nouvelle autour d'EuroDisneyland.** — Le conseil régional d'Ile-de-France a donné mardi 4 novembre un avis favorable à *la création d'une nouvelle* agglomération regroupant les cinq communes de Marne-la-Vallée inscrites dans le périmètre d'implantation du futur EuroDisneyland. Les conseillers communistes ont voté contre ceux du Front national s'abstenant. Une des communes concernées, Serris, ayant refusé son accord, la création devra être décidée par décret du Conseil d'Etat.

Le coup d'accordéon

Le capital social d'Usinor est d'abord augmenté et porté de *4 726 millions de francs* à 5 755 millions de francs par conversion d'obligations rachetées par l'Etat — qui possède 80 % du capital de la société — au Fonds d'intervention sidérurgique.

Il est ensuite réduit à zéro : la totalité des actions de 12,50 F le composant sont annulées. L'actionnaire ne possède plus rien sauf, *s'il le désire*, le droit de souscrire préférentiellement à l'augmentation de capital suivante.

Cette seconde augmentation de capital sera de 23 550 millions de francs par émission de 1,884 milliard d'actions nouvelles de 12,50 F. Elle sera ouverte au public, mais la souscription portera *obligatoirement* sur 157 actions (soit à débourser une somme de 1 962,50 F) ou un multiple de ce nombre.

Enfin, une deuxième réduction de capital sera opérée : afin d'apurer les pertes cumulées au 31 décembre 1985 et de constituer *une réserve, il sera ramené* de 23 500 millions de francs à 1 500 millions de francs. Les paquets de 157 actions souscrites *au titre de l'augmentation* de capital précédente seront échangées contre 10 actions nouvelles de 12,50 F.

Donc, pour posséder 10 actions nouvelles de 12,50 F (soit une somme de 125 F), le nouvel investisseur doit débourser une somme de 1 962,50 F.

A l'issue de cette opération, le capital d'Usinor s'élèvera à 1,5 milliard de francs, tandis *qu'une réserve* de 5,8 milliards de francs sera constituée.

La responsabilité de l'actionnaire principal

Le vendredi 19 septembre 1986, les personnes privées qui détenaient encore 19 % du capital d'Usinor et 8 % de celui de Sacilor, les deux groupes sidérurgiques nationalisés, apprenaient avec stupeur que non seulement la cotation des actions de ces sociétés était suspendue, mais encore que ces actions étaient purement et simplement annulées. Perte pour les actionnaires, dont cinq mille Lorrains : 400 millions de francs dans le cas d'Usinor au cours de 6,10 F et 60 millions de francs dans celui de Sacilor au cours de 21,50 F.

C'était le « coup d'accordéon » bien connu des financiers et toujours très douloureux pour les actionnaires, surtout quand ils sont minoritaires et totalement impuissants.

Dans le cas présent, ces derniers crient bien haut leur indignation et ont créé une association pour défendre leurs droits, en invoquant *« l'abus, par l'Etat, de situation dominante »* et mettant en cause la responsabilité de la Commission des opérations de Bourse (COB) : *« Sachant ce qui allait se passer, elle n'a pas suspendu les cotations plus tôt, permettant ainsi à des investisseurs institutionnels de se dégager, ce qui constitue un délit d'initié. »*

Pour la COB, cette procédure de suspension n'est justifiée que lorsqu'il y a absence d'informations de l'entreprise concernée, ce qui, selon elle, n'était pas le cas. En effet, les assemblées générales de juin 1984, constatant la disparition des fonds propres en raison des pertes répétées, avaient décidé la poursuite de l'activité industrielle, avec l'obligation légale de reconstituer ses fonds propres dans un délai de deux ans, c'est-à-dire avant la fin de 1986, d'où les opérations en cours.

La recommandation de la Cour des comptes

Mais pourquoi avoir annulé au préalable les actions existantes au lieu d'utiliser la méthode déjà retenue en 1981, à savoir une augmentation préalable du capital suivie d'une réduction pour apurer les pertes ?

La Cour des comptes, dans un référé en date du 25 avril 1986 et dans son rapport public pour 1986, avait fortement recommandé à la puissance publique d'utiliser la méthode de l'annulation préalable.

La Cour constatait en effet qu'en 1981 la réduction de capital après incorporation des créances de l'Etat avait eu pour effet d'accroître à l'avantage des actionnaires autres que l'Etat la part relative du déficit supporté par ce dernier.

Quant aux dirigeants des deux *sociétés, ils s'étonnent de la colère* des actionnaires minoritaires qui *« devaient s'y attendre »*. La lecture des bilans et les mises en garde exprimées publiquement à plusieurs reprises constituaient autant d'avertissements sur la valeur réelle de l'action. Ajoutons enfin, pour compliquer encore les choses; qu'en 1985 M. Kiffer, député apparenté RPR de la Moselle et maire d'Amneville, incitait les Lorrains à acheter des actions Sacilor pour *« préserver le droit à l'actionnariat de l'entreprise sidérurgique »*.

A vrai dire, personne n'est vraiment complètement innocent dans cette affaire. Les acheteurs de titres croyaient ou parfois feignaient de croire, contre toute vraisemblance, que l'affaire se terminerait bien grâce à l'Etat.

Ce dernier a mis un grand retard à régler le problème de la reconstitution des fonds propres, *opération qui* aurait dû être effectuée en 1984 ou 1985, comme l'a reconnu, au nom de M. Balladur, M. Michel Noir, ministre chargé du commerce extérieur, répondant, le 3 octobre dernier à l'Assemblée nationale, à M. Kiffer.

Quant aux dirigeants des sociétés, qui estiment avoir effectué les publications légales, ils s'abritent derrière l'Etat, principal actionnaire.

En fait, ce principal actionnaire aurait dû, très tôt, et à coût très réduit faire une OPA sur des titres encore détenus par le public pour être en mesure d'effectuer tranquillement les opérations chirurgicales nécessaires. Cela eût été à la fois habile et moral...

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Chômage

Sensible recul en RFA

La RFA comptait 2,02 millions de chômeurs fin octobre, soit 6 % de *moins qu'un an auparavant*, annonce l'Office fédéral du travail à Nuremberg. En données brutes, le recul est de 1 % sur un mois. Une amélioration persistante mais *« lente »*, selon le président de l'office, M. Heinrich Franke, essentiellement due à la création de postes dans le secteur des services. En septembre 1986, le nombre de personnes employées était supérieur de 300 000 à son niveau de septembre 1985. Cette évolution a permis au taux de chômage d'être ramené à 8,1 % en octobre, contre 8,6 % au même mois de 1985, et constitue un facteur encourageant supplémentaire pour le gouvernement Kohl, à moins de trois mois des élections législatives.

Réserves monétaires

Saignée pour défendre la livre sterling

Le Trésor britannique a révélé le 4 novembre l'importance de la saignée des réserves monétaires à laquelle il a dû consentir pour *défendre la livre sterling, avant de se résigner* à augmenter les taux d'intérêt : en octobre, l'encaisse de la Banque d'Angleterre a diminué d'un montant record de 668 millions de dollars, contre 372 millions en septembre et 141 millions en août. Depuis l'aggravation des pressions sur la devise britannique, fin juillet dernier, les réserves monétaires ont ainsi été réduites de 1,18 milliard de dollars, plus du quart des 4 milliards de dollars empruntés en septembre par le gouvernement pour reconstituer son matelas de devises. Les pertes dont le Trésor fait état auraient été encore plus fortes si l'institut d'émission ouest-allemand, la Bundesbank, n'était pas, elle aussi, intervenue pour soutenir la livre, conformément à l'accord passé entre les pays de la CEE, pour tenter de stabiliser les monnaies européennes vis-à-vis du dollar.

Affaires

La quarante-deuxième assemblée générale de l'IATA

Le transport aérien international à l'heure américaine

MONTREUX
de notre envoyé spécial

L'Association de transport aérien international, l'IATA, meurt à petit feu. Au cours de sa quarante-deuxième assemblée générale annuelle, réunie du 2 au 4 novembre à Montreux (Suisse), elle n'a pu que constater que les comptes des cent quarante-quatre compagnies aériennes membres demeuraient médiocres. Tchernobyl, chute du dollar et terrorisme aidant, l'année 1986 devrait se traduire par un déficit global de 800 millions de dollars, succédant à un bénéfice de 200 millions en 1985.

La crise de l'IATA réside principalement dans le fait que l'IATA, qui représentait, jusqu'à la fin des années 70, un efficace cartel destiné à contrôler les tarifs aériens internationaux, se trouve de plus en plus incapable d'organiser le fonctionnement du transport aérien. Le vent du libéralisme venu d'Amérique et le renforcement de la concurrence ont mis bas les règles feutrées de ce club de vieux complices.

Lancée par l'administration Carter, la déréglementation a consisté, aux Etats-Unis, à partir de 1978, dans l'autorisation donnée à tout transporteur de créer des relations aériennes entre n'importe quelle ville et à n'importe quel prix. Les guerres tarifaires qui ont résulté de ce libéralisme sauvage aboutissent au résultat paradoxal de concentrer le transport aérien américain, par fusion ou par dépôt de bilan, entre les mains de cinq ou six « méga-compagnies », dont Texas Air, American et United Airlines sont les plus beaux exemples (1).

Face à ces colosses sans une once de mauvaise graisse, les membres de l'IATA n'ont pu, pas plus cette année que les précédentes, sortir de l'argumentation suivante : « *Le transport aérien est trop spécifique pour qu'on lui applique brutalement les règles du marché ; la révolution libérale aboutirait à nuire à la sécurité et à la qualité du transport ; en revanche, une évolution mesurée et progressive nous permettrait de concilier les intérêts tarifaires du consommateur et la nécessité pour nous de préparer l'avenir et de faire des bénéfices.* »

La vogue de la privatisation

C'est dans la Communauté européenne des douze que ce discours modéré réussit le mieux à se faire entendre. Depuis le 30 avril dernier, la Cour européenne de justice a déclaré dans l'arrêt « Nouvelles Frontières » que les règles du traité de Rome sur la concurrence s'appliquaient au transport aérien, mais elle a confié aux Etats membres le soin de les faire respecter en attendant l'adoption d'un règlement définitif. On assiste depuis cette date au spectacle ordinaire d'une Commission européenne désireuse d'appliquer le traité de Rome le plus rapidement possible et d'un conseil des ministres divisé sur les solutions à retenir. Les Britanniques et les Néerlandais veulent supprimer les tarifs imposés, les limitations de sièges offerts et les interdictions de créer des lignes sans autorisation. Les Grecs, les Espagnols et les Italiens se refusent à démanteler ces règlements qui protègent leurs compagnies. Les Français et les Allemands cherchent une voie médiane. Le conseil des ministres des Douze se réunira le 10 novembre, ainsi qu'au mois de décembre pour parvenir à un accord.

Si le système IATA résiste encore dans l'Europe politique, il craque partout ailleurs. On ne dénombre désormais pas moins de vingt-trois pays ayant adopté ou renforcé une législation protectrice de la concurrence. La vogue de la privatisation a pour résultat de réduire au silence les compagnies qui y sont promises, comme Japan Air Lines ou British Airways.

Le pire est, en fait, à venir. La puissance américaine sortie renforcée de la déréglementation tend à installer une hégémonie des « méga-compagnies » (1). Celle-ci est déjà tarifaire, et M. Auxence Ickonga, président d'Air Afrique, a protesté contre les compensations financières en baisse que les Américains imposent aux compagnies africaines transportant leur clientèle. L'hégémonie sera aussi technologique. United et American Airlines détiennent 80 % du marché des agences de voyages américain grâce à leurs systèmes de réservation informatisés « Apollo » et « Sabre ». Les autres compagnies sont obligées de s'adresser à elles et d'accepter leurs tarifs si elles veulent vendre leurs billets sur le marché nord-américain. Que se passera-t-il si Apollo et Sabre étendent leur oligopole à l'Europe et à l'Asie ?

M. René Lapautre, président d'UTA, est, lui, surtout sensible, tout comme M. Heinz Ruhnau, président de Lufthansa, au risque couru par les Européens, menacés « *d'être dévorés* » par les compagnies américaines parce qu'ils négocient des droits de trafic en ordre dispersé. L'Europe aérienne saura-t-elle parler d'une seule voix ?

S'il n'a guère été question de ces enjeux à la tribune de la quarante-deuxième assemblée générale de l'IATA, c'est que le libéralisme a déjà distillé ses effets. Désormais, l'égoïsme sacré de chaque compagnie aérienne, désireuse de résister à la concurrence en améliorant sa compétitivité, exclut que l'IATA redevienne le lieu d'un véritable consensus. A moyen terme, l'Association subsistera sous forme d'outil technique économiquement avantageux et stratégiquement neutre pour les compagnies sœurs désormais ennemies : une chambre de compensation pour rétribuer commodément le transport des passagers et du fret effectué pour le compte d'une compagnie tiers, une mutuelle d'assurance pour ne plus subir la loi et les tarifs des assureurs professionnels, des programmes de formation de personnel, notamment ceux des compagnies des pays en voie de développement, etc.

Le transport aérien international sera assujetti progressivement aux règles de fonctionnement classiques des secteurs économiques mondiaux, moins stratégiques ou moins prestigieux. La banalisation est en marche (2).

ALAIN FAUJAS.

(1) United possède environ trois cent cinquante avions ; Air France, cent six ; UTA, onze.

(2) M. Luis Mendoza, président de la compagnie vénézuélienne Viasa, a été élu président de l'IATA pour une durée d'un an.

La crise de la construction navale

La Pérouse « made in Corée »

Double coup dur pour les Chantiers navals de l'Atlantique à Saint-Nazaire. L'armateur américain SITMAR, dirigé par M. Vlassov, qui a déjà commandé un paquebot de croisière aux chantiers, livrable fin 1988, a annulé le 31 octobre l'option qu'il avait réservée sur un second navire du même type qui aurait dû être terminé à la fin de 1989. Pour l'entreprise de Saint-Nazaire et ses quatre mille six cents salariés, ce sont 2,5 millions d'heures de travail qui disparaissent et un contrat de 150 millions de dollars.

Alsthom s'est fait souffler la commande par les chantiers italiens Fincantieri, qui ont proposé à SITMAR un montage financier original. Paris va saisir la commission de Bruxelles sur la « transparence » des aides que reçoivent les chantiers italiens.

Alsthom, toutefois, considère ce contretemps comme un simple incident de parcours. L'entreprise continue des négociations avec d'autres armateurs de croisière norvégiens ou américains, et notamment Carnival Cruises. Il reste que le marché des paquebots, qui était circonscrit jusqu'à maintenant à des chantiers allemands et finlandais, s'élargit aux Italiens, ce qui risque d'exacerber un peu plus la concurrence.

Au même moment, le gouvernement a autorisé, après des semaines d'atermoiements, la Compagnie générale maritime (CGM) à passer commande d'un gros navire porte-conteneurs à l'entreprise sud-coréenne Samsung, c'est-à-dire qu'il a accordé à la CGM (groupe public) la licence d'importation nécessaire. Or les Chantiers de l'Atlantique convoitaient cette commande.

Devant l'Institut français de la mer, le 4 novembre, M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, a déclaré que seule NORMED (aujourd'hui en redressement judiciaire) avait répondu à l'appel d'offres lancé pour ce navire par la CGM, mais le prix proposé était au moins deux fois plus élevé que la cotation des Coréens (1). Le gouvernement n'a donc pas voulu dégager les subventions nécessaires. De plus, cela aurait prolongé artificiellement la vie de NORMED, ce que les pouvoirs publics ne souhaitent évidemment pas.

En fait, Alsthom avait répondu à la CGM que son offre l'intéressait à condition que le porte-conteneurs soit, dans ses caractéristiques, voisin du navire standard de ce type que les Chantiers de l'Atlantique proposent à leurs clients dans leur catalogue. Mais la CGM, qui doit exploiter son navire avec d'autres armateurs, avait formulé des exigences particulières quant à la disposition du château, c'est-à-dire les cabines et la timonerie, et aux conditions de logement des équipages. Voilà pourquoi *la Pérouse*, c'est son nom, portera l'estampille « made in Corée », les chantiers de ce pays étant prêts à tout, y compris à faire du « sur mesure », pour décrocher des clients.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Il coûtera environ 250 millions de francs à la CGM. Au ministère de l'industrie on précise que NORMED, en mai, avait coté à 840 millions !

Mise en redressement judiciaire des Chantiers navals de Normandie près de Rouen

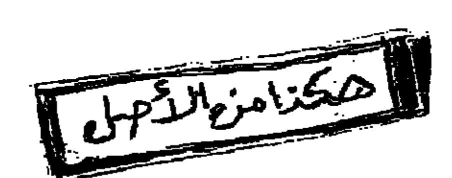
Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, le 4 novembre, la mise en redressement judiciaire des Chantiers de Normandie (330 salariés) de Grand-Quevilly, près de Rouen, une filiale du groupe Manche SA (construction navale). Un administrateur judiciaire devait être nommé afin d'assurer le paiement des salaires d'octobre qui n'a pas été effectué par les Chantiers de Normandie. La direction avait indiqué, le 31 octobre, qu'elle demanderait le dépôt de bilan « immédiat », si un navire en cours d'achèvement n'était pas « libéré » par les salariés qui l'occupent depuis le 11 octobre à l'appel de la CGT et de la CFDT. Les syndicats ont indiqué qu'il n'était toujours pas question de « libérer » le navire, une drague destinée au port de Boulogne-sur-Mer. Les deux autres chantiers du groupe, les Ateliers et Chantiers de la Manche (ACM) de Dieppe (300 salariés) et ceux de Saint-Malo (220 salariés) ont été eux aussi placés en redressement judiciaire le 30 septembre.

Pour se prémunir contre une prise de contrôle

Goodyear cherche à revendre Celeron

Le groupe américain Goodyear, numéro un mondial du pneumatique, s'apprête à revendre sa filiale pétrolière Celeron. Selon son président, M. Robert Mercer, cette cession sera l'une des pièces maîtresses du plan de restructuration de son capital lancé par la firme d'Akron, avec l'aide des sociétés de courtage Goldman Sachs et Drexel Burnham Lambert (*le Monde* du 1er novembre), en vue de faire échec aux efforts déployés par le financier franco-britannique Sir James Goldsmith pour prendre le contrôle de l'affaire. (*le Monde* du 4 novembre).

Vingt et unième compagnie pétrolière aux Etats-Unis, Celeron avait été rachetée par Goodyear au début de 1983 pour 779 millions de dollars (5,2 milliards de francs). Actuellement, les actifs de Celeron sont évalués, 825 millions de dollars (5,52 milliards de francs) par les uns, 1,3 milliard (8,6 milliards de francs) par les autres. En tirant un bon prix des intérêts pétroliers du groupe, M. Mercer espère faire monter la valeur boursière de Goodyear et décourager ainsi Sir James Goldsmith.



Agriculture

Les éleveurs français veulent être protégés contre le mouton britannique

La FNSEA et la Fédération nationale ovine (FNO) exigent à nouveau du gouvernement une renégociation immédiate du règlement communautaire, afin de permettre aux éleveurs français de moutons de lutter contre leurs concurrents britanniques, favorisés par l'actuelle réglementation.

Les deux organisations professionnelles ont suggéré, lors d'une conférence de presse le mardi 4 novembre, que la France prenne l'initiative de rouvrir le dossier dès le prochain conseil des ministres de l'agriculture. Les éleveurs demandent le déclenchement de l'intervention publique pour soutenir les cours et le versement de primes pour reconstituer la trésorerie des exploitations. Un comité de gestion du marché qui doit se tenir à Bruxelles les 6 et 7 novembre sera l'occasion pour les agriculteurs de tester la volonté politique du gouvernement.

Le prix de la viande de mouton a baissé de plus de 12 % depuis le début de l'année, et les éleveurs prévoient une diminution de 5 à 8 % de leur revenu en 1986, malgré les primes dont ils bénéficient déjà. *« Le marché s'est effondré du fait d'une hausse des importations de moutons en provenance de Grande-Bretagne, rendues plus compétitives par la baisse de la livre sterling vis-à-vis du franc »*, soulignent-ils, le problème de fond restant la disparité de traitement entre les éleveurs français et britanniques. *« Ou bien nous aurons satisfaction, ou bien les manifestations continueront »*, ont-ils déclaré.

C'est ainsi qu'à Nevers deux cents agriculteurs ont mis en place des barrages, dans la nuit de lundi à mardi, pour contrôler la provenance de la viande de mouton transportée en camions frigorifiques. *« Puisque les pouvoirs publics ne font pas la police contre ces importations abusives, nous la faisons nous-mêmes*, a déclaré M. Hubert Delourme, secrétaire général de la FDSEA de la Nièvre. *Nous voulons manifester contre un règlement communautaire qui permet aux Anglais de mettre le mouton à 5 F le kilo sur le marché quand nous ne pouvons pas le produire à moins de 22 F. »*

A Rodez, dans l'Aveyron, cent cinquante éleveurs se sont rassemblés mardi matin pour protester, et se sont rendus ensuite à la préfecture où ils ont remis un troupeau de trente ovins au représentant du gouvernement, en lui demandant de *« les offrir aux Restaurants du cœur »*.

Social

POINT DE VUE

Le sursaut

par Jean-Pierre Soisson,
député de l'Yonne (UDF), président du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue.

LA formation professionnelle a vingt ans. La loi du 3 décembre 1966 a fixé des objectifs, défini des structures, qui n'ont pas été modifiés. L'organisation est interministérielle ; les décisions sont prises dans l'accord des partenaires sociaux.

La loi de 1966 a aussi affirmé une ambition : faire pour la formation professionnelle ce que la IIIe République a réalisé pour l'enseignement primaire. *« Dans la seconde partie du vingtième siècle*, déclare M. Michel Debré à l'Assemblée nationale, *la formation professionnelle prend, au regard de l'Etat, une importance égale à ce que fut à la fin du dix-neuvième siècle l'obligation d'apprendre les rudiments »* (1).

Une telle priorité a été perdue de vue. Certes, la décentralisation de la formation professionnelle — intervenue en 1983 — a compliqué le système. Les régions ont reçu une compétence de droit commun en matière d'apprentissage et de formation professionnelle continue. Dans *l'Enjeu de la formation professionnelle*, écrit avant les élections, j'estimais que la réforme était « à mi-gué » (2). Elle l'est restée.

Depuis six mois, l'organisation gouvernementale du travail n'est pas bonne. Chaque ministère agit comme il l'entend, sans que soit définie une politique d'ensemble. Qu'il s'agisse d'apprentissage ou de formation professionnelle continue, les relations entre l'Etat et les régions souffrent d'un manque de concertation, les études et les décisions des différents ministères d'un défaut de coordination.

L'anniversaire de la loi doit être l'occasion d'un sursaut.

***

D'abord, il existe une forte contradiction entre le transfert législatif, qui confie une compétence de droit commun aux régions, et le transfert des moyens financiers consacrés à la formation. Les régions ont disposé l'année dernière de 3,8 milliards de francs, alors que les crédits laissés à l'Etat s'élevaient à 13 milliards. Les sommes inscrites dans la loi de finances pour 1986 et dans le projet de budget pour 1987 renforcent ce déséquilibre. En 1986, la dotation de décentralisation relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage s'est accrue de 4,6 %, alors que les crédits de l'Etat augmentaient de 18,1 %. En 1987, la première augmentera de 5,1 %, alors que les seconds s'accroîtront de 7,1 %, voire même de 34 % si l'on intègre dans les crédits de la formation professionnelle les sommes consacrées à la prise en charge par l'Etat des cotisations sociales des employeurs.

Que la compétence de droit commun des régions ne soit pas assortie des moyens financiers nécessaires à sa mise en œuvre, ce fait n'est pas pourtant l'élément le plus inquiétant de la situation actuelle. Malgré le souhait du gouvernement d'agir rapidement, il est regrettable que la détermination du contenu et des modalités de l'ordonnance relative à l'emploi des jeunes n'ait pas donné lieu à un examen des conditions dans lesquelles les efforts des conseils régionaux pouvaient amplifier les initiatives décidées au niveau national. Un tel examen aurait sans doute conduit à retenir d'emblée un dispositif qui ne poserait pas d'interrogation juridique sur la possibilité pour les chefs d'entreprise de bénéficier des exonérations de charges sociales lorsque les jeunes suivent des stages de formation financés par les régions ou lorsque, parallèlement à leur embauche, ils s'inscrivent à des stages organisés par celles-ci.

De même, les conseils régionaux devraient être associés à l'élaboration des mesures en faveur de l'apprentissage, dont se préoccupe notamment le ministre du commerce, de l'artisanat et des services. En effet, les régions assument le poids financier d'une telle formation depuis 1983, et elles souhaitent participer à part entière, en liaison avec les professions, à la mise en œuvre de la réforme décidée par le conseil des ministres.

Plus généralement, il serait souhaitable que les orientations prioritaires en matière de formation professionnelle, déterminées au niveau national sur le fondement de l'article L 910-2 du code du travail, le soient après avis des régions.

Et quand l'Etat envisagera-t-il clairement l'avenir des missions locales, dans lesquelles sont engagés tant d'élus ? Quand comprendra-t-il qu'il ne peut abandonner — comme il le fait maintenant — les actions antérieurement lancées en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté ?

***

Par ailleurs, l'expérience du fonctionnement du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue, que je préside depuis sa mise en place en 1985, me conduit à estimer que sa composition n'est pas satisfaisante. Les représentants des organisations professionnelles et syndicales, qui participent assidûment à ses travaux, pensent — non sans raison — que leur rôle fait double emploi avec leur participation au comité de gestion de la formation professionnelle. Les représentants de l'Etat, peu présents, n'apportent guère de contribution aux réflexions engagées. Les régions, juridiquement représentées par douze élus, ne peuvent se sentir toutes concernées, puisque plus de la moitié d'entre elles, dans la réalité, ne sont pas représentées. Une réforme du comité de coordination est donc nécessaire, à seule fin d'assurer une meilleure liaison entre l'Etat et les régions.

***

Un temps précieux a été perdu. Une réaction s'impose.

Le caractère interministériel de la politique de formation professionnelle doit être réaffirmé. La coordination des actions de l'Etat doit être mieux assurée. La collaboration avec les régions doit être plus soutenue.

Mais les difficultés rencontrées ne me paraissent pas conduire à la suppression de la délégation à la formation professionnelle, envisagée par les pouvoirs publics. Bien au contraire, favoriser la concertation interrégionale, clarifier la diffusion de l'information, unifier les actions conduites par les différents ministères, affermir les liens entre la politique de formation et la politique de l'emploi, telles devraient être les fonctions d'une délégation rénovée.

Puisse le gouvernement, à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 1966, qu'il s'apprête à célébrer, définir une politique d'ensemble capable d'entraîner les régions et les partenaires sociaux dans un effort commun.

(1) Michel Debré, Assemblée nationale, 5 octobre 1966.

(2) Jean-Pierre Soisson, Jean-François de Martel, Bruno Rémond, *l'Enjeu de la formation professionnelle*, Fayard, 1986.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CONVOCATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



Réuni le 28 octobre 1986 sous la présidence de M. Pierre Suard, le Conseil d'administration d'Alcatel a approuvé les opérations qui doivent être exécutées par la Compagnie pour mettre en œuvre l'accord en cours de finalisation entre les groupes CGE et ITT.

Cet accord vise à constituer, par la réunion des activités de télécommunications des deux groupes au sein d'une société commune de droit néerlandais qui vient d'être créée, un ensemble d'environ 10 milliards de dollars de chiffre d'affaires qui se situerait au deuxième rang mondial de l'industrie des télécommunications.

Le Conseil a examiné les conditions de constitution du nouvel ensemble.

Alcatel apporterait à la société française Alcatel Télécommunications, récemment constituée, ses activités industrielles et commerciales propres ainsi que les participations qu'elle détient dans ses filiales dont les activités sont directement liées aux siennes, soit pour l'essentiel la totalité des activités du Groupe Alcatel en télécommunications publiques ; en rémunération de ces apports, la Compagnie recevrait des actions émises par Alcatel Télécommunications. Alcatel resterait par ailleurs propriétaire des titres qu'elle détient dans Alcatel Electronique, Locatel, Olivetti et Fortune Systems notamment.

Alcatel apporterait ensuite ses participations dans Alcatel Télécommunications et Alcatel Electronique à la société commune. En rémunération de ces apports, Alcatel détiendrait une participation de l'ordre du tiers dans le capital de cette société qui recevrait par ailleurs les activités de télécommunications d'ITT. Le processus envisagé pour la constitution du nouvel ensemble prévoit que, simultanément, la Compagnie Générale d'Electricité complétera la participation de son groupe dans la société commune pour la porter au total à plus de 50 %.

Pour réaliser ces opérations, le Conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la Compagnie en Assemblée générale extraordinaire le 22 décembre 1986, pour leur soumettre :

– un projet d'apport partiel d'actif d'Alcatel à Alcatel Télécommunications.

– un projet d'apport à la société commune des participations d'Alcatel dans Alcatel Télécommunications et Alcatel Electronique.

– des adaptations des statuts d'Alcatel destinées essentiellement à les mettre en harmonie avec la situation de la Compagnie qui résulterait des opérations décrites ci-dessus.



UIS Simco
UNION POUR L'HABITATION

Le montant des loyers émis par la société au cours des trois premiers trimestres de l'année 1986 est le suivant comparé à celui de 1985 :

	1985 (francs)	1986 (francs)
1er trimestre ...	62 712 176	67 181 776
2e trimestre	59 188 418	64 239 568
3e trimestre	61 288 806	65 786 136
	183 189 400	197 207 480

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'État.

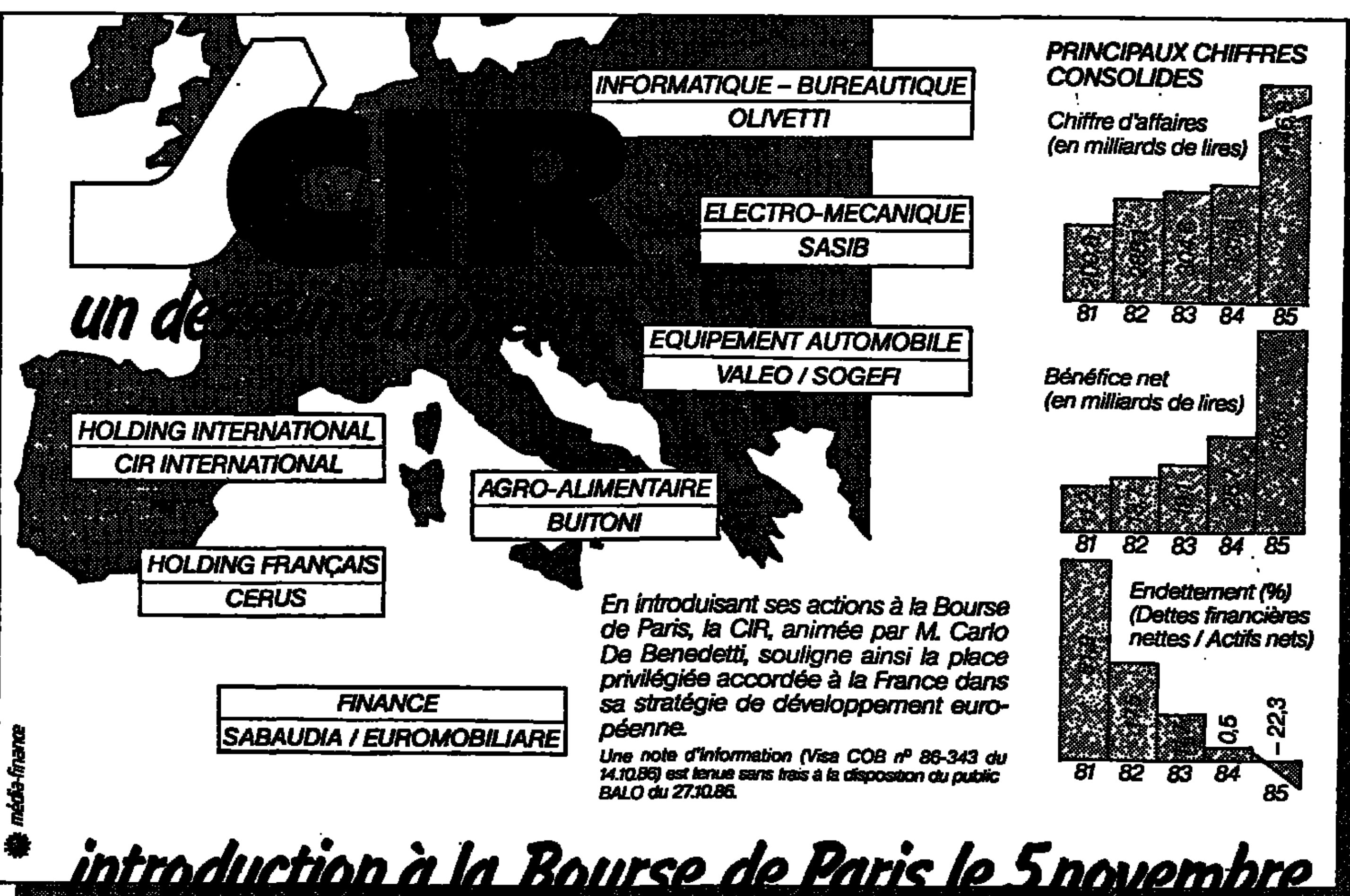
Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

INFORMATION SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1986
BANQUE WORMS

Sociétés d'Investissement à Capital Variable *Date de création*	HAUSSMANN EUROPE *5.03.84*	HAUSSMANN FRANCE *25.06.86*	HAUSSMANN OBLIGATIONS *13.12.82*	HAUSSMANN ÉPARGNE *23.07.84*	HAUSSMANN COURT TERME *17.10.83*	HAUSSMANN ASSOCIATIONS *5.12.83*	HAUSSMANN OBLICROISSANCE *22.10.84*
ORIENTATION	Valeurs mobil. diversif. français. et européennes	Valeurs mobilières françaises	Obligations françaises et étrangères	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises
ACTIF NET (MF)	462,5	173,89	1 106,2	905,4	609,7	687,9	467,3
VALEUR LIQUIDATIVE (F par action)	1 836,69	1 003,68	1 515,60	1 399,64	1 129,51	1 294,70	1 330,53
PERFORMANCE en % (coupons inclus) :							
- depuis l'origine	+ 88,77 %	+ 0,368 %	+ 86,27 %	+ 39,20 %	+ 37,07 %	+ 47,02 %	+ 32,45 %
- depuis le 1.01.86	+ 30,54 %	n – s	+ 22,43 %	+ 18,11 %	+ 6,03 %	+ 14,69 %	+ 17,56 %
RÉPARTITION DE L'ACTIF NET (%) :							
a) en France - actions	21,64 %	63,30 %	4,44 %	—	8,26 %	5,30 %	14,87 %
- obligations ..	28,61 %	33,08 %	82,12 %	99,76 %	85,78 %	91,07 %	83,52 %
b) à l'étranger - actions	45,16 %	—	—	—	—	—	—
- obligations .	[illegible],36 %	—	13,40 %	—	—	—	—
c) autres éléments d'actif ...	4,23 %	3,62 %	0,04 %	0,24 %	5,96 %	3,63 %	1,61 %

Les souscriptions et les demandes de rachats, ainsi que les notes trimestrielles d'information, sont reçues et disponibles aux guichets de la BANQUE WORMS — 45 boulevard Haussmann 75009 PARIS — Téléphone (1) 42.66.90.10.

Depuis le 3 novembre 1986, le droit d'entrée maximum perçu à l'occasion de souscriptions aux Sicav HAUSSMANN FRANCE, HAUSSMANN EUROPE ET HAUSSMAN OBLIGATIONS est passé de 4,75 % à 3,75 %.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

4 novembre =

Calme et résistant

Le calme le plus plat a continué de régner mardi rue Vivienne. Comme la veille, les cotations ont été expédiées au pas de charge. Cependant, malgré la maigreur des échanges sur les valeurs françaises (599 millions de francs lundi), celles-ci n'ont pas trop mal résisté. Si l'irrégularité a derechef été au rendez-vous, un nombre à peu près égal de hausses et de baisses ont été répertoriées. Dans la matinée, l'indicateur instantané avait réussi à redevenir très légèrement positif (+ 0,32 %). A l'issue de la grande séance, il se mettait en retrait de quelques fractions (– 0,07 %).

Le seul fait marquant de la journée a été la hausse d'Alcatel (+ 5,6 %), dont la cotation, suspendue vingt-quatre heures auparavant, fut initialement réservée en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. L'on sait en effet que l'accord CGE-ITT est étendu aux câbles téléphoniques et aux fibres optiques et que, dans ce cadre, Alcatel apportera au nouvel ensemble ses activités dans ce domaine.

Autour de la corbeille, les professionnels s'ennuyaient ferme et regrettaient l'absence des opérateurs étrangers. Ils parlaient de tout et de rien : pêle-mêle, de l'indice des prix pour octobre, qui pourrait, d'après certaines informations, être monté de 0,2 % ou de 0,3 %, de l'accord américano-japonais sur le maintien de la parité actuelle yen-dollar, du temps pluvieux, de leur dernier tableau de chasse. Rien de bien nouveau ni de très bouleversant.

Au premier étage, la tendance était plutôt lourde sur le marché obligataire. Le MATIF n'avait pas bien meilleure mine.

NEW-YORK, 4 novembre =

Irrégulier mais soutenu

Ferme en début de semaine, Wall Street a renoué mardi avec l'irrégularité. Des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais elles ont été bien absorbées dans l'ensemble et, un instant retombé à la cote 1 873,88, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 1 892,43, soit à 1,83 point seulement en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée est même demeuré positif. Sur 1 996 valeurs traitées, 874 ont monté, 690 ont baissé et 432 n'ont pas varié.

Les professionnels ne se disaient guère étonnés de la réaction du marché, normale à leurs yeux après le galop de la veille. Beaucoup attendaient le résultat définitif des élections pour se faire une opinion. Mais, de l'avis général, une victoire démocrate n'aurait qu'un faible impact sur la Bourse. Pour l'instant, les affaires particulières, c'est-à-dire touchant aux tentatives d'OPA, ont continué de retenir l'attention générale. L'action Goodyear a continué d'être activement recherchée. Mais tous les regards se sont tournés vers Gillette (2,17 millions de titres échangés), qui a monté de 6 %. Des rumeurs circulent selon lesquelles le groupe agroalimentaire Unilever chercherait à prendre le contrôle de l'entreprise.

L'activité s'est accélérée et 163,24 millions de titres ont changé de mains, contre 138,22 millions lundi.

VALEURS	Cours du 3 nov.	Cours du 4 nov.
Alcoa	37 1/4	37
A.T.T.	24 7/8	25
Boeing	52 1/2	51 3/4
Chase Manhattan Bank	36 3/8	35 7/8
Du Pont de Nemours ..	86 3/8	86 3/4
Eastman Kodak	64	63 3/4
Exxon	68 5/8	70
Ford	59 1/4	58 3/8
General Electric	77 3/8	78 1/2
General Motors	72 1/2	73 3/8
Goodyear	48	48 1/4
I.B.M.	126 1/8	125 7/8
I.T.T.	54 3/8	54 1/4
Mobil Oil	38 3/8	37 5/8
Pfizer	60 3/8	59 7/8
Schlumberger	31 7/8	32 1/8
Texaco	35 1/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	58 7/8	59 1/4
Union Carbide	22	21 1/8
U.S.X.	25 1/4	25 1/4
Westinghouse	57 7/8	58
Xerox Corp.	57 5/8	58

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,68 F ↓

L'avance des démocrates aux élections américaines et, surtout, leur prise de contrôle du Sénat, a provoqué un repli modéré du dollar, après une réaction initiale plus vive : le parti démocrate est réputé plus laxiste par le parti républicain, notamment en matière d'inflation. Le billet vert a fléchi davantage en Europe qu'au Japon, où il ne perdait que 0,60 yen mercredi matin.

FRANCFORT	4 nov.	5 nov.
Dollar (en DM) ..	2,0580	2,0460

TOKYO	4 nov.	5 nov.
Dollar (en yens) ..	164	163,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 nov.)	7 1/4 %
New-York (3 nov.) ..	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 nov.	4 nov.
Valeurs françaises ..	146,3	145,6
Valeurs étrangères .	118,4	118,9

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	382,6	382,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	31 oct.	3 nov.
Industrielles	1 894,26	1 892,43

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	31 oct.	3 nov.
Industrielles	1 294,1	1 294,3
Mines d'or	271,3	281,2
Fonds d'Etat	83,19	83,82

TOKYO

	4 nov.	5 nov.
Nikkei	16 786,98	16 713,71
Indice général ...	1 396,94	1 391,13

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 novembre
Nombre de contrats : 13 453

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	107,65	108,40	108,35	108,10
Précédent ...	–	108,60	108,80	109,05	108,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOECHST EMPRUNTERA DES DOLLARS POUR PAYER CELANESE. – M. Wolfgang Hilger, président du directoire de la firme de Francfort, a précisé que la plus grande partie de la somme nécessaire au rachat de ce groupe américain sera empruntée sur le marché des capitaux des Etats-Unis. Après s'être félicité de cette acquisition, qui va renforcer la position du groupe aux Etats-Unis, il a donné des indications sur les résultats du groupe pour les neuf mois. Pas brillants. Avec la chute du dollar et le glissement des prix à la production, le chiffre d'affaires atteint seulement 28,6 milliards de deutschemarks (– 12 %). Le bénéfice avant impôts est de 2,3 milliards de deutschemarks (– 2,1 %).

USINOR : ENCORE DE LOURDES PERTES POUR 1986. – La direction du groupe prévoit, pour l'exercice en cours, un déficit courant de 1,4 milliard de francs (contre 1,88 milliard pour 1985), auquel s'ajouteront des pertes exceptionnelles qui risquent d'être très importantes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6710	6,6730	+ 68	+ 80	+ 135	+ 160	+ 460	+ 540
$ can.	4,8027	4,8069	– 55	– 39	– 106	– 78	– 321	– 248
Yen (100) ...	4,0526	4,0564	+ 97	+ 112	+ 171	+ 194	+ 529	+ 592
DM	3,2677	3,2703	+ 67	+ 81	+ 137	+ 157	+ 433	+ 489
Florin	2,8904	2,8925	+ 42	+ 50	+ 85	+ 98	+ 278	+ 319
F.B. (100) ...	15,7242	15,7364	– 34	+ 40	– 71	+ 80	– 138	+ 233
F.S.	3,9248	3,9288	+ 123	+ 142	+ 207	+ 234	+ 634	+ 706
L (1 000) ...	4,7279	4,7318	– 119	– 104	– 254	– 212	– 705	– 603
£	9,5095	9,5190	– 310	– 280	– 583	– 534	– 1688	– 1450

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6
DM	4 1/2	4 3/4	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100) ..	7	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	2	2 1/2	3	3 1/8	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
L (1 000) ..	8	10	9 5/8	10 1/4	10	10 1/2	10 1/8	10 1/2
£	10 3/4	11	10 7/8	11	10 7/8	11	10 15/16	11 1/16
F. franç. .	7	7 3/8	7 1/4	7 1/2	7 3/4	8	8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 4 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 44

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1706	4,5 % 1973	1668	1656	1655	− 0 77
4445	C.N.E. 3 %	4450	4460	4460	+ 0 22
1185	B.N.P. T.P.	1175	1165	1165	− 0 78
1200	C.C.F. T.P.	1259	1259	1255	− 0 31
1146	Créd. Lyon. T.P.	1165	1165	1165	....
2565	Électricité T.P.	2635	2610	2610	− 0 95
2160	Renault T.P.	2134	2130	2130	− 0 18
2085	Rhône-Poul. T.P.	2140	2120	2120	− 0 93
1420	St-Gobain T.P.	1390	1370	1370	− 1 43
1370	Thomson T.P.	1395	1395	1395	....
410	Accor	435	432	430	− 1 14
1970	Agence Havas	1990	2018	2018	+ 1 40
1720	Ag. Havas C. I.	1780	1816	1816	+ 2 02
735	Air Liquide	673	690	689	+ 2 37
1890	Alcatel	1970	2090	2060	+ 4 56
1810	Als. Superm.	1945	1949	1949	+ 0 20
390	A.L.S.P.I.	396	394	394	− 0 50
320	Alsthom ★	328	323	319 90	− 2 46
2050	Arjom. Prioux	2050	2041	2040	− 0 48
275	Aussedat-Rey	301	295	294 90	− 2 02
1540	Aux. Entrepr.	1475	1485	1480	+ 0 33
1200	Avions Dassault	1150	1150	1146	− 0 43
430	Bail-Équipem.	487	505	505	+ 3 69
1070	Bail-Investiss.	1065	1056	1055	− 0 93
1080	Cie Bancaire	1110	1103	1100	− 0 90
500	Bazar H.-V.	542	527	525	− 3 13
495	Béghin-Say	499	497	495 10	− 0 78
425	Berger (Ma)	409 50	426	426	+ 4 02
600	Bic	615	616	616	+ 0 16
1460	B.I.S.	1410	1415	1415	+ 0 35
2330	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2330	Bongrain S.A.	2235	2245	2245	+ 0 44
1360	Bouygues	1345	1300	1315	− 2 23
4170	B.S.N.	4300	4338	4320	+ 0 46
1100	Carnaud	1120	1134	1138	+ 1 60
3600	Carrefour	3610	3649	3625	+ 0 41
2200	Casino	2335	2350	2355	+ 0 85
1550	Casino A.D.P.	1718	1720	1725	+ 0 40
840	C.C.M.C.	850	835	835	− 1 76
1270	Cetelem	1290	1238	1242	− 3 72
1710	C.F.A.O.	1740	1740	1748	+ 0 46
450	C.F.D.E.	477	482	481	+ 0 83
1180	C.G.I.P.	1161	1127	1125	− 3 10
1290	Chargeurs S.A.	1347	1355	1355	+ 0 59
60	Chiers-Châtill.	61	60 80	60 10	− 1 47
690	Ciments franç.	730	730	732	+ 0 27
595	Club Méditerr.	603	593	595	− 1 32
235	Codetel	236	236	236	....
405	Cofimeg	406	408	406	+ 0 24
980	Colas	1075	1090	1074	− 0 09
210	Compt. Entrepr.	198	187	190	− 3 06
660	Compt. Mod.	648	647	645	− 0 46
1250	Créd. Foncier	1235	1210	1207	− 2 26
500	Crédit F. Imm.	548	547	547	− 0 36
1550	Crédit Nat.	1560	1540	1535	− 1 60
275	Creusot ★	288	285 10	282	− 2 08

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2210	Damart S.A.	2260	2220	2199	− 2 69
4000	Darty ★	4081	4081	4068	− 0 31
285	Dév. R.N.-P.d.C. (Li)	289 50	289 50	289 50	....
550	D.M.C.	518	523	524	+ 1 15
2190	Docks France ★	2400	2405	2360	− 1 66
1800	Dumez ★	1826	1839	1810	− 0 87
1330	Eaux (Gén.)	1389	1365	1380	− 0 65
2850	Ecco ★	3100	3139	3062	− 1 22
950	Electro-Financ.	980	983	984	+ 0 40
310	Elf-Aquitaine	317	316 50	315 80	− 0 37
305	— (certific.)	297 60	298 10	298 10	+ 0 20
2300	Epeda-B-Faure	2500	2419	2400	− 4
3190	Essilor	3130	3200	3200	+ 2 23
465	Esso S.A.F. ★	485	480	476	− 1 86
3150	Eurafrance	3145	3150	3150	+ 0 15
1300	Eurocom ★	1410	1419	1381	− 2 05
2800	Euromarché	2830	2770	2770	− 2 12
....	Europe n° 1 ★	800	800	790	− 1 25
1390	Facom	1514	1500	1500	− 0 92
985	Fichet-Bauche	1013	1040	1040	+ 2 66
280	Finextel	295	291	292	− 1 01
180	Fives-Lille	174 50	171	172	− 1 43
240	Fraissinet (Ma)	244 50	244 50	244 50	....
340	Francarep	343	345	340	− 0 87
1000	Fromageries Bel	1051	1080	1100	+ 4 66
980	Gal. Lafayette	992	995	995	+ 0 30
365	Gascogne	377	380	380	+ 0 79
300	Géophysique	292	286	286	− 2 05
1420	Gerland	1560	1565	1565	+ 0 32
495	GTM-Entrepose	520	498	498	− 4 23
690	Guyenne-Gasc. ★	665	667	662	− 0 60
2720	Hachette ★	2600	2611	2611	+ 0 42
770	Hénin (La)	800	771	772	− 3 50
55	Imétal	60	60	59 50	− 0 83
780	Imm. Plaine-M.	860	868	861	+ 0 11
4200	Inst. Mérieux	3900	3860	3860	− 1 02
720	Interbail	705	705	705	....
1580	Intertechnique	1510	1495	1496	− 0 93
1000	J. Lefebvre	1070	1029	1029	− 3 83
1830	Lab. Bellon	1880	1880	1880	....
1300	Lafarge-Coppée	1341	1350	1348	+ 0 52
1650	Lebon	1485	1460	1460	− 1 68
4600	Legrand	4700	4755	4758	+ 1 23
1290	Lesieur	1372	1366	1320	− 3 79
935	Locabail Immob.	930	935	935	+ 0 53
585	Locafrance	618	632	629	+ 1 77
1120	Locindus	1100	1130	1130	+ 2 72
940	L. Vuitton S.A ★	1015	1015	1005	− 0 98
750	Luchaire	725	706	705	− 2 75
1380	Lyonn. Eaux ★	1415	1415	1410	− 0 35
192	Mais. Phénix	185 50	185	186	− 0 28
550	Majorette (Ly)	545	538	538	− 1 28
74	Manurhin	86	82	82	− 4 65
385	Mar. Wendel	386	389 50	387 50	+ 0 38
1400	Martell	1539	1548	1548	+ 0 58
2150	Matra	2199	2175	2162	− 1 68
2480	Merlin-Gerin ★	2530	2532	2500	− 1 18
2450	Michelin	2490	2430	2420	− 2 81
1600	Midi (Cie)	1590	1588	1588	− 0 12
435	Midland Bk S.A.	460	453	453	− 1 52
610	Min. Salaig. (Ma)	622	620	620	− 0 32
36	M.M. Penarroya	35 10	35 40	35 40	+ 0 85
2250	Moët-Hennessy	2295	2299	2290	− 0 21
905	Mot. Leroy-S ★	900	900	890	− 1 11
63	Moulinex	63 10	62 40	62 10	− 1 58
1080	Navig. Mixtes	1081	1079	1068	− 1 20
175	Nord-Est	185	188 60	186	+ 0 54
470	Nordon (Ny)	459	455	455	− 0 87
480	Nouvelles Gal.	522	527	527	+ 0 95
1010	Occident. (Gén.)	1005	997	1004	− 0 09
1470	Omn. F. Paris	1475	1475	1475	....
162	Olida-Caby	156 50	159 90	159 90	+ 2 17
470	Opfi-Paribas	466	471	473	+ 1 50
3450	Oréal (L')	3575	3600	3595	+ 0 55
840	Paris-Réescomp.	787	786	786	− 0 12
1120	Pechelbronn	1175	1178	1171	− 0 34
1320	Penhoet	1335	1325	1326	− 0 67
980	Pernod-Ricard	1035	1039	1028	− 0 67
148	Pétroles B.P.	149 90	154	153	+ 2 05
1090	Peugeot S.A.	1105	1105	1091	− 1 26
35	Poclain	37 50	38	38	+ 1 33
1610	Poliet	1648	1670	1670	+ 1 33
795	P.M. Labinal	854	869	885	+ 3 62
....	Presses Cité	2685	2660	2660	− 0 93
1670	Prétabail Sic.	1671	1670	1670	− 0 05
530	Primagaz	531	532	532	+ 0 18
480	Printemps ★	482	482	469	− 2 69
1790	Promodès	1860	1900	1900	+ 2 15
260	Prouvost S.A ★	250 90	254	245	− 2 35
805	Radiotechn.	834	820	832	− 0 23
155	Raff. Dist. Total	163 60	157 60	156 60	− 4 33
2230	Redoute (La) ★	2250	2245	2250	....
1440	Roussel-Uclaf	1432	1415	1415	− 1 18
900	Rousselot-C.N.I.	940	960	965	+ 2 65
4570	R. Impériale (Ly)	4510	4520	4520	+ 0 22
285	Sade	286	285	285	− 0 34
2940	Sagem	2928	2851	2851	− 2 62
725	St-Louis B.	740	738	735	− 0 67
1510	Salomon	1635	1656	1656	+ 1 28
1050	Salvepar	1095	1060	1060	− 3 19
690	Sanofi	672	665	665	− 1 04
450	S.A.T.	510	510	510	....
710	Saupiquet (Ns)	739	739	739	....
780	Schneider ★	715	709	709	− 0 83
83	S.C.O.A.	76	71 80	71 10	− 6 44
450	S.C.R.E.G.	532	522	520	− 2 25
565	Seb ★	576	580	578	+ 0 34
465	Sefimeg	475	480	481	+ 1 26
1630	S.F.I.M.	1745	1750	1736	− 0 51
72	S.G.E.	74 50	74 10	74	− 0 67
510	Signaux Ent. El.	525	524	520	− 0 95
900	Silic	930	930	930	....
605	Simco-U.P.H. ★	642	643	625	− 2 64
380	Simnor (Li)	361	362	362	+ 0 27
1210	Skis Rossignol	1250	1220	1220	− 2 40
885	Sliminco	888	890	889	+ 0 11
215	Sodero (Ns)	211	216	216	+ 2 36
2030	Sodexho	2010	2050	2050	+ 1 99
415	Sogerap	430	430	428	− 0 46
1330	Sommer-Allib.	1378	1370	1360	− 1 30
800	Source Perrier	805	812	813	+ 0 99
1320	Sovac	1358	1338	1335	− 1 69
840	Spie-Batignol.	900	900	900	....
505	Strafor	513	506	506	− 1 36
340	Synthélabo ★	341 90	342 50	348	+ 1 78
525	Télés Luxemb.	585	585	585	....
2720	Tél. Électr.	2906	2900	2900	− 0 20
1480	Thomson-C.S.F.	1535	1525	1505	− 1 95
425	Total (CFP)	439	439 50	439 50	+ 0 11
100	— (certific.)	100	100	100	....
2700	T.R.T.	2200	2140	2140	− 2 72
755	U.F.B.	750	740	735	− 2
1240	U.I.C.	1350	1349	1340	− 0 74
630	U.I.F.	610	605	605	− 0 81
1060	U.I.S.	1061	1070	1068	+ 0 65
590	U.C.B. ★	604	603	596	− 1 32
880	Unibail	920	920	920	....
510	Valéo	517	514	514	− 0 58
80	Vallourec	83 20	80	80	− 3 84
5420	V. Clicquot-P.	5660	5550	5550	− 1 94
770	Via Banque	793	788	784	− 1 13
850	Elf-Gabon	840	844	840	....
87	Amax Inc.	86 80	87 50	87 50	+ 0 80
375	Amer. Express	385 10	403	403	+ 4 84
155	Amer. Teleph.	168 80	167 20	167 20	− 0 94
84	Anglo Amer. C.	89 10	91 80	91 80	+ 3 03
465	Amgold	450	466	475 c	+ 5 55
870	BASF (Akt)	905	920	918	+ 1 43
940	Bayer	985	1002	998	+ 1 31
113	Buffelsfont.	118	122	126	+ 6 77
230	Chase Manh.	248	248 50	248 50	+ 0 20
210	Cie Pétr. Imp.	229 40	224	224	− 2 35
47	De Beers	47 10	47 90	48 50	+ 2 97
2650	Deutsche Bank	2589	2600	2585	− 0 15
49	Dome Mines	47 10	48	48	+ 1 91
1270	Dresdner Bank	1285	1295	1295	+ 0 77
84	Driefontein Cél	95	99	100	+ 5 26
520	Du Pont-Nem.	571	584	584	+ 2 27
375	Eastman Kodak	411	428 50	428 50	+ 4 25
37	East Rand	37 10	37 40	38	+ 2 42
295	Electrolux	316	317 50	317 50	+ 0 47
240	Ericsson	240	240	240	....
430	Exxon Corp.	456	463 50	463 50	+ 1 64
360	Ford Motors	395	400 90	400 90	+ 1 49
67	Freegold	70 80	71 80	72 90	+ 2 96
76	Gencor	75	77 60	79	+ 5 33
505	Gén. Électr.	522	524	524	+ 0 38
465	Gén. Belgique	481	484	484	+ 0 62
445	Gen. Motors	475	481	481	+ 1 26
61	Goldfields	60 50	61	61 50	+ 1 65
41	Gd Metropolitain	42	41 30	41	− 2 38
65	Harmony	65 50	67 90	69 50	+ 6 10
43	Hitachi	41 40	40 80	40 80	− 1 44
820	Hoechst Akt.	890	893	893	+ 0 33
99	Imp. Chemical	103 50	104 90	104 90	+ 1 35
83	Inco. Limited	84 60	83 10	84	− 0 70
780	IBM	830	854	854	+ 2 89
340	ITT	363	366	366	+ 0 82
161	Ito-Yokado	158	158 10	158 10	+ 0 06
75	Matsushita	77 05	75 80	75 80	− 1 62
700	Merck	731	745	745	+ 1 91
690	Minnesota M.	738	730	730	− 1 08
245	Mobil Corp.	256	254 50	254 50	− 0 58
540	Morgan J.P.	574	575	575	+ 0 17
34800	Nestlé	34600	34990	34990	+ 1 12
125	Norsk Hydro	130	127 80	131	+ 0 76
173	Ofsil	180	188 50	188 50	+ 4 72
1460	Petrofina	1469	1470	1460	− 0 61
455	Philip Morris	502	495	494	− 1 59
134	Philips	126 60	131	131 10	+ 3 63
500	Quilmès	507	505	505	− 0 39
540	Randfontein	530	559	558	+ 5 28
575	Royal Dutch	595	590	590	− 0 84
60	Rio Tinto Zinc	66	64 70	65 10	− 1 36
78	St Helena Co	84	83 40	85 50	+ 1 78
210	Schlumberger	217 50	215	215	− 1 14
85	Shell transp.	90	87 90	87 90	− 2 33
2250	Siemens A.G.	2325	2335	2330	+ 0 21
148	Sony	147 80	145 50	146 50	− 0 87
171	T.D.K.	172	169	169	− 1 74
28	Toshiba Corp.	25 30	24 90	24 70	− 2 37
1370	Unilever	1411	1420	1422	+ 0 77
280	Unit. Techn.	288 50	286	286	− 0 86
495	Vaal Reefs	487	489 90	505	+ 3 69
345	Volvo	366	375	375	+ 2 45
220	West Deep	232	236	235	+ 1 29
360	Xerox Corp.	369	383 80	383 80	+ 4 01
1 16	Zambia Corp.	1 17	1 21	1 21	+ 3 41

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Clause	895	895	Mors	169	168	**Étrangères**		
Emp. 7 % 1973	8140	....	Cofradel (Ly)	1507	....	Naval Worms	100 10	103	A.E.G.	980	....
Emp. 8,80 % 77	123 55	4 002	Cogif	505	511	Navig. (Nat. de)	176	....	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Comiphos	457	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions [illegible]

Hors-cote [illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1325	1348	Dauphin O.T.A.	1940	1830	Molex	307	306
Alain Manoukian	845	850	Deumley	2175	2200	Moulin-Delmas	740	750
Asystel	440	450	Devillé	960	948	Om. Gest. Fin.	470	480
BAFP	709	721	Drouot-Assurances	575	570	Pyramide-R.D.	3535	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 4/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Souscription		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/11
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : remaniement gouvernemental

Les ministres de l'intérieur et de l'information vont quitter leurs fonctions

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Deux ministres controversés, MM. Louis Le Grange (loi et ordre) et Louis Nel (information) vont quitter leurs fonctions le 1er décembre, date de l'entrée en vigueur du remaniement ministériel annoncé mardi 4 novembre par le président de la République, M. Pieter Botha.

M. Le Grange qui occupait ce poste depuis 1982 est candidat à la présidence du Parlement blanc. Ayant subi avec succès un traitement anticancéreux, il souhaitait quitter le portefeuille exposé et trop lourd de la répression qu'il a administré avec tant de fermeté. Il sera remplacé par M. Adriaan Vlok, actuel ministre adjoint de la loi et de l'ordre ainsi que de la défense, qui passe pour être un technocrate ambitieux.

Louis Nel est actuellement au centre d'une polémique à propos de la promotion d'une chanson intitulée *« Tous ensemble, construisons un avenir meilleur »*, un hymne à la réconciliation raciale, œuvre du bureau de l'information qu'il dirigeait et qui a coûté à l'Etat la modique somme de 13 millions de francs. Plusieurs postes lui ont été proposés, mais il n'a pas encore fait son choix. Son successeur, Stoffel Van der Merwe, a la réputation d'un libéral.

Mis à part ces deux remplacements, le nouveau cabinet n'a pas été profondément modifié. Les détenteurs des postes clefs restent inchangés. Quatre ministres ont fait valoir leur droit à la retraite. Ils n'auront pas de successeurs, leurs portefeuilles ayant été attribués à d'autres ministres dans le souci de réduire l'importance du cabinet. Cependant, dix postes de ministres adjoint ont été créés pour épauler notamment les secteurs des affaires étrangères et des finances.

A noter également, la nomination à la tête du Parti national à l'assemblée blanche de M. Frederick Willem de Klerk, en remplacement de M. Hendrik Schoeman, ministre des transports, qui prend sa retraite. Une nouvelle promotion pour M. de Klerk, actuel favori à la succession du chef de l'Etat.

Enfin, le ministère des affaires étrangères a annoncé le même jour la nomination de M. Les Manlay au poste d'ambassadeur aux Nations unies en remplacement de M. Kurt von Schirnding, qui doit prendre la tête de la Fondation sud-africaine, organisme de réflexion indépendant et influent. M. Manlay a été un artisan du pacte de Nkomati signé en 1984 avec le Mozambique.

MICHEL BOLE-RICHARD.

MOZAMBIQUE

Des manifestants ont incendié l'ambassade du Malawi et lancé des pierres sur la mission sud-africaine

Plusieurs centaines de jeunes manifestants ont saccagé et incendié l'ambassade du Malawi et lancé des pierres sur la mission commerciale d'Afrique du Sud mardi 4 novembre à Maputo.

Les manifestants, de retour d'une marche pacifique pour célébrer l'élection lundi du président mozambicain Joaquim Chissano, ont attaqué les deux immeubles, protestant contre ce qu'ils considèrent comme la responsabilité de Pretoria dans la mort du président Samora Machel le 19 octobre et contre le soutien à la guérilla de la Résistance nationale du Mozambique (RNM) dont Maputo accuse le Malawi.

Les manifestants, membres de l'Organisation de la jeunesse du Mozambique, ont lancé des engins incendiaires dans l'ambassade du Malawi, arraché et brûlé le drapeau. Les deux étages de l'ambassade ont été entièrement détruits par le feu.

Plusieurs fenêtres de la mission commerciale sud-africaine, qui tient lieu de représentation de Pretoria à Maputo, ont été brisées par des jets de pierres.

Le ministre mozambicain de la sécurité, M. Sergio Vieira, a dû intervenir personnellement pour que les manifestants s'éloignent de l'édifice.

M. Roelof « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a affirmé, pour sa part, que le gouvernement sud-africain considère comme un *« acte grave »* l'attaque de sa mission commerciale et a accusé la police mozambicaine de n'avoir rien fait pour arrêter les manifestants.

Enfin, selon la RNM, plus de cinq mille soldats tanzaniens sont arrivés au Mozambique. — *(AFP.)*

● RECTIFICATIF. — Une erreur nous a fait écrire dans le portrait de M. Joaquim Chissano (*le Monde* du 5 novembre) qu'il *s'était* « tenu à l'écart des discussions internes » du FRELIMO. Il fallait *évidemment* lire des *« dissensions internes »* du FRELIMO.

Sur le vif

Bébé objet

Ce matin, dans les couloirs du journal, les copines me sont toutes tombées dessus. Qu'est-ce que t'attends pour crier au scandale ? Ces gamins abandonnés ou déchirés par des parents indignes, tu trouves ça normal ? Ce petit Cédric cramponné à son papa, il a fait des centaines de kilomètres en auto-stop pour le rejoindre, et on l'oblige à retourner chez sa mère. Ce petit Sébastien sanglotant en bord de piste à l'aéroport de Toulon. Son père l'y a expédié en colis recommandé avec une étiquette autour du cou et sa mère n'est même pas venue le ramasser ! Enfin quoi, remue-toi. Tu vas pas nous dire que ça te laisse froide.

Non, pas du tout. Je suis indignée. En voilà des histoires ! Si on ne peut plus jeter ou casser son propre enfant sans susciter l'indignation des foules, où va-t-on ? Non, mais qu'est-ce que vous croyez ? Quand on s'offre un môme, c'est pour faire plaisir à *qui* ? Certainement pas à lui, on sait même pas qui c'est. C'est pour se faire plaisir à soi. Point à la ligne.

On s'achète un jouet, un gadget, et on le paye assez cher pour être entièrement libre d'en disposer ensuite à sa guise. Regardez ce que ça peut coûter de nos jours à la fabrication : faut louer des ventres, passer à la banque prendre du sperme, commander des ovules sur catalogue, se procurer des embryons. Et je ne vous parle pas de l'entretien. Là, plus ça va, plus ça pousse ces petites graines-là, plus on dépense.

Alors, si plus tard, pour une raison ou une autre, on en a marre, si on a envie de les mettre à la poubelle ou de les détruire, ou de les foutre en l'air pour en faire une arme de guerre contre son ex-conjoint, je ne vois vraiment pas qui pourrait y trouver à redire.

D'ailleurs, les magistrats d'Aix-en-Provence sont entièrement d'accord. Est-ce qu'ils lui ont demandé son avis au petit Cédric avant de l'arracher à son père, son frère, ses grands-parents pour le renvoyer dans le camp de la mère et de son amant ? Bien sûr que non ! On ne va pas commencer à se pencher sur les états d'âme du buffet ou de la bagnole que se disputent les couples divorcés. On tranche. Affaire suivante.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 novembre

Baisse

Après avoir maintenu l'équilibre au cours des deux premières séances de la semaine, la Bourse de Paris s'est franchement orientée à la baisse, mercredi matin, pour la session préliminaire. Le mouvement est allé en s'accélérant. D'abord en repli de 1,04 %, l'indicateur instantané s'inscrivait en clôture à 1,47 % en dessous de son niveau précédent. Lourdeur d'Alsthom (– 6,5 %), de Pernod-Ricard (– 3,7 %), de Docks de France (– 3,3 %), de Compagnie Bancaire (– 3,2 %) et de Peugeot (– 2,4 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	430	427	425
Agence Havas	2018	2010	2006
Air Liquide (L')	689	680	680
Bancaire (Cie)	1100	1080	1065
Bongrain	2245	2230	2230
Bouygues	1315	1305	1305
B.S.N.	4320	4240	4245
Carrefour	3625	3601	3595
Chargeurs S.A.	1355	1355	1339
Club Méditerranée	596	590	588
Crédit National	1535	1510	1495
Eaux (Gén.)	1360	1340	1335
ELF-Aquitaine	315 80	315	314 50
Essilor	3200	3200	3190
Lafarge-Coppée	1348	1340	1330
Michelin	2420	2400	2370
Midi (Cie)	1588	1580	1565
Moët-Hennessy	2290	2270	2285
Navig. Mixtes	1068	1060	1060
Oréal (L')	3595	3550	3550
Pechelbronn	1171	1150	1150
Pernod-Ricard	1028	1012	990
Peugeot S.A.	1081	1066	1065
Sanofi	665	649	655
Source Perrier	813	808	808
Télémécanique	2900	2885	2865
Thomson-C.S.F.	1505	1486	1483
Total-C.F.P.	439 50	434	432 50
T.R.T.	2140	2100	2100
Valéo	514	507	504

Le numéro du « Monde » daté 5 novembre 1986 a été tiré à 465 536 exemplaires

Un coopérant français détenu au Ciskei depuis deux semaines

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un lecteur français de l'université de Fort-Hare, M. Pierre-André Albertini, est détenu depuis le 23 octobre par la police du Ciskei, homeland indépendant sur le territoire duquel est situé l'établissement. Il semble que c'est en tentant de récupérer son passeport, qui lui avait été confisqué depuis quelque temps, que M. Albertini, âgé de vingt-huit ans, a été appréhendé. Aucune explication n'a été fournie sur les raisons de cette arrestation précédée d'une rafle dans les milieux de l'UDF (Front démocratique uni).

Auparavant, M. Albertini avait fait l'objet de deux perquisitions. Coopérant au titre du service national, il effectuait sa période complémentaire. Son contrat venait à échéance à la fin de l'année car à partir du 1er janvier l'université de Fort-Hare, actuellement administrée par l'Afrique du Sud, doit passer sous le contrôle du Ciskei.

Les démarches effectuées par l'ambassade de France à Pretoria n'ont pour l'instant pas abouti. Paris, comme toute la communauté internationale, ne reconnaissant pas le homeland du Ciskei, ces demarches se font par l'intermédiaire du gouvernement sud-africain. Après avoir essuyé un premier refus la semaine dernière, le consul de France au Cap a pu rendre visite à M. Albertini mardi 4 novembre.

D'après ses proches, il serait détenu en vertu d'une loi sur la sécurité interne calquée sur le modèle sud-africain, qui permet la détention illimitée sans jugement.

M. B.-R.

M. Mitterrand rappelle les principes de la défense

Le président de la République a rappelé au cours du conseil des ministres réuni mercredi 5 novembre, les principes de la stratégie de défense de la France qu'il avait énoncés au camp de Caylus, le 13 octobre. Ces principes sont les suivants :

1) L'emploi éventuel de l'arme nucléaire préstratégique a la valeur d'un ultime avertissement et se situe dans le cadre de notre stratégie globale de dissuasion ; elle ne peut être un élément d'une guerre conventionnelle ou d'une riposte graduée ;

2) La force océanique stratégique (les sous-marins) doit recevoir tous les moyens prévus pour sa modernisation de façon à rester la pointe de diamant de la force de dissuasion ;

3) La nouvelle deuxième composante terrestre de notre force de dissuasion sera basée à Albion.

Le président a constaté que le projet de loi de programmation militaire est conforme aux orientations fondamentales qu'il avait lui-même arrêtées.

● **Condamnation d'un policier marseillais.** — Le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné, mardi 4 novembre, Georges Bouillard, quarante-et-un ans, officier de police judiciaire à Marseille, à un mois de prison avec sursis et cinq mille francs d'amende pour *« violation du secret professionnel »*. Georges Bouillard avait été interpellé le 16 octobre 1985 à la suite d'une enquête sur des vols de meubles anciens opérés dans la région d'Avignon. Les gendarmes qui avaient placé sur écoute téléphonique plusieurs suspects parmi lesquels Emile Lovino, quarante-six ans, champion de pétanque, demeurant à Rognac (Bouches-du-Rhône), avaient acquis la certitude que le policier prévenait les voleurs des opérations de police. Pour sa défense, celui-ci avait expliqué qu'il avait été conduit à donner des renseignements pour gagner la confiance des voleurs.

Cheikh Yamani aurait racheté Vacheron et Constantin

Cheikh Yamani, ancien ministre saoudien du pétrole, récemment démis de ses fonctions, va-t-il se reconvertir dans l'horlogerie ? D'après le quotidien helvétique *la Suisse*, il aurait pris le contrôle de la célèbre manufacture Vacheron et Constantin, fleuron de l'horlogerie suisse.

M. Jacques Ketterer, administrateur délégué de la firme, également principal actionnaire, a refusé de confirmer ou de démentir la nouvelle, se bornant à reconnaître que Cheikh Yamani est un vieil ami et qu'il possède quelques actions de la société. Il a d'autre part reconnu que la manufacture Vacheron et Constantin était confrontée à quelques difficultés, mais *« ni plus ni moins que les autres »* sociétés horlogères suisses de haut de gamme.

Si *la Suisse* dit vrai, la prise de contrôle de Vacheron et Constantin par Cheikh Yamani ne pourrait être qu'un simple placement... parmi d'autres. De toute façon, on ne le saura jamais. Depuis deux siècles, les montres et le silence sont d'or chez Vacheron et Constantin.

● **Le tourisme à Angkor.** — A la suite de l'offre faite par une agence thaïlandaise d'organiser des visites des ruines d'Angkor (*le Monde* du 3 octobre), l'agence parisienne Asie-Tours, voyagiste français spécialiste de l'Asie, nous signale que tous les départs précédemment proposés par cette agence de Bangkok ont été annulés et que la résistance khmère a mis en garde les touristes étrangers contre *« les très graves dangers »* encourus en se rendant à Angkor.

Asie-Tours, 20, rue du Quatre-Septembre, tél. : 42-66-93-39.

Au tribunal de Paris

La demande d'un expulsé malien est rejetée

M. Yves Monnet, président du tribunal de Paris, statuant en référé, a rejeté le 4 novembre la demande de M. Funeke Coulibaly. Ce ressortissant malien, expulsé le 18 octobre avec cent de ses compatriotes, entendait faire constater que la mesure dont il a été l'objet constitue une voie de fait et qu'il convenait de condamner MM. Charles Pasqua, Robert Pandraud et le préfet du Val-de-Marne à mettre à sa disposition tous les moyens pour qu'il puisse au plus tôt regagner la France (*le Monde* du 1er novembre).

L'ordonnance rendue constate que M. Coulibaly avait été condamné définitivement par la cour d'appel de Paris à douze mois de prison avec reconduite à la frontière à l'expiration de sa peine et à cinq ans d'interdiction du territoire français pour provocation à l'usage illicite de stupéfiants. Elle rappelle qu'il fut pris en charge par l'autorité administrative à la maison d'arrêt où il purgeait cette peine en vue de l'exécution de la mesure de reconduite à la frontière et qu'*« il n'appartient pas aux juges civils de faire la révision d'un arrêt de la cour d'appel »*. Elle ajoute que la reconduite à la frontière a été décidée dans la mesure où il s'agissait d'une affaire de stupéfiants en application de l'article L 630, alinéa 1 du code de la santé publique et que si cet article prévoit des exceptions, celles-ci ne concernent que les mesures d'expulsion administrative et non une mesure prise par l'autorité judiciaire. Ainsi, la reconduite à la frontière dont a été l'objet M. Coulibaly *« ne présente pas les caractères d'une voie de fait »*.

M. Robert Ellrodt président de l'université Paris-III

Après une première réunion infructueuse le 20 octobre, les conseils de l'université Paris-III ont élu, le 3 novembre, M. Robert Ellrodt à la présidence de l'université, en remplacement de M. Henri Béhar, démissionnaire.

[Né le 10 juillet 1922 à Bagnères-de-Luchon, M. Robert Ellrodt est agrégé d'anglais et docteur ès lettres. Il a été professeur à l'université de Poitiers (1949-1950), d'Alger (1950-1957), de Toulouse (1959-1961) et enfin à la Sorbonne (1961-1966). Il participe ensuite à la création de l'université de Nice, dont il devient doyen de la faculté des lettres (1967-1971), avant de revenir en 1975 à Paris-III (Sorbonne Nouvelle), où il dirige l'UER *« pays anglophones »*. Membre du CNESER depuis 1970, M. Robert Ellrodt est président d'honneur de la Société des anglicistes de l'enseignement supérieur et membre correspondant de la British Academy. Il est président de l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL), qui est le seul syndicat universitaire à avoir clairement, dès l'origine, soutenu le projet de réforme de l'enseignement supérieur de M. Devaquet.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur des poètes anglais et de la *Genèse de la conscience moderne* (1983)]





A B C D E F G